ESTIMATES

Environment Canada

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-16
ISBN 0-660-62741-8

105-04074/

Environment Canada

2005-2006

Report on Plans and Priorities

Stéphane Dion
Minister of the Environment

Table of Contents

	Page
Section 1 – Overview	
Minister's Message	1
Summary Information	3
Departmental Plans and Priorities	4
Section 2 – Analysis of Program Activities by Strategic Outcome	16
Protecting Canadians and their environment from domestic and global sources of pollution	18
Conserving biodiversity in healthy ecosystems	28
Helping Canadians adapt to their environment in ways that safeguard their health and safety, optimize economic activity and enhance environmental quality	40
Section 3 – Supplementary Information	48
Management Representation Statement	49
Organizational Information	50
Table 1: Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents	51
Table 2: Program Activities	53
Table 3: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates	54
Table 4: Net Cost of Department for the Estimates Year	56
Table 5: Summary of Capital Spending by Program Activity	57
Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue	58
Table 7: Resource Requirements by Branch or Sector	60
Table 8: User Fees	61
Table 9: Major Regulatory Initiatives	62
Table 10: Details on Project Spending	65
Table 11: Details on Transfer Payments Programs	66
Table 12: Foundations (Conditional Grants)	67
Table 13: Horizontal Initiatives	68
Section 4 – Other Items of Interest	69
Section 4.1 EC's 2004-2006 Sustainable Development Strategy	70
Section 4.2 Management, Administration and Policy	72
Section 4.3 Key Electronic Resources	77

SECTION I

OVERVIEW

Minister's Message

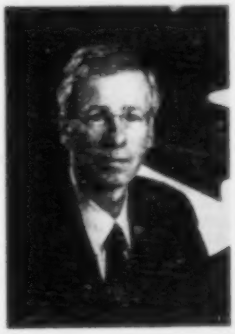

In Environment Canada's 2005-2006 Report on Plans and Priorities, Canadians will find detailed information on how the department intends to address our country's environmental challenges over the next three years.

This is a timely report, which underscores the need to change Canada's approach to environmental management and sustainability. There is increasing recognition that the environment is more crucial than ever in terms of improving our quality of life, and that the links between the environment and economic competitiveness are transforming the global economy.

Environment Canada is working to promote this new approach to sustainability through a framework for competitiveness and environmental sustainability. This will support the transformational change that is needed to achieve our environmental goals, while creating a world-leading sustainable economy in Canada.

The framework will take an integrated approach to the full range of sustainability challenges, including: climate change, clean air and water, land and habitat use, biodiversity and safety. It will also set out long-term, national objectives designed to enhance environmental quality, to protect the health of Canadians and to increase Canadian competitiveness.

The goals of the framework are fully integrated into the three strategic outcomes which Environment Canada is working with its partners to achieve:

1. Protecting Canadians and their environment from domestic and global sources of pollution

2. Conserving biodiversity in healthy ecosystems

3. Helping Canadians adapt to their environment in ways that safeguard their health and safety, optimize economic growth and enhance environmental quality.

The details of the action plans that are in place to achieve these outcomes are contained in this report.

The next three years will be a period of transformation for the department as it works both to implement the new approach to sustainability and to transform its management structures, creating a 21st century organization which delivers results and provides value for money to Canadians.

I believe that the department's ambitious three-year agenda serves the needs and interests of individual Canadians, their communities and the economy as a whole. As Environment Canada continues to transform its approaches, it will build on this agenda to help create an environmentally-sustainable economy which produces the highest possible quality of life for Canadians.

The importance of creating an environmentally-sustainable economy is one of the key themes in the new federal budget. The 2005 budget marks a turning point for Canada: it launches the country well on the road to competitiveness within a sustainable economy. This budget does more than inject $5.2 billion (including $3 billion in new, incremental funding) into federal environmental policy across government. It sends a clear message: in order for Canada to succeed in this new industrial revolution – the sustainable economy – our environmental and economic signals must both point in the same direction, one which moves us forward to a better quality of life for our people, a more competitive and prosperous economy, and enhanced protection of our natural environment.

I encourage you to join us in this endeavour.

The Honourable Stéphane Dion, P.C., M.P.
Minister of the Environment

Summary Information for Environment Canada

Reason for Existence: The legislation and regulations that provide the department with its mandate and allow it to carry out its programs can be found at: http://www.ec.gc.ca/EnviroRegs.

Under the *Department of Environment Act*, the powers, duties and functions of the Minister of the Environment extend to and include matters relating to:

- The preservation and enhancement of the quality of the natural environment (including water, air and soil quality);
- Renewable resources, including migratory birds and other non-domestic flora and fauna;
- Water;
- Meteorology;
- Enforcement of any rules or regulations made by the International Joint Commission relating to boundary waters; and
- Coordination of the policies and programs of the Government of Canada respecting the preservation and enhancement of the quality of the natural environment.

Over the planning period, Environment Canada will place an increased focus on the coordination of the policies and programs of the Government of Canada related to the preservation and enhancement of the quality of the natural environment.

Planned Financial and Human Resources

Planned Resources	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Financial Resources	$852.9M	$788.9M	$743.2M
Human Resources	5,662 FTEs	5,595 FTEs	5,595 FTEs

Strategic Outcomes

Strategic Outcomes	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Protecting Canadians and their environment from domestic and global sources of pollution	349.8	305.8	286.3
Conserving biodiversity in healthy ecosystems	254.5	248.2	224.7
Helping Canadians adapt to their environment in ways that safeguard their health and safety, optimize economic activity and enhance environmental quality	248.6	234.9	232.2
Total Planned Spending	$852.9M	$788.9M	$743.2M

Departmental Priorities

Departmental Priorities	Type
Environmental Conservation and Protection	Ongoing
Environmental Sustainability Assessment	Ongoing
Climate Change	Ongoing
Weather and Environmental Services	Ongoing
Departmental Integration and Transformation	Ongoing

Departmental Plans and Priorities

Introduction

The Government of Canada is positioning Canada to be a world leader in environmental sustainability and has signalled this intention with an ambitious agenda set out in the October 2004 Speech from the Throne. Through this agenda, the Government of Canada has recognized that:

- Environmental sustainability is becoming more crucial than ever in terms of improving our quality of life;
- The links that bind the environment and economic competitiveness are driving change in the global economy;
- Those nations that succeed in reconciling the environment and the economy will gain an important economic advantage; and
- Canada must assert itself as a leader in the new industrial revolution, that of the sustainable economy, as it has done in all previous industrial revolutions.

To support this agenda, Environment Canada has begun to develop a new policy framework both to guide the ongoing activities of the department and to provide the department with a significant tool to collaborate with other partners on moving toward environmental sustainability. The overarching objective of the Competitiveness and Environmental Sustainability Framework (CESF) is to attain the highest level of environmental quality as a means to enhance the health and well-being of Canadians, preserve our natural environment, and advance our long-term competitiveness. The CESF is a national approach to facilitate transformational change in Canada to create a world-leading sustainable economy – an economy that recognizes that economic and environmental success go hand-in-hand.

> Canada consists of 3,500,523 square miles of mostly landscape. It is apparently intended for the home of a broad-minded people.
>
> The Group of Seven

The next three years will be a period of transformation for the department as it works both to implement the CESF and to transform its management structures creating a 21st century organization which delivers results and provides value for money to Canadians. Work has already begun on this transformation, and Environment Canada will continue these efforts throughout the year as it works to meet its commitments of providing Canadians with the highest environmental quality while contributing to a healthy and dynamic economy.

Operating Environment

Determinants of economic competitiveness are changing

The clear connection between environmental considerations and economic competitiveness is leading a transformation in the way the global economy works. More and more, we see the signs of what can only be described as a new Industrial Revolution – a revolution in which environmental sustainability is a key driver of creativity, of innovation and of competitiveness around the world. The countries that fail to integrate both environmental and economic factors will not position themselves well to improve, or even to maintain, the quality of life of their people.

The emerging model of competitiveness is one where sustained, long-term economic growth requires a long-term, comprehensive approach to sustainability, including adaptation, and which requires buy-in from citizens, industry and governments if it is to be successful. In fact, since consumers are increasingly aware of the impact that environmental degradation has on their health and well-being, more and more of them are demanding that businesses implement sustainable practices.

> Economic growth and technological progress are not enemies of the environment but are perhaps its best friends, since they allow us to reduce humanity's footprint on the natural world. High tech agriculture boosts farm productivity, which means a cheaper food supply and more land spared for nature. Better sewage treatment means that our rivers and streams can run freer of pollutants. Catalytic converters on cars and better filters on power-plant smokestacks have greatly reduced smog, smoke and soot in the air. But only rich societies can afford to pay for these. In the end, the best environmental program of all is the promotion of prosperity.
>
> Ronald Bailey, editor: *The True State of the Planet*

Industrial leaders are recognizing the benefits of environmental sustainability

In response to these demands, leading corporations and other national governments are leading change in the way they conduct business and approach the environment / economy nexus. Industry leaders are beginning to act, and they are reporting multiple benefits from moving toward a more environmentally-sustainable model:

- Increased efficiency and reduced operating costs (eco-efficiency);
- Reduced liability and risk;
- Opportunities to exploit new products and markets;
- Enhanced corporate and brand image; and
- Improved employee morale, recruitment and retention.

At the same time, other national governments such as Japan, Germany and the United States are developing long-term strategies for their economies based on achieving environmental sustainability. What this means for Canada is that it too must become an international leader, committed to innovative products and services with environmental quality if it is to maintain its economic advantage. This new shift in the nature of competition, then, offers enormous economic opportunity, mixed with a renewed environmental commitment.

Addressing climate change is critical and offers economic opportunities

As the world moves towards sustainability, it must address climate change. There is no greater environmental sustainability challenge than climate change, and addressing this issue is critical to our long-term competitiveness as well as to the health, safety and security of all Canadians.

Through the Kyoto Protocol, Canada and most other industrialized countries are striving to achieve ambitious near-term emission-reduction targets, but the challenge is much bigger than this one international agreement. Emission-reduction targets need to be deeper and a longer-term approach needs to be adopted. Even countries like the US, who have not ratified Kyoto, recognize the necessity of acting and are taking first steps towards major transformational change.

We know that there will be a new international agreement to follow-up on the Kyoto Accord, and Canada must be in a position to actively shape it so that Canadian interests are met. To do this, Canada must develop a strategic approach to climate change where the country as a whole takes aggressive action to achieve our near-term Kyoto targets within a context of long-term environmental and economic sustainability and adaptation. This means choosing our actions so as to achieve long-term benefits as well as near-term results. It also means focusing our efforts more clearly than we have to date on cities, industry, and individual Canadians.

At the same time, however, the Kyoto Protocol is not simply an ecological obligation to limit the climate changes generated by human activity. Kyoto marks an opportunity to transform the Canadian economy and Canadians' way of life. The search for the most practical ways of reducing emissions of such greenhouse gases as methane and $C0_2$ will help to provide the kinds of incentives needed to make our economy less wasteful, more efficient and more centred on renewable energy sources.

Our Strategic Response – Building a new national agenda on the environment

Canada's approach to environmental sustainability to date has been fragmented and has been hampered by inconsistencies and a short-term vision. It has often been characterized by antagonistic relationships between key stakeholders where environmental policies have been made often in isolation from basic economic and business principles.

In response Environment Canada will work with other federal departments and agencies, provincial and territorial governments, industry, Aboriginal peoples and with key stakeholders to develop the CESF – a national policy agenda which will strengthen the health of Canadians, the environmental health of our planet, and the long-term economic competitiveness of Canada. The CESF will set long-term national environment and health objectives and will take an integrated approach to the full range of sustainability challenges, including: climate change, clean air and water, land and habitat use, and biodiversity.

The CESF lays out a comprehensive vision with three overarching goals for the country as a whole to achieve:

- ***Enhancing the safety and well-being of Canadians***
  - Protecting Canadians against hazards in the environment thus contributing to improved health outcomes, lower health costs and greater safety and security for individuals.
- ***Preserving our natural environment***
  - Protecting, conserving and restoring Canada's ecosystems to ensure the highest level of environmental quality and access to Canada's natural capital for future generations.
- ***Advancing our long-term competitiveness***
  - Advancing sustainable approaches to economic development in order to achieve increased productivity; increased efficiency; more sustainable energy use.

Departmental Response

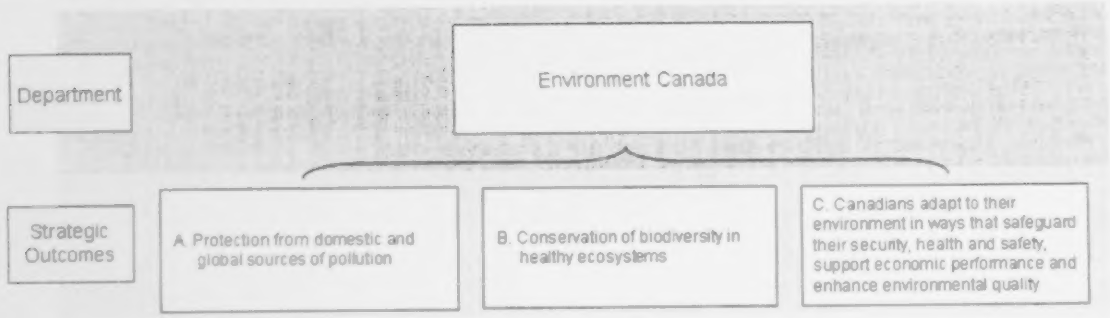

Strategic Outcomes

Environment Canada will contribute to each of the overarching goals of the CESF by taking action along three main fronts:

1. Protecting Canadians and their environment from domestic and global sources of pollution

Canadians are affected every day by pollutants from many sources and in many different forms. We feel the effects of pressures on the environment through the pollution we breathe and through the toxic substances in the food and water we consume. For example, poor air quality combined with heat stress from hot summer weather has been associated with serious health impacts. Smog alerts are common in urban areas, and are linked to an increase in asthma attacks in children. The incidence of other respiratory diseases is also increasing.

At the same time, the environment itself is under continuous threat from a number of stressors, such as population growth, industrial activity (smog, hazardous air pollution, acidification, stratospheric ozone depletion) and unsustainable land use. These activities are leading to increased air and water pollution, climate change and the disappearance of habitat required in order to maintain the natural resilience of living things and their environment. Moreover, a healthy environment has the capacity to filter or purify air and water, sequester carbon, absorb heat, pollinate or germinate crops and plants, provide habitat for waterfowl and other species, and reduce the rate of soil erosion. Healthy ecosystems can aid in mitigating environmental stresses imposed by human activity. For example, aquatic systems can assimilate some waste, and certain plants and trees have the ability to absorb both air pollutants and soil contaminants (such as heavy metals and petroleum hydrocarbons). A healthy, natural, sustainable environment, then, positively affects the quality of life.

Environment Canada will act on three fronts to protect Canadians and their environment from domestic and global sources of pollution. First, we will seek to reduce the impact of human activity on the atmosphere and air quality. Second, the department will work to prevent or reduce the threats posed by toxic substances or other substances of concern in the environment. Third, Environment Canada will provide leadership for Canada's efforts to meet the targets set out by the Kyoto Accord in order to address climate change. It will work to mitigate the effects of climate change and help Canadians to adapt to these changes in our environment.

2. Conserving biodiversity in healthy ecosystems

Canada's ecosystems provide the basis for our quality of life and represent a significant portion of the global environment. Canada has the world's longest coastline, nearly 25% of its wetlands, 20% of its wilderness areas, 10% of its forests, and 16% of the Arctic. Canadian forests, grasslands, wetlands, lakes and rivers and ocean ecosystems are key reproductive and feeding grounds of a wide variety of the planet's biodiversity. We are guardians of over 70,000 known species, and it is estimated that another 70,000 species could yet be found. Taken together, Canada's lands, waters, oceans and wildlife provide a vast array of services to human society – life-supporting natural processes that clean the air, purify the water, pollinate plants, absorb carbon dioxide, recycle nutrients, process wastes, control pests, and replenish soils.

At the same time, these ecosystems provide for the livelihoods of many Canadians. Our economy relies on our natural capital to remain productive – we obtain $59B annually from our forests, $35B from primary agriculture, $19B from our oceans, and we spend $12B on nature related recreational activities such as eco-tourism – and our trade surpluses largely depend on export of natural resources. Agriculture, transportation, construction, forestry, tourism and energy contribute about $250 billion annually to Canada's gross domestic product (GDP).

However, increasing human population combined with increasing demand for goods and services is resulting in conflicts over land and water use, and compromising the long-term viability of ecosystems and threatening to eliminate the services they provide. To secure our essential life support systems in Canada, we need to ensure that the continued use of our lands, waterways and oceans is done is such a way that human activities do not undermine the overall ability of the environment to function.

Environment Canada will act to conserve biodiversity and the health of ecosystems by building shared conservation and sustainable use strategies both globally and within Canada. Such strategies aim to ensure the sustainability of wildlife and ecosystems, contribute to the scientific understanding of ecosystems and develop partnerships to improve the health of nationally significant ecosystems.

3. Helping Canadians adapt to their environment in ways that safeguard their health and safety, optimize economic activity and enhance environmental quality

Weather and environmental conditions can each have significant impacts upon the health and safety of Canadians, on their property, businesses, on the economy, and the environment in general. Floods, for example, can affect the availability and quality of drinking water by damaging infrastructure, changing patterns of groundwater recharge, and transporting urban and agricultural contaminants into lakes, rivers and wells. At the other end of the spectrum, droughts stress water supplies by depleting soil moisture reserves, reducing stream flows, lowering lake and reservoir levels, and diminishing groundwater. Accurate and timely weather forecasts and warnings, then, are crucial to individual Canadians on a daily basis.

At the same time, many of Canada's key economic sectors, such as agriculture, forestry, energy and construction, are weather and climate sensitive. For these industries, the quality, timeliness

and reliability of forecast weather and climatic conditions are important to their productivity and competitiveness.

Environment Canada will work to reduce risks to Canadians from weather-related and environmental hazards by providing warnings of hazardous and severe weather and by supporting other government departments and agencies in their decision-making. The department's work also helps weather-sensitive industries, such as agriculture, transportation, energy, fisheries, forestry, tourism and public infrastructure and construction to improve productivity and competitiveness, as well as assisting them to make their operations environmentally sustainable. We will also provide the federal government with essential scientific information to support the development of effective policies on key issues such as clean air, clean water and water management, and climate change.

Departmental Priorities

To achieve these strategic outcomes, all of Environment Canada's activities are aligned to the department's five key priorities:

1. Environmental Sustainability Assessment;
2. Environmental Conservation and Protection;
3. Climate Change;
4. Weather and Environmental Services; and
5. Departmental Transformation.

1. Environmental Sustainability Assessment

Science provides the basis for Environment Canada's policies, programs, and services. Over 40% of Canada's environmental research capacity lies within the federal government, and about half of that is located in Environment Canada. It is critical for the success of Environment Canada and for environmental management in Canada that the department's science be of high quality, aligned with departmental and Government of Canada goals, linked to Canadian and international environmental science and technology capacity, and applied effectively to address the environmental and sustainable development needs of Canadians.

As Environment Canada works to implement the CESF, the department now needs to create a new, more horizontally-integrated "**science agenda**" which will allow us to better harness our environmental science capacity. Detecting, predicting, assessing and understanding environmental states and stressors are critical to achieving environmental sustainability and CESF outcomes. Information on the environment must be gathered for Canadians to support decisions related to national competitiveness, to protecting their health and safety and to conserving ecosystems' functions.

Environment Canada must work to ensure that the department's investment in science supports departmental services and policies and decision-making by providing a comprehensive picture of

the environment. The department must demonstrate national consistency and leadership on science-based methods for environmental measurement, assessment and management and reporting on the state of the environment, and must create a comprehensive environmental prediction system in Canada, by bringing together predictive capabilities in air, water and ecosystem disciplines.

To see through on this agenda, Environment Canada will over the next three years:

- Develop an integrated research agenda for the department;
- Work cooperatively with our international partners to identify and address global environmental concerns;
- Undertake integrated environmental assessments with consideration of natural, social and economic science assessments;
- Increase capacity across the department for environmental prediction to address priority issues; and
- Develop an integrated and sustainable national assessment, monitoring, and reporting program.

Through these efforts, the department will be responding to the needs of Canadians by generating and gathering the scientific data, information, and advice they need to understand and manage threats to their health, the environment and sustainable development as well as to understanding their impacts on the environment.

2. Environmental Conservation and Protection

Despite many environmental accomplishments on a number of fronts (e.g., reducing the release of toxic pollutants and the use of harmful, ozone-depleting substances) significant problems remain that are having an impact both on the health and quality of life of Canadians and on the state of our environment.

This is leading to national concerns on a variety of issues ranging from the linkages of smog and air quality with respiratory ailments to the alarming implications of biodiversity decline. At the same time, the Canadian economy is still heavily reliant on the extraction of natural resources: $58.7 billion from forest products alone (almost 4/5 being exports), providing more than one million jobs in Canada (Forest Products Association of Canada 2001). Fisheries products contributed an estimated $19 billion (1998), employing 23,000 commercial vessels and 100,000 workers (Department of Fisheries and Oceans 2003).

Therefore, protecting the Canadian environment from pollutants and enhancing the country's natural capital is increasingly becoming the key to Canada achieving a competitive and environmentally sustainable economy. Major industrial sectors are demonstrating that improving efficiencies and reducing waste provide a competitive advantage, while enhancing environmental protection.

Over the next three years, Environment Canada will work to more closely integrate the department's activities into a clear "**performance agenda**" to protect both the environment and human health and conserve and enhance the country's delicate ecosystems. To do this, Environment Canada will concentrate its efforts through:

- Levering the forces of the economy and competitiveness through sector sustainability tables to achieve environmental results;
- Creating a clear and predictable environmental protection regime, which encourages and enables sustainable production and consumption;
- Moving to halt/reduce the rate of decline in biodiversity;
- Developing a more encompassing framework to serve broader conservation and resource management goals; and
- Integrating resource-based, species-based, habitat and protected areas management and conservation on an ecosystem-based approach.

3. Climate Change

As has already been mentioned, there is no greater environmental sustainability challenge than climate change. Environment Canada recognizes this, and as such, is making progress on climate change issues a central part of its agenda. The Government has set clear directions on what Canada and Canadians need to do to meet our commitments under the Kyoto Protocol. We must find ways to increase the efficiency of our energy sources, and we must do more to conserve our use of them. We must develop more environmentally-friendly energy sources, and we must create new, transformative technologies. Finally, we have to learn to adapt to the changes which are occurring in our environment – both from a physical perspective, but also from a socio-economic perspective.

The Kyoto Accord will be only the first step however. Addressing climate change will require significant reductions in greenhouse gas (GHG) emissions and adaptation actions over the next 50 years. Environment Canada is therefore working to develop the strategic framework necessary to setting and meeting both near-term and long-term goals. Over the next three years, the department will:

- Reframe and refine our Climate Change Plan to address climate change over the long-term and to meet our Kyoto targets;
- Work to ensure that the post-Kyoto international climate change regime meets Canada's interests; and
- Help Canadians adapt to the effects of a changing climate.

4. Weather and Environmental Services

Whether speaking of water quality, species at risk, the perceived increase in severe weather, or poor air quality, changing weather patterns and environmental conditions can have a significant

impact on the lives of Canadians and the environment around them. Subsequently, Canadians have come to depend on timely and reliable information regarding the weather and their external environment in order to make informed decisions during their day-to-day activities. Environment Canada is committed to providing the best possible weather and environmental services to safeguard the environment and the social and economic well-being of Canadians.

Environment Canada will work with its partners to establish this "**service agenda**" with the following strategic objectives in mind:

- Improve the accuracy and timeliness of environmental information and warnings;
- Service improvement and quality management where the service is clearly based on the needs of users;
- Develop new environmental products and tools to better respond to changing clients' needs;
- Increase partnerships in order to better leverage scarce resources and to facilitate private sector development; and
- Provide Canadians with the information and tools they need to make better environmental and socio-economic decisions.

5. Departmental Transformation

In order to contribute to the Government of Canada's environmental agenda and to achieve its departmental strategic outcomes, Environment Canada will have to transform its approach to doing business on a number of levels. Key elements of this transformation include:

Working through key sectors

Redefining the relationship between industry and government will be key to achieving national environment and health objectives. To this end, sector sustainability tables are being developed with industry, non-governmental organizations and Aboriginal peoples to determine how a sector would best meet those objectives. Sector sustainability tables will be permanent collaborative mechanisms between governments and industry that will take an integrated approach to "smart regulation" and the meeting of national environment and health objectives.

Membership on the tables will be based on a sector's value chain and will be composed of decision makers from:

- Industry;
- Federal government departments and provincial and territorial governments;
- Non-governmental organizations (NGOs); and
- Aboriginal organizations.

The tables will be co-chaired by senior federal government and industry officials (a provincial/territorial co-chair may be added). The tables would identify how to achieve national objectives, based on:

- Approaches tailored to reflect business realities of sectors and firms;
- Flexible incentives that reward leaders and drive compliance; and
- Long-term standards and objectives, with interim targets; backstopped by regulations, with tough but fair and predictable penalties for those who fail to act.

Transforming Environment Canada's management framework to meet the objectives of the Competitiveness and Environmental Sustainability Framework (CESF)

Transforming the way we do business is critical if Environment Canada is to coordinate the government-wide environment agenda and deliver on the CESF. If we are to work coherently with other federal departments, other governments and with the private sector, we must begin to integrate policy, programs and management structures at Environment Canada into "one department."

Establishing a "one department" approach at Environment Canada is key to providing value for money to Canadians, and it will mean attaining excellence in all aspects of our work:

- Clear lines of accountability and responsibility;
- Effective decision-making mechanisms where decisions are made with knowledge of the full range of factors to be taken into account;
- Comprehensive planning and priority-setting processes where resource utilization is transparent and linked to verifiable results;
- Consistent, effective and efficient program delivery and service to clients; and
- Governance structures that promote a flexible team-based organization which anticipates and responds to changing government priorities and client needs.

Environment Canada will focus its efforts to effect change through its **"management agenda"** where the overarching goal is "to put in place integrated management structures and processes necessary to deliver outcomes and results and exercise accountability and control." As part of this agenda, the department has identified five key management areas for transformation:

1. Governance

An effective departmental governance system is central to Environment Canada's overall transformation. The department's new governance system is based on providing the structures and processes needed to collaborate on horizontal policy issues and make informed decisions. A team-based organization, built around the priorities found in the CESF and governed by boards of Assistant Deputy Ministers and Regional Directors General, reinforces the collaborative work and one department approach necessary to meeting the objectives of the CESF.

2. Planning and Management Framework

As the first step towards renewing Environment Canada's planning and management framework, the department has organized the sum of its resources and activities around a Management, Resources and Results Structure (MRRS). This structure allows the department to align resources to intended results and show how activities contribute to Environment Canada's overarching strategic objectives.

With the development of the CESF, this framework will have to be restructured where appropriate to better align with the national goals as laid out in the policy agenda. Over the coming year Environment Canada will undertake to review the department's existing strategic outcomes and will reconstruct the MRRS as required. We will also work to link the departmental MRRS with other environment-based activities across the Government of Canada to better harness the total efforts of all government departments on issues affecting the environment.

3. Stewardship and Corporate Services

Environment Canada recognizes that to deliver on its priorities, departmental management systems must be functioning in an integrated manner – we must function as "one department" if we are to deliver value for money to Canadians. As a result, Environment Canada will continue its efforts to create management systems and processes that provide consistent and equitable services, relevant information and early warning on resources, results and controls and that ensure compliance with policies, regulations, and legislation.

With a one-department approach Environment Canada will have a framework to assign and manage resources – people, money, assets – according to its priorities. The department will be able to track these resources, thus providing detailed information that will aid decision making - not only for setting direction, but also for making required course corrections and resource reallocation choices. The overall result will be more effective and accountable management and more responsible stewardship of public resources.

4. Human Resources

The work of Environment Canada is completely dependent upon the quality and dedication of its people. An integral aspect of the Environment Canada transformation will be to renew its approach to managing human resources, and as a result, the department is launching its new framework, entitled a Strategy for People. This framework is a systematic and integrated approach designed to leverage the collective efforts and talents of all employees. It brings together a number of initiatives which, together, will provide Environment Canada and its employees with:

- An inclusive culture where everyone can contribute;
- An environment which promotes capacity building; and
- A healthy and respectful workplace.

The challenge for the coming year will be to implement some key, department-wide elements of this new agenda:

- Improved official language training strategy;
- Enhanced Occupational Health, Safety and Wellness Program; and
- Implementing the new human resources legislation within the department.

5. Outcome Projects and Resource Alignment

The activities of Environment Canada will take place through Outcome Projects that are defined in terms of the results to which they contribute, and are linked together to form detailed Team plans. These Team plans, in turn, outline the key activities that will be undertaken to meet the department's priorities.

These Outcome Projects provide a basis for accountability, performance measurement, decision making and action. Advantages of this planning approach include increased transparency, improved strategic alignment, clarity of roles and responsibilities, and a framework to manage resources.

Conclusion

In many respects, 2005-2006 will be a learning year for Environment Canada. Adopting the Competitiveness and Environmental Sustainability Framework will require a fundamental transformation of both the department's key priorities and the way the department functions in its day to day activities. Completing all the elements of this transformation will take years, and Environment Canada will have to become a learning department as it grows throughout this transformation. As Environment Canada continues to transform its approaches, it will build on this agenda to help create a world-leading and environmentally-sustainable economy which produces the highest possible quality of life for Canadians.

SECTION II

ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME

Section 2: Analysis of Environment Canada by Program Activity

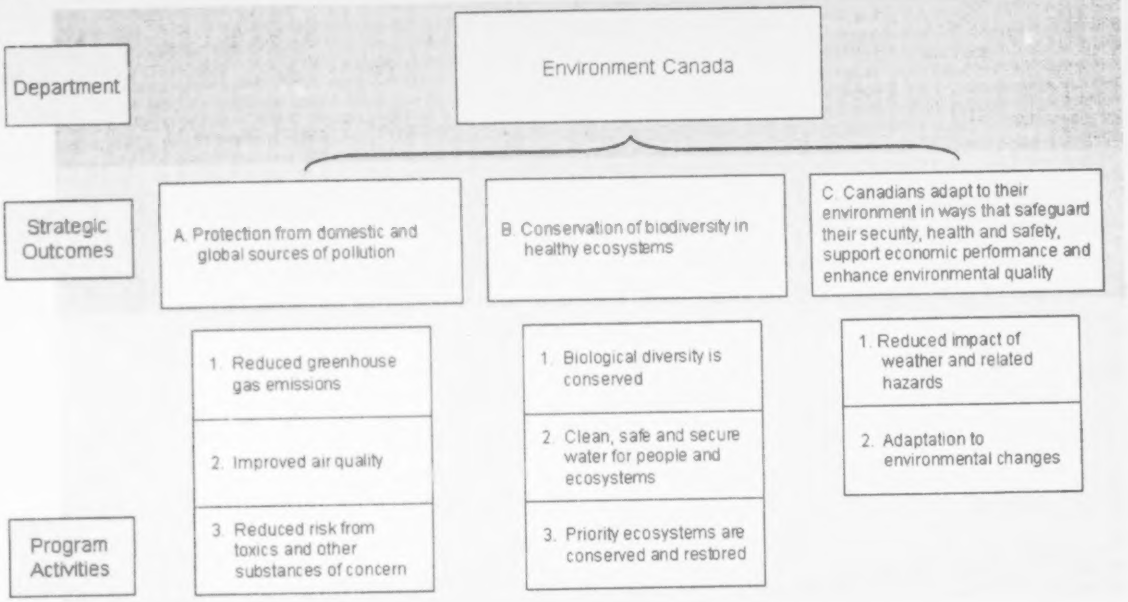

Environment Canada's 2005-2006 Main Estimates

Program Activities ($ millions)	Human Resources	Operating	Capital	Grants	Contributions and other transfers	Less: Revenues credited to the vote	**Totals**	2004-2005 Main Estimates
Strategic Outcome: Protection from domestic and global sources of pollution								
Reduced greenhouse gas emissions	137	42.7	0.2	----	11.2	0.5	**53.6**	34.0
Improved air quality	567	90.6	5.2	2.0	6.5	1.3	**103.1**	99.9
Reduced risk from toxics and other substances of concern	1,331	190.5	5.4	----	3.4	7.1	**192.2**	173.6
Strategic Outcome: Conservation of biodiversity in healthy ecosystems								
Biological diversity is conserved	677	96.5	0.5	----	22.2	1.4	**117.8**	107.9
Clean, safe and secure water for people and ecosystems	485	67.9	1.7	----	0.3	4.7	**65.2**	59.3
Priority ecosystems are conserved and restored	400	48.6	0.5	----	7.0	0.8	**55.3**	67.9
Strategic Outcome: Canadians adapt to their environment in ways that safeguard their security, health and safety, support economic performance and enhance environmental quality								
Reduced impact of weather and related hazards	1,330	189.1	12.0	0.0	2.5	48.0	**155.7**	163.1
Adaptation to environmental changes	734	101.7	5.7	0.0	0.5	15.6	**92.4**	99.4
Totals	**5,661 FTEs**	**827.7**	**31.2**	**2.0**	**53.6**	**79.3**	**835.2**	805.2

Section 2.1: Pollution Prevention Strategic Outcome

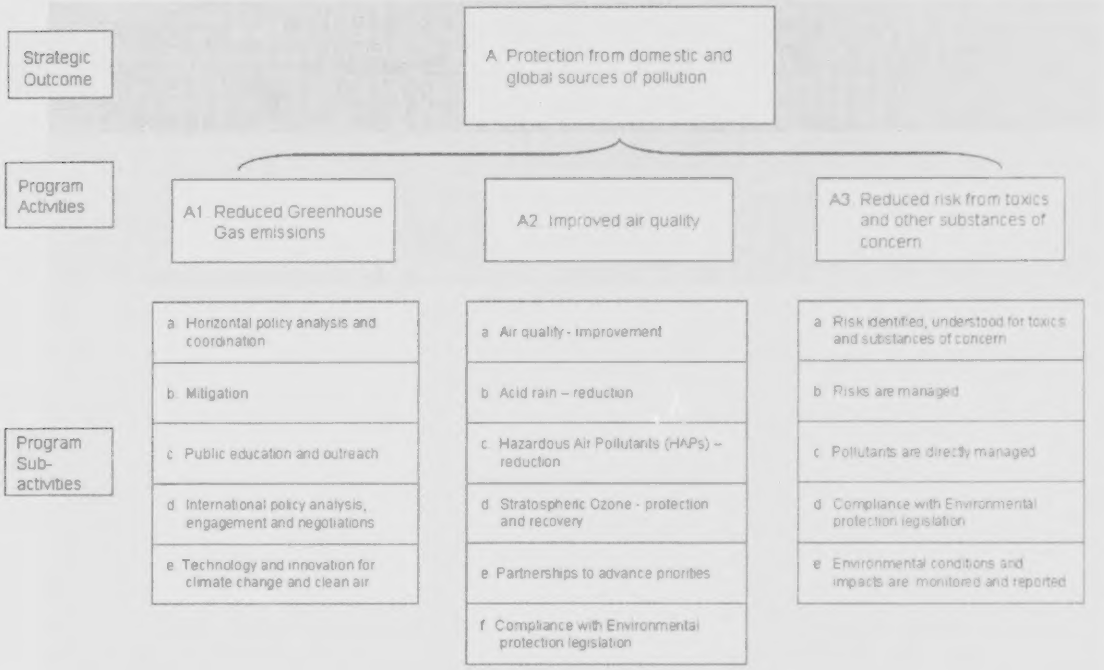

What is the issue?

Scientific research shows that human activities (particularly the use of fossil fuels and the clear-cutting of forests) are accelerating the concentration of greenhouse gases in the atmosphere. As a result, the earth's average temperature is getting warmer. This could have far-reaching environmental, social and economic consequences.

There are strong links between air pollution and health problems – especially for the elderly, children and for those with respiratory and cardiac problems. A large number of studies show that air pollution can lead to premature death, increased hospital admissions, more emergency room visits and higher rates of absenteeism.

There is some evidence that some chemicals are accumulating in humans and in our ecosystems – in lakes, rivers, wildlife and in the North.

What are we doing about it?

Environment Canada has a role to play in both cleaning up the results of past contamination and in preventing more pollution. Our focus is therefore on prevention, as experience has shown that the cost of cleaning up past contamination is much greater than the cost of preventing pollution in the first place. We act on three fronts to protect Canadians and the environment from domestic and global sources of pollution – we seek to:

- Reduce greenhouse gas emissions;
- Reduce the impact of human activity on the atmosphere and air quality; and
- Prevent and reduce risks posed by toxic substances or other substances of concern to the environment and to human health.

Section 2.1: Program Activity A1 – Reduced greenhouse gas emissions

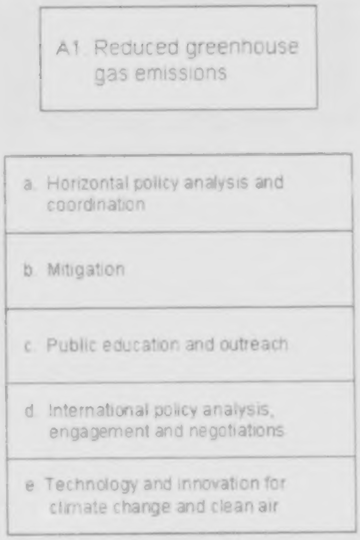

What is the issue?

Greenhouse gas (ghg) emissions are altering the climate. Global temperature averages have risen 0.6°C over the last 100 years and a panel of international scientists has projected that average global temperatures could rise by as much as 1.4°C to 5.8°C by the end of the 21st century. In Canada, average temperatures could rise by as much as 5°C to 10°C in some regions.

What are we doing about it?

Environment Canada has been part of global efforts to understand the science and impacts of global climate change since the mid-1970's. Working on the development of policies and plans to reduce greenhouse gas emissions has been a departmental priority since the late 1980's.

Major Initiatives

The department's policy and program strategies to reduce greenhouse gas emissions are currently focused on the design and development of a new national climate change plan in cooperation with provinces/territories and stakeholders. Canada will host the Eleventh Conference of the Parties (CoP 11) to the United Nations Framework Convention on Climate Change in Montreal from November 28 to December 9, 2005. The meeting will mark the beginning of discussion among countries to determine the longer-term global approach on climate change after 2012.

Program Area: Reduce greenhouse gas emissions
Activities: Help Canada implement near-term and enduring emission reductions and set long-term goals to make the deep emission reductions needed to successfully address climate change and start working towards them.
Expected Results: – Sustainable electricity production and use. – Sustainable transportation. – Clean and efficient industry. – Sustainable cities.
Indicators: Carbon dioxide concentrations and global greenhouse gas emissions.
Partners: Other government departments (OGDs), provinces, territories, municipalities, the private sector, non-governmental organizations, Aboriginal organizations and the United States.
Departmental Priority: Climate change.

Program Area: Reduce greenhouse gas emissions
Activities: Provide leadership in bridging to a new sustainable, global climate change regime.
Expected Results: – Continue to make progress in international implementation of key provisions in the Kyoto Protocol. – A framework for a new, sustainable international climate change framework that includes all industrialized countries and key developing countries and has commitments and timeframes based on the long-term transformative changes that are required globally. – Bilateral agreements with key developing countries.

Indicators: Canada's level of progress in implementing the Kyoto Protocol and level of progress in developing a sustainable post-Kyoto climate change framework.
Partners: Other government departments, the private sector, other countries, NGOs, Aboriginal organizations, and multilateral organizations.
Departmental Priority: Climate change.

Program Area: Horizontal policy analysis and coordination
Activities: Leadership and coordination of domestic policy; in developing and implementing a national climate change plan together with Natural Resources Canada and including collaboration with OGDs, provinces, territories, municipalities, academics and the private sector; modeling and analysis; climate change communications; strategic coordination of clean-air co-benefit analysis, options analysis and development.
Expected Results: – Development of a clear strategy to drive the transformational change needed across the Canadian economy to move towards Kyoto and be firmly grounded in the long-term objective. – Transformative technologies are available. – The full suite of policy instruments is used. – Provinces and territories are better engaged.
Indicators: Canada's level of progress in implementing the Kyoto Protocol and level of progress in developing a sustainable post-Kyoto climate change framework.
Partners: Natural Resources Canada (NRCan); the Privy Council Office (PCO); and the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS).
Departmental Priority: Climate change and environmental sustainability assessment.

Program Area: Mitigation
Activities: Work related to the realization of greenhouse gas (GHG) emission reductions and removals from many sectors including built environments, industry, transportation and other energy intensive sectors.
Expected Results: Industries, the transportation sector and Canadian cities accelerate their efforts to reduce GHG emissions to assist in meeting Canada's Kyoto Protocol objectives.
Indicators: Canadian fossil fuel consumption and secondary Canadian energy use.
Partners: Natural Resources Canada (NRCan), Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC), Transport Canada and other federal departments; provincial and municipal governments; large industrial and commercial green power purchasers; electricity associations; power producers; environmental groups; Federation of Canadian Municipalities (FCM).
Departmental Priority: Climate change.

Program Area: Public education and outreach
Activities: Activities to help individual Canadians to do their part in meeting the climate change challenge.
Expected Results: – Canadians are actively engaged in the One-Tonne Challenge and in emissions reduction actions. – Canadians take energy efficiency/conservation considerations into account in their purchase, use and lifestyle decisions.
Indicators: Average level of greenhouse gas emissions produced by individual Canadians.
Partners: Municipalities, community groups, educators, the private sector including retailers, the financial sector, automakers, professional organizations (architects, engineers, transportation demand management planners), and youth.
Departmental Priority: Climate change.

Program Area: International policy analysis, engagement and negotiations
Activities: Leadership of Canada's participation in the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) and Kyoto Protocol processes and in the negotiation of a post-2012 climate change regime.
Expected Results: – Establish bilateral action plans with key countries on climate change cooperation beyond 2012, and begin discussions on the form a post-2012 agreement will take. – In collaboration with key international partners, develop options for a sustainable international climate change post-Kyoto framework that includes all industrialized countries and key developing countries. Advance the policy framework for this new agreement by leveraging our bilateral agreements.
Indicators: Canada's level of progress in developing a sustainable post-Kyoto climate change framework.
Partners: Foreign Affairs Canada (FAC); Natural Resources Canada (NRCan); Agriculture and Agri-food Canada (AAFC); Canadian International Development Agency (CIDA); other national governments; United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC).
Departmental Priority: Climate change.

Program Area: Technology and innovation for climate change and clean air
Activities: Advancing the research, development, demonstration and deployment of innovative climate friendly technologies, for realizing GHG reductions, through project support programs and the assessment of ancillary technology benefits such as Clean Air.
Expected Results: – Advancing most promising innovative and climate friendly technologies through R&D, demonstrations and environmental assessments; or accelerating those technologies in advanced stages of development, as identified through the existing climate change technology R&D work (1998-2005), for enhanced commercialization and deployment through various existing or new mechanisms. – Accelerated R&D, demonstration and deployment of innovative climate change technologies, domestically and internationally for enhancing GHG reductions, clean air benefits and other environmental benefits.
Indicators: Level of deployment and commercialization of innovative climate friendly technologies.
Partners: Other government departments; Canada's Clean Development Mechanism (CDM/JI) office; foundations; provincial and territorial governments; industry associations.
Departmental Priority: Climate change.

More Information

Arctic Climate Impact Assessment	http://www.acia.uaf.edu/
Government of Canada Climate Change site	http://www.climatechange.gc.ca/english/
Greenhouse Gas Reporting Site	http://www.ghgreporting.gc.ca
Greenhouse Gas Sources and Sinks	http://www.ec.gc.ca/pdb/ghg/ghg_home_e.cfm
Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC)	http://www.ipcc.ch/
One-Tonne Challenge	http://www.climatechange.gc.ca/onetonne/english/
Pilot Emission Removals, Reductions and Learnings Initiative (PERLL)	http://www.ec.gc.ca/PERRL/home_e.html
United Nations Framework Convention on Climate Change	http://unfccc.int/2860.php

Section 2.1: Program Activity A2 – Improved air quality

What is the issue?

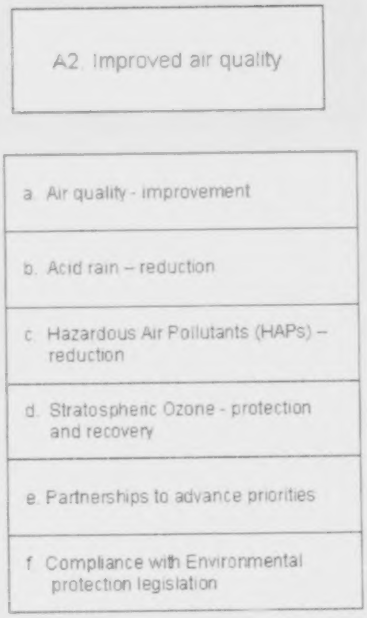

Clean air is essential to both human and ecosystem health. Most air pollutants come from the combustion of fossil fuels in motor vehicles, factories, industrial or thermal power plants, home furnaces and wood-burning fireplaces. Some of the main air pollutants in Canada are sulphur dioxide (SO_2), nitrogen oxides (NO_x), volatile organic compounds (VOC), airborne particles (also known as particulate matter or PM), and carbon monoxide (CO). VOCs and NO_x react in the presence of sunlight, heat, and stagnant air to form ground-level ozone (O_3), which lead to the creation of smog.

Smog is a noxious mixture of ground-level ozone and fine particulate matter that can often be seen as a haze in the air. It aggravates respiratory ailments and increases the occurrence of cardio-respiratory diseases. The finer particles – those with diameters equal to 2.5 micrometers ($PM_{2.5}$) or less – pose the greatest threat to human health because they can travel deepest into the lungs. Particularly vulnerable to smog are people with heart or lung disease, the elderly, and small children. Air pollutants, SO_2 and NO_x, also cause acid rain, which continues to severely stress ecosystems through the acidification of forests, wetlands, lakes, rivers, and streams.

Air quality is measured by the average concentrations of air pollutants in Canada and by trends in peak levels of ground-level ozone in Canada.

What are we doing about it?

Environment Canada's broad policy and program strategy for addressing air quality issues is detailed in the federal 10 year Clean Air Agenda that was announced in 2001.

Ongoing activities include: air quality monitoring, forecasting and reporting; producing year round air quality forecasts; delivering summer smog forecast programs in collaboration with provinces and municipalities; developing CEPA regulations for the Volatile Organic Compound (VOC) content of three major product categories; and developing voluntary instruments such as Environmental Performance Agreements with two major user sectors.

Plans and priorities over the three year planning period include: continuing to implement the federal 10 year Agenda on Cleaner Vehicles, Engines and Fuels (2001-2011) and the federal Agenda for the Reduction of Volatile Organic Compound (VOC) Emissions from Consumer and Commercial Products (2004-2010) (with Health Canada); updating national Environmental Codes of Practice for the iron and steel sector to include emission limits for smog precursor gases (in 2006-2007); exploring potential to establish Codes of Practice for additional industrial sectors (by 2006-2007); completing the 2-year Joint Canada-U.S. projects on air quality in the Georgia-Basin Puget Sound and the Windsor-Detroit area (in 2006) and extending the adoption of particulate matter into provincial Air Quality Indices (AQIs) across Canada.

Major Programs and Initiatives

Program Area: Air quality improvement
Activities: National Air Pollution Surveillance (NAPS); Canadian Air and Precipitation Monitoring Network (CAPMoN); National Air Quality Prediction Program; INFO-SMOG; National Pollutant Release Inventory (NPRI); Clean Air Day; Commuter Challenge; vehicle scrappage program; volunteer emission testing; Canada-wide standards for particulate matter and ground level ozone; reduction of air pollutants from industrial sectors; residential wood heating; *CEPA 1999*.
Expected Results: – Targets are continuously improved. – Reduced transboundary flows of air pollution. – Reduced emissions from vehicles, engines and fuels. – Reduced emissions from industrial and other sectors. – Public engagement to reduce air pollution. – Canadians understand how to interpret air quality information and are aware of actions they can take. – Canadians take action to reduce air pollution.
Indicators: Trends in peak levels of ground-level ozone and annual average concentrations of various air pollutants (such as NO_X, VOC, SO_2 and $PM_{2.5}$).
2004-2006 Sustainable Development Strategy Commitments: – The science and modeling related to particulate matter is improved and particulate matter is included in the national air quality forecasting program.[SDS1.1.3] – A Canada-wide health-risk based air quality index is developed in partnership with the medical community, NGOs and provinces/territories and disseminated within a daily air quality forecasting program across Canada.[SDS1.3.1]
Partners: Provincial/territorial environment ministries; United States; transportation sector; Health Canada; Industry; provinces, territories and municipalities; Canadian Council of Ministers of the Environment; Environmental Non-Governmental Organizations (ENGOs); Health NGOs.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection; environmental sustainability assessment.

Program Area: Acid rain reduction
Activities: Continue working with provinces and territories through the CCME to implement the Canada-Wide Acid Rain Strategy for Post-2000; Conduct ecosystem monitoring; Publish acid rain science assessment (in 2005).
Expected Results: Continued national, bilateral, and multilateral progress on acid rain.
Indicators: Emissions of SO_2 and NO_X emissions; size of area receiving wet sulphate deposition in excess of critical load; size of areas receiving total acid deposition in excess of critical load.
Partners: Provincial and territorial Ministers of the Environment; Foreign Affairs Canada; Agriculture and Agri-food Canada; Canadian International Development Agency; Health Canada; Department of Indian and Northern Affairs Canada; Industry Canada; Pest Management Regulatory Agency; Canadian Council of Ministers of the Environment Task Groups; Environment Canada regions; provincial governments; universities.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment.

Program Area: Hazardous air pollutants (HAPs) reduction
Activities: Active participation in fora such as the Stockholm Convention on POPs and the United Nations Economic Commission for Europe POPs and Heavy Metals Protocols; Support international control regimes for persistent organic pollutants and heavy metals; Implement Canada-wide Standards for mercury emissions and products.
Expected Results: Continued national, bilateral, and multilateral progress on Hazardous Air Pollutants (HAPs).
Indicators: Atmospheric deposition of POPs and mercury into Canada's ecosystems; participation and implementation of international agreements and programs.
Partners: Provincial and territorial Ministers of the Environment; Foreign Affairs Canada; Agriculture and Agri-food Canada; Canadian International Development Agency; Health Canada; Department of Indian and Northern Affairs Canada; Industry Canada; Pest Management Regulatory Agency; Canadian Council of Ministers of the

Environment Task Groups, Environment Canada regions, provincial governments, universities.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment.

Program Area: Stratospheric ozone – protection and recovery
Expected Results: – Continued national, bilateral, and multilateral progress on stratospheric ozone protection and recovery – Continue to meet obligations under the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer – Continue implementation of the domestic ozone-depleting substances (ODS) program. – Provide assistance to developing countries in meeting their Montreal Protocol obligations.
Indicators: Annual production and consumption of controlled ozone depleting substances in Canada and globally.
Partners: Provincial/Territorial Environment Ministers; Department of Foreign Affairs and International Trade; Agriculture and Agri-food Canada; Canadian International Development Agency; Health Canada; Department of Indian and Northern Development; Industry Canada; Pest Management Regulatory Agency; Canadian Council of Ministers of the Environment Task Groups; Environment Canada regions; provincial governments; universities.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection and environmental sustainability assessment.

Program Area: Partnerships to advance priorities
Activities: Increasing the number of environmental and related human health problems that are addressed by establishing partnerships focused on corrective action e.g. the delivery of EcoAction 2000 projects.
Expected Results: Community Based Partnerships – EcoAction – GHG emissions are reduced in support of the One Tonne Challenge initiative. – Community projects in support of water and air quality objectives are funded. International-based partnerships – International partnerships to promote international environmental policies are developed and implemented. – The objectives of the North American Agreement on the Environmental Cooperation are implemented.
Indicators: Number of new community projects and international partnerships.
Partners: Community groups; environmental groups; aboriginal groups and First Nations councils; service clubs; associations; and youth and seniors' organizations.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Program Area: Compliance with environmental protection legislation
Activities: Informing and educating the regulated community about environmental laws and securing its commitment to compliance. Compliance is achieved through compliance assurance, compliance promotion, and enforcement activities.
Expected Results: Compliance promotion – Regulated community is informed of and educated on the *CEPA 1999* air-related regulations. Enforcement – Compliance with *CEPA 1999* air-related regulations by persons covered by these regulations is secured.
Indicators: Level of regulated communities' compliance with *CEPA 1999* air-related regulations.
Partners: Transport Canada; the Royal Canadian Mounted Police; the Border Services Agency and provincial/ territorial environment ministries.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

More Information

Canada's Performance (environment chapter)	http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/04/cp-rc_e.asp
Criteria Air Contaminants Emission Summaries	http://www.ec.gc.ca/pdb/cac/cac_home_e.cfm
National Pollutant Release Inventory (NPRI)	http://www.ec.gc.ca/pdb/npri/npri_home_e.cfm

Section 2.1: Program Activity A3 – Reduced risk from toxics and other substances of concern

A3. Reduced risk from toxics and other substances of concern

a. Risk identified, understood for toxics and substances of concern

b. Risks are managed

c. Pollutants are directly managed

d. Compliance with Environmental protection legislation

e. Environmental conditions and impacts are monitored and reported

What is the issue?

Addressing the problem of substances that may pose a risk to the environment or human health is complex. These substances can be released from many industrial, domestic and international sources. Once released into the environment, they can be dispersed to remote regions in air and water currents, and may accumulate in sediments, soil and organisms. The substances can be dangerous in and of themselves (such as lead and mercury) or they can combine with other substances to contaminate air, water or soil.

The *Canadian Environmental Protection Act 1999* (*CEPA 1999*) defines a substance as toxic if it enters or may enter the environment in a quantity or concentration that has, or may have, a harmful effect on human life or health, the environment and its biological diversity or the environment on which life depends.

While toxic substances can affect all Canadians, the greatest health risk is for susceptible populations such as young children and the elderly. Some toxic substances persist in the environment and, while present in only small amounts, can affect many species and ecosystems. These substances build up in the tissues of living organisms such as the fish and wildlife that many Canadians consume. Aboriginal peoples, Inuit and others who consume these foods on a regular basis are particularly vulnerable.

What are we doing about it?

CEPA 1999 provides the legislative framework for preventing and managing the risks posed by toxic substances, chemicals, polymers and animate products of biotechnology. The *Act* recognizes the contribution of the management and control of toxic substances and hazardous waste to reducing threats to Canada's ecosystems and biological diversity. Environment Canada has primary responsibility for the implementation of *CEPA 1999* and jointly administers the research, categorization, assessment and management of toxic substances with Health Canada.

Environment Canada and Health Canada jointly administer the *New Substances Notification Regulations* (NSNR) under *CEPA, 1999*. Under these regulations, notification of any new substance, chemical, polymer or animate product of biotechnology is required prior to import or manufacture. All substances are assessed to determine if there is a risk to the environment or human health. If a substance is suspected of being toxic, conditions may be imposed on its use, or it may be prohibited from import or manufacture.

Canada is also addressing the potential risks posed by substances that were in use prior to introduction of the NSNR. Environment Canada and Health Canada are legislatively required under *CEPA, 1999* to categorize or sort, by September 2006, all of the approximately 23,000 substances on Canada's inventory of existing commercial chemicals according to characteristics

of inherent toxicity, persistence, bioaccumulation, and greatest potential for human exposure. Substances that meet the categorization criteria under this process will then undergo a screening level risk assessment to determine if they are toxic according to *CEPA, 1999* and require risk management measures.

Major Programs and Initiatives

Activities related to reducing the risk from toxic and other substances of concern can best be explained in terms of an ongoing cycle that starts with identifying and assessing the risk to both the environment and human health. These activities are managed through the development of risk management strategies and measures, ensuring the measures are complied with and monitoring, reporting on progress, and continually improving science. The program areas that support reducing risks from toxics and other substances of concern are outlined below.

Program Area: Risks are identified and understood for toxics and substances of concern
Activities: Risk assessment – risks posed by toxic substances are understood and substances requiring management are identified under the implementation of *CEPA 1999* and the New Substances Program (NSP).
Expected Results: – The risks posed by toxic substances are understood and substances requiring risk management are identified. – Priority will be given to developing research and science strategy for emerging issues, including endocrine disrupting substances, persistent organic pollutants, animate products of biotechnology, products of nanotechnology, and pharmaceuticals. – Unauthorized use of new substances prevented. – Departmental responsibilities (classification recommendations) for The Canadian Shellfish Sanitation Program are fulfilled. – Develop an assessment priority-setting framework for substances that have met categorization criteria
Indicators: Number of categorized commercial chemicals; Percentage of new substances notifications that are annually assessed within regulatory timeframe; Regulatory instruments in place to more efficiently address products of biotechnology; Identification of emerging issues.
Partners: Health Canada; Canadian Food Inspection Agency; Fisheries and Oceans Canada; and Agriculture and Agri-Food Canada.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment.

Program Area: Risks are managed
Activities: Risk management to address toxic substances and other substances of concern through the implementation of *CEPA 1999* and the Toxic Substances Management Policy, jointly administered by Environment Canada and Health Canada.
Expected Results: – Risk management actions to address sources of greatest concern for those substances added to Schedule 1. – Releases to the environment of persistent, bioaccumulative, toxic and anthropogenic substances are virtually eliminated. – International obligations are met with respect to transboundary movements of hazardous waste and hazardous recyclable materials and with respect to Polychlorinated Biphenyls (PCBs). – Risks associated with the discharge of inadequately treated wastewater effluents are reduced over time.
Indicators: Number of domestic releases of toxic substances for which control measures (e.g. regulations or voluntary instruments) are in place; number of substances identified as toxic listed on Schedule 1 under CEPA; the number of children admitted to hospital due to respiratory illness.
Partners: Canadian Council of Ministers of the Environment; Organization for Economic Cooperation and Development (OECD); Treasury Board Secretariat; Health Canada; Fisheries and Oceans Canada; Indian and Northern Affairs Canada and Arctic Council partner countries; Natural Resources Canada; and Industry Canada.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Program Area: Pollutants are directly managed
Activities: Pollutants posing environmental and related human health risks are directly managed through direct action, such as the issuing of ocean disposal permits, providing expert advice on project specific environmental assessments and strategic environmental assessments, environmental emergency planning, advancing the research, development, demonstration & deployment of prevention and control technologies; and federal contaminated site remediation.
Expected Results: – Improved ability to directly manage pollutants through the development and implementation of risk management tools and strategies. – The negative environment impacts of land-based activities to coastal and marine environments are prevented – Soil and groundwater contamination from petroleum products and allied petroleum products storage tank systems of the Federal House and on Aboriginal lands are prevented.
Indicators: Number of permits and environmental assessments; Progress in remediation of contaminated sites by custodial departments; Number of new technologies advanced and deployed for reducing pollutants; Quality of environmental assessments (project specific and strategic).
Partners: Department of Fisheries and Oceans; Transport Canada; Canadian Coast Guard; Canadian Environmental Assessment Agency; Public Works and Government Services Canada; Province of Nova Scotia; Cape Breton Regional Municipality; Health Canada; Parks Canada Agency; Department of National Defence; Indian and Northern Affairs Canada; Royal Canadian Mounted Police; Natural Resources Canada; Treasury Board Secretariat; Canadian Food Inspection Agency; Foreign Affairs Canada; International Trade Canada; Correctional Service of Canada; Agriculture and Agri-Food Canada; provincial governments.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection; environmental sustainability assessment.

Program Area: Compliance with environmental protection legislation
Activities: Informing and educating the regulated community on environmental laws (*CEPA 1999* and *Fisheries Act* section 36 (3) and securing its compliance. Compliance is achieved through compliance assurance, compliance promotion, and enforcement activities.
Expected Results: Compliance promotion – Regulated community is informed of and educated on the *CEPA 1999* and Fisheries Act section 36 (3). Enforcement – Compliance with *CEPA 1999* and Fisheries Act 36 (3) is secured.
Indicators: Level of the regulated communities' compliance with *CEPA 1999* regulations and other risk management tools, and the pollution prevention provisions of the *Fisheries Act*.
Partners: Department of Fisheries and Oceans; the Royal Canadian Mounted Police; the Border Services Agency; the Canadian Coast Guard and provincial/territorial environment ministries.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Program Area: Environmental conditions and impacts are monitored and reported
Activities: Monitoring and reporting; information collection through the National Pollutant Release Inventory (NPRI), *CEPA* Registry, and other avenues; making data available to Canadians.
Expected Results: Improve monitoring and reporting to in order to inform future government, business and citizen action on pollution prevention and control by collecting and providing information through the National Pollutant Release Inventory (NPRI), *CEPA* Registry, and other avenues.
Indicators: Quality of information reported out and contained in the National Pollutant Release Inventory (NPRI) and *CEPA* Registry; use of information in departmental decision-making.
Partners: National Air Pollution Surveillance (NAPS); provincial and territorial governments; Health Canada.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment.

More Information

Canadian Environmental Protection Act, 1999	http://www.ec.gc.ca/CEPARegistry/default.cfm
National Pollutant Release Inventory (NPRI)	http://www.ec.gc.ca/pdb/npri/npri_home_e.cfm

Section 2.2: Biodiversity Conservation Strategic Outcome

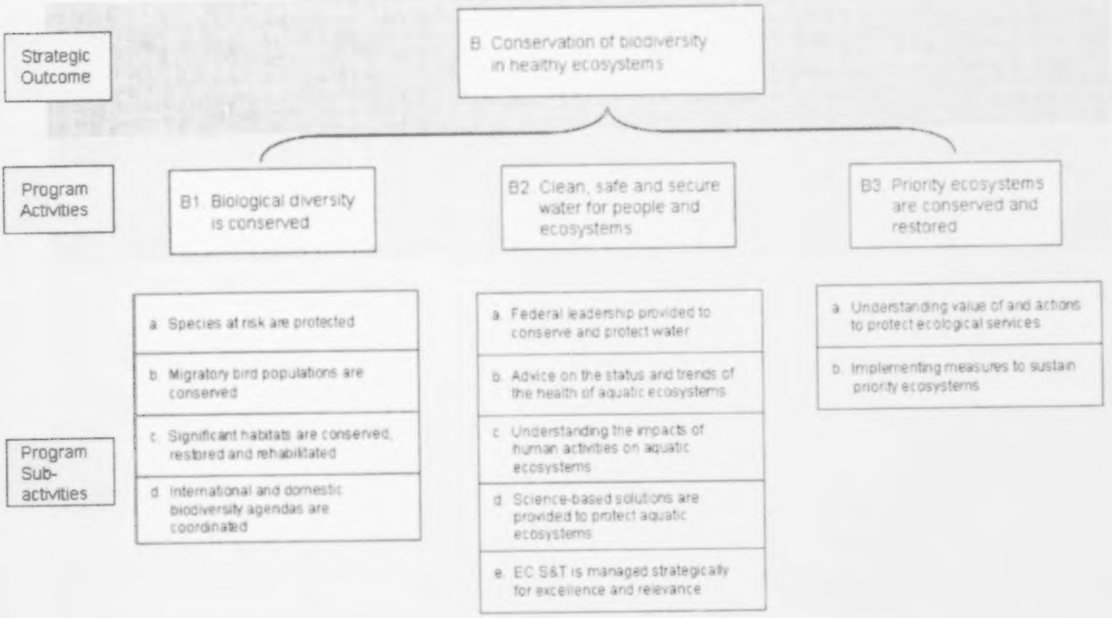

What is the issue?

Canada is recognized around the world for its natural wealth, including its wildlife, forests, water and protected areas. Canada is home to over 71,500 known species of wild animals, plants and other organisms including 200 species of mammals, 400 species of birds, 1,100 species of fish and 4,000 species of plants. From a global perspective Canada has 20% of the world's remaining wilderness, 7% of the world's renewable freshwater, 25% of the global wetlands, 10% of its forests and the longest coastline in the world.

Despite this apparent abundance of resources, Canada's natural capital is at risk. Human induced pressures are contributing to significant declines in many species of animals and plants. Urbanization, agricultural intensification, forest harvesting and other resource extraction industries are increasingly leading to habitat loss and fragmentation. The long-term effects of acid rain, expanding use of pesticides and other toxic chemicals, and the threat of global climate change exacerbate this situation. Finally, increased international human movement and trade have led to new threats to wildlife and their habitat from introduced diseases and alien invasive species.

Clean, safe and secure water for people and ecosystems continues to be a shared vision for governments domestically and internationally. In Canada water quality, quantity and use issues are complex, and multi-jurisdictional. Water is a life sustaining part of our ecosystems. It is critical not only to human health and well being but also to sustainable growth and biodiversity. There are unique pressures that face both the water supply and water quality in parts of Canada. The federal government has numerous direct roles to play with regards to management of water and drinking water on federal lands and in federal facilities. At least 19 federal departments are in some way implicated in the management of water. This as a result provides a significant horizontal management challenge within the federal house. In addition, close collaboration with

provincial, territorial and municipal governments is essential since they bear the most responsibility for the day-to day management of water.

What are we doing about it?

Environment Canada's programs, services and initiatives to conserve biological diversity (biodiversity) in healthy ecosystems focus on building shared sustainability strategies and partnerships for conserving Canada's wildlife, ecosystems, fresh water and wetland resources; contributing to the scientific understanding of ecosystems; establishing science and technology practices; and developing partnerships to improve the health of nationally significant ecosystems. Activities under this strategic outcome are grouped into the following program areas:

- Conservation of biological diversity;
- Clean, safe and secure water for people and ecosystems; and
- Conservation and restoration of priority ecosystems.

Section 2.2: Program Activity B1 – Biological diversity is conserved

What is the issue?

B1. Biological diversity is conserved

a. Species at risk are protected
b. Migratory bird populations are conserved
c. Significant habitats are conserved, restored and rehabilitated
d. International and domestic biodiversity agendas are coordinated

The most significant threat to biodiversity lies in the loss, degradation and fragmentation of the habitats that animals and plants need to survive. While parks and protected areas help protect natural habitats, they are scattered throughout the country with, in some areas, only limited natural linkages between them.

Invasive alien species (IAS), including plants, animals and other organisms (e.g. microbes), are the second largest threat to biodiversity. In addition to environmental harm, they can also cause economic harm or harm to human health. Human actions are the primary means of invasive species introductions.

For nature conservation to be a success in Canada, we need to broaden our focus from simply protecting areas of land and water to managing the full continuum of ecosystems including wilderness, parks, working landscapes and urban centres. More needs to be done to influence a wider range of private and public lands by engaging networks of stakeholders in habitat conservation strategies.

Conserving biodiversity will require not only that we maintain healthy populations of wild species, but also that we protect and recover species that have become threatened or endangered. We also need to ensure that the use of wildlife is sustainable.

What are we doing about it?

The lack of recognition of the interconnectedness of Canada's resources has meant that the impact of efforts to conserve Canada's natural legacy is not as significant as it could be. There is a strong need to develop partnerships with industry, academia and non-governmental organizations to promote and advance integrated conservation planning and management.

By legislation, the particular focus of EC's conservation efforts is on migratory birds, species at risk and their habitats.

Major programs and initiatives

Program Area: Species at risk are protected

Activities: Assessing whether species are at risk; protecting and recovering species at risk and their habitats; preventing species from becoming at risk; and ensuring that Canada's trade in non-endangered species is sustainable.

Expected Results:

The National Strategy for the Protection of Species at Risk and *Species at Risk Act* are implemented:

- Species are assessed or reassessed through the formal processes of COSEWIC.
- Species are listed under SARA and other regulations are developed as required to implement the Act.
- Implementation policies and guidelines for SARA are developed/approved.
- NACOSAR is established and aboriginal people are engaged in SARA implementation.
- Recovery strategies are prepared for species listed as extirpated, endangered and threatened.
- Provincial and territorial governments and Aboriginal organizations are engaged.
- Stakeholder consultations contribute to desired results and NGOs and industry are engaged in protection and/or recovery.
- Enforcement capability for species at risk is established.
- International obligations related to species at risk are met and compliance with WAPPRIITA is promoted.

Indicators: Change in status of reassessed species at risk; number of endangered and threatened species, sub-species and populations in each of Canada's ecozones; amount of habitat for species at risk that is effectively protected.

Partners: Department of Fisheries and Oceans (DFO); Parks Canada Agency; other government departments (OGDs); provinces and territories; NGOs; Wildlife Management Boards; Aboriginal organizations; industry. (on CITES – also Foreign Affairs Canada, Unites States and Mexico)

Departmental Priority: Environmental conservation and protection; environmental sustainability assessment.

Program Area: Migratory bird populations are conserved

Activities: Sustaining migratory bird populations through finalization of the CWS migratory bird program plan, continued development of partnerships under the North American Bird Conservation Initiative, update and enforcement of migratory bird regulations, outreach activities, and Aboriginal Cooperative management.

Expected Results:

- Knowledge of the status of migratory bird populations is acquired and conservation measures undertaken.
- Compliance with the *Migratory Bird Convention Act* is promoted and enforced.
- Awareness of stakeholders and the public is increased and support for migratory bird conservation initiatives obtained.
- Cooperative management processes and structures are established to accommodate and respond to Aboriginal and treaty rights in land claim settlements.
- Partnership initiatives for migratory bird conservation are developed and implemented.
- Impacts of toxic substances and diseases on migratory birds and other wildlife at risk are understood and the advice provided supports timely interventions.
- Impacts of oil and other pollution, illegally discharged from ships in Canada's Exclusive Economic Zone are

reduced using existing enforcement capabilities of the Migratory Birds Convention Act and Canadian Environmental Protection Act with the potential for enhanced capability through amendments to the two Acts proposed in Bill C-15.
Indicators: Percentage of threatened and endangered species of migratory birds with stable or increasing populations; population levels of targeted migratory bird species and other wildlife under federal jurisdiction.
Partners: Primarily federal and State governments in the United States and Mexico; federal governments of nations in the Western Hemisphere as well as of Denmark and Finland; federal departments such as Agriculture and Agri-food Canada; Health Canada; Fisheries and Oceans; National Defence; Foreign Affairs Canada and NRCan; provincial governments as well as non-government agencies and organizations.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection; environmental sustainability assessment.

Program Area: Significant habitats are conserved, restored and rehabilitated; overall ecosystem integrity is sustained
Activities: Protecting and conserving specific critical habitats; facilitating a national evolution toward systems of integrated landscape management.
Expected Results: – A steady increase in the number of Canadian ecosystems covered by an integrated landscape decision-making/management process. – Species at risk and their habitats are conserved through the Habitat Stewardship Program. – National Wildlife Areas, Marine Wildlife Areas, Migratory Bird Sanctuaries and RAMSAR sites are established and maintained, within the context of broader ecosystem/landscape plans. – Land donations to support conservation are enabled through the Ecological Gifts Program. – Aboriginal organizations and communities continue to be engaged. – Stakeholder consultations and participation continue to be used to contribute to desired results.
Indicators: – Area of conserved wildlife habitat that is under direct Environment Canada protection or protected through departmental partnerships and influence. – Area of the nation covered by integrated landscape decision-making/management processes.
Partners: Aboriginal Peoples; other government departments; provinces and territories; industry and industry associations; environmental non-government organizations.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection; environmental sustainability assessment.

Program Area: International and domestic biodiversity agendas are coordinated
Activities: Fulfill Canada's key international obligations under the Biodiversity Convention and domestic obligations under the Canadian Biodiversity Strategy.
Expected Results: – Convention on Biological Diversity (CBD) decisions serve the environmental, economic, social and cultural interests of Canadians: Canadians have easy access to information on Canada's participation in the CBD and other international biodiversity forums. – Canada recognized globally as fulfilling its obligations and commitments under the CBD and as an influential contributor to implementing and reporting against the international target of reducing the rate of biodiversity loss by 2010. – Canada seen to be playing a significant role in the operation/strategic direction of the CBD, in enhancing capacity of other countries, and in promoting interests of indigenous people. – Facilitated implementation of the Canadian Biodiversity Strategy by Canadian jurisdictions, government departments, and resource sectors through management, co-ordination and identification of national implementation priorities and development of common biodiversity targets, indicators and supportive monitoring systems. – Environment Canada will continue its leadership role relating to *An Invasive Species Strategy for Canada* which was approved by the federal-provincial-territorial Ministers responsible for forests, fisheries and aquaculture, endangered species and wildlife in September 2004. Beginning in 2005-2006, the federal

government will initiate implementation of the Strategy in the areas of public awareness and risk analysis of alien plant and aquatic species. – Enhanced conservation and sustainable access and use of Canadian genetic resources facilitated through development (with provinces and territories, with input from aboriginal groups, and stakeholders) of an approach which identifies Canadian interests in this emerging priority and better positions Canada to be active, on a domestic-driven basis in negotiations on an international regime on Access and Benefit Sharing (ABS) of genetic resources and associated traditional knowledge.
Indicators: – National consensus on Biodiversity outcomes framework in support of 2010 target. – Biodiversity reporting system in place. – Introduction of ABS policy frameworks and pilot projects at national and sub-national levels.
Partners: Fisheries and Oceans Canada; Natural Resources Canada; Indian and Northern Affairs Canada, Agriculture and Agri-Food Canada; Foreign Affairs Canada; Parks Canada Agency; Canadian International Development Agency; provinces and territories; private sector; and ENGOs.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Program Area: Natural Legacy Agenda
Activities: Fulfil Environment Canada's responsibility to develop environmental performance standards which will specify desired levels of environmental quality required of agriculture, and for validating beneficial management practices. The Oceans Action Plan builds upon Canada's Oceans Strategy and is a continuation of efforts to develop a comprehensive strategy for oceans management. Environment Canada will work with the interdepartmental community in the implementation of Canada's Oceans Action Plan, including the identification of Marine Protected Areas and the creation of integrated management zones in priority areas.
Expected Results: – Suite of standards for air, biodiversity, pesticides, and water elements that are at high risk from agricultural activities. – Environmental performance standards developed by the National Agri-Environmental Standards Initiatives (NAESI) will be implemented at the farm level through beneficial management practices leading to certification of Canadian agriculture practices and continued access to international markets. – Improved stewardship by agricultural producers of the land, water, air, and biodiversity. – Wild living resources are conserved (refer also to expected results under "Protecting species at risk" and "Sustaining Migratory Bird Population" major initiatives/programs). – Increased public and private stewardship on Canada's lands and waters. – Canada's protected areas are established, expanded and restored (refer also to expected results under "Protecting and conserving habitats" major initiative/program). – Strengthen the scientific information base.
Indicators: – Use of scientific information by decision-makers. – Standards are integrated by AAFC into beneficial agricultural management practices and to assess relative performance of the agriculture industry. – Amount of totally and strictly protected areas in Canada
Partners: Agriculture and Agri-Food Canada, Health Canada and other federal departments as required; provinces and territories (individually or through the Canadian Council of Ministers of the Environment); academia; producers; National Round Table on the Environment and Economy; Aboriginal Peoples; Commission for Environmental Cooperation; NGOs; community level organizations; Fisheries and Oceans Canada; Parks Canada Agency.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Section 2.2: Program Activity B2 – Clean, safe and secure water for people and ecosystems

B2 Clean, safe and secure water for people and ecosystems

a. Federal leadership provided to conserve and protect water

b. Advice on the status and trends of the health of aquatic ecosystems

c. Understanding the impacts of human activities on aquatic ecosystems

d. Science-based solutions are provided to protect aquatic ecosystems

e. EC S&T is managed strategically for excellence and relevance

What is the issue?

Water – its availability, quality, and many uses to people and nature – is a fundamental sustainable development issue. Water is essential for life and for the health of humans and ecosystems and vital to many sectors of the economy.

Water issues are emerging as *the* critical issue of the 21st century. While water availability is not seen to be a critical problem in most of Canada, ever-increasing demands for water coupled with burgeoning populations and the looming impacts of climate change, have raised concerns in many jurisdictions about our ability to manage this vital resource in a sustainable manner. The urgency is heightened by the prohibitive costs of maintaining or adding new water storage, treatment, and distribution infrastructure.

The ability to secure a clean and healthy environment for Canadians is dependent upon our capacity to understand how our ecosystems are affected by human-induced stressors and to transfer that knowledge to Canadians and the global community. Only then can it be incorporated into decision-making. An understanding of the ecosystem structure, processes and functions, as well as the effects of economic activities, is a critical requirement for effective ecosystems-based management and it is of fundamental importance to sound decision-making.

What are we doing about it?

Environment Canada works in collaboration with other federal departments, provinces and territories (e.g. individually or through the Canadian Council of Ministers of the Environment), science networks related to work on the environment, as well as the public (including non-governmental organizations, academia and municipalities) to share information, determine priorities for monitoring and research, provide timely and integrated scientific information and advice to decision-makers and promote sustainable water use in Canada and build best management practices for sustaining efficient use of Canada's water.

Major programs and initiatives

Environment Canada addresses critical water issues on a number of fronts:

Program Area: Federal leadership is provided to conserve and protect water
Activities: Governance: international and bi-national water initiatives.
Expected Results: – An integrated, watershed approach to water management in Canada is advanced and connected. – Shared water priorities are identified with Provinces and Territories and integrated into work plans. – Programs are tailored to deliver source water protection and water conservation through the First Nations Water Management Strategy in partnership with Indian and Northern Affairs and Health Canada. – Key sectoral strategies are developed and implemented to improve the efficient and sustainable use of water in

Canada. – Information on water issues is conveyed to respond to demands from national to local levels of decision-making. – The mix of water management instruments and tools (e.g. economic, policy, guidelines) are designed, modified, or adapted to promote uptake and optimize results. – Canada's engagement in global water events and negotiations improve access to clean water and promote the use of Canadian expertise and technology. – Canada's water quality and quantity interests are protected bi-nationally. – Federal water strategies are developed and implemented in a complimentary and comprehensive manner.
Indicators: Coordinated federal water policy with targeted instruments and actions that support partnerships and deliver on common goals.
Partners: Federal, provincial, territorial and municipal governments; other federal departments (approximately 20 federal departments and agencies have water-related roles); Canadian Council of Ministers of the Environment; NGO's; the International Joint Commission; industry; academia.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection, Strategic Integration and Environmental Sustainability Assessment.

Program Area: Advice on the status and trends of the health of aquatic ecosystems
Activities: Providing leadership on the development and implementation of an affordable and demand-driven monitoring and reporting program on the status and trends of aquatic ecosystem health which will produce nationally consistent, locally relevant information and indicators for decision-makers and Canadians.
Expected Results: – Develop RésEau – a Canada-wide information portal integrating water quality/quantity and use data and information from distributed sources which will facilitate sharing, discovery, access and use by water management experts and the Canadian public (2005-2007). – Develop a water quality indicator that will provide a trusted source of information on national water quality by filling gaps in data through establishment of dedicated national water quality monitoring network and federal-provincial agreements; strengthened interpretive tools and assessment approaches and improved national reporting (2005-2008).
Indicators: Policy- and decision-makers and Canadians have the scientific information they need on status of and trends in ecosystem health to make informed decisions to protect and conserve the environment.
Partners: Other federal departments, provinces and territories (individually or through Canadian Council of Ministers of the Environment), science networks and the public (ENGOs, academia).
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment; weather and environmental services.

Program Area: Understanding the impacts of human activities on aquatic ecosystems
Activities: Conducting research to identify human activities that are having significant impact on aquatic ecosystems, ecosystems that are most vulnerable to those impacts and opportunities to minimize these impacts and transferring the knowledge to decision-makers who can take action to address aquatic ecosystem health issues.
Expected Results: – Advance scientific understanding of the impacts of land use practices and the effects of toxics and substances of concern and changes in climate and biodiversity on aquatic ecosystems. – Conduct and publish science assessments on taste and odour in drinking water sources, contaminated sediments, and ecosystem impacts of acid rain (2005-2007).
Indicators: Use of research and scientific information by decision-makers.
Partners: Other federal departments, provinces and territories (individually or through Canadian Council of Ministers of the Environment), science networks and ENGOs, academia, international academic community.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection; environmental sustainability assessment; climate change.

Program Area: Science-based solutions are provided to protect aquatic ecosystems
Activities: Develop innovative science-based solutions (e.g., environmental quality standards and guidelines) and integrated water resource and landscape management actions to conserve, protect and promote sustainable use practices and to protect and enhance the health of aquatic species.
Expected Results: – Develop environmental quality guidelines for aquatic ecosystems (water, sediment, tissue residues) to sustain, protect and enhance the quality of the environment and its major beneficial uses. – Develop soil quality guidelines for the remediation of contaminated sites and to sustain, protect and enhance the quality of the terrestrial environment and its major beneficial uses. – Provide expertise and guidance on the application of guidelines in priority government initiatives such as source water protection, agri-environmental standards and site-specific water quality indicators. – Promote the uptake of water quality assessment tools through training, technical publications and website information. – Develop sustainable water management practices (e.g. improved municipal wastewater treatment approaches, new technologies for remediation of contaminated sites and development of sustainable urban stormwater management practices). – Develop agri-environmental standards under the Agricultural Policy Framework for use in the management of impacts on water stemming from agricultural sector.
Indicators: The availability of innovative science-based solutions (e.g., environmental quality guidelines and standards.
Partners: Federal departments (Indian and Northern Affairs Canada; Health Canada; Agriculture and Agri-Food Canada; Fisheries and Oceans Canada); provincial and territorial governments (individually and through the Canadian Council of Ministers of the Environment); other national governments; industrial sectors, science networks; stakeholders; NGO's; academia.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection; environmental sustainability assessment.

Program Area: EC's Science and Technology is managed strategically for excellence and relevance
Activities: Strategically managing EC's S&T and developing S&T policy for EC, contributing to and implementing federal S&T policy, and reporting on and communicating about EC's S&T effort.
Expected Results: – Environment Canada's science and technology are high quality. – Environment Canada's science and technology efficiently and effectively support the department's mission and contribute to achieving the federal government's goals. – Environment Canada's science and technology are integrated with federal, Canadian and international environmental science and technology capacity. – Environment Canada's science and technology effectively address the environmental and sustainable development needs of Canadians.
Indicators: Independent recognition of the quality of Environment Canada's science and technology and their management.
Partners: Other government departments; granting agencies and foundations (e.g. Canada Foundation for Innovation; Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada; Canadian Institutes of Health Research; Social Sciences and Humanities Research Council); universities.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment; departmental transformation (strategic integration).

Section 2.2: Program Activity B3: Priority ecosystems are conserved and restored

What is the issue?

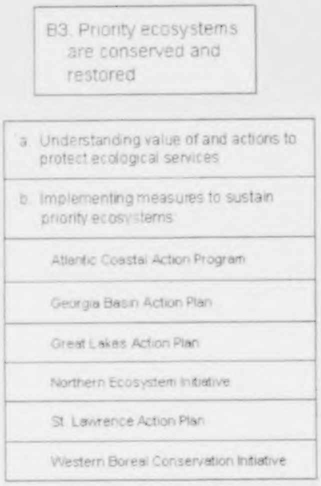

Canada's landscapes and seascapes are diverse. They contain varying habitats and ecosystems including tundra, grasslands, estuaries and forests. Associated with these ecosystems are many resources and assets either on the ground (such as trees, wildlife, wetlands, and soils) or below the ground or sea (such as oil and gas, minerals, and groundwater).

We need to understand how our ecosystems work and how they are affected by human-induced stressors so that we can transfer that knowledge to Canadians and the global community and use it to make sound and informed decisions.

The challenge is to build on the existing resource-based, species-based, habitat-based and protected areas-based management approaches to develop a more integrated and comprehensive framework that better serves broad conservation and resource management goals.

What are we doing about it?

Ecosystem approaches provide integrated conservation planning and a framework for collaborative action to address the complex environmental issues affecting targeted ecosystems. Ecosystem approaches achieve results through partnerships, pooling resources, focusing science, coordinating efforts, sharing information and generating a broad basis for support. They help build the capacity of all the players involved to make better decisions and to effect change.

Major programs and initiatives

Environment Canada works with a broad spectrum of governments and communities of interest in pursuit of shared objectives in six ecosystem initiatives across Canada:

Program Area: Understanding the value of and actions to protect ecological services
Activities: Environmental quality status and trends monitoring and reporting.
Expected Results: – Enhanced linkages with networks in Canada and improved information sharing on ecosystem changes. – Integrated approach to the generation, acquisition and dissemination of information and knowledge. – More accessible information on ecosystem health and enhanced public awareness of ecosystem changes. – Policy- and decision-makers and Canadians have the scientific information on the status of and trends in ecosystem health to make informed decisions to protect and conserve the environment.
Indicators: An improved understanding of the inter-related dynamics of the ecological, economic and social systems in ecosystems.[SDS3.1.1]
Partners: Other federal departments; provinces and territories (individually or through Canadian Council of Ministers of the Environment); science networks and the public (ENGOs, academia).
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Program Area: Implementing measures to sustain priority ecosystems
Activities: Atlantic Coastal Action Program.
Expected Results: – Local capacity built to assume a leadership role for sustainability at the community and regional ecosystem level. – Collaborative stewardship actions support the sustainability of Atlantic ecosystems and communities. – Local, scientific and indigenous knowledge supports improved public awareness and decision making by advancing the understanding of key ecosystem stresses. – Improved and enhanced environmental quality through priority actions identified in local comprehensive environmental management plans. – Improved public awareness and enhanced scientific understanding of environmental issues.
Indicators: An improved understanding of the inter-related dynamics of the ecological, economic and social systems in ecosystems.[SDS3.1.1]
Partners: Atlantic Coastal Action Program communities; sub-regional ecosystem initiatives; federal departments (Fisheries and Oceans; Agriculture and Agri-Food Canada; Health Canada, Human Resources; Parks Canada Agency; Natural Resources Canada; ACOA; Industry Canada); 4 Atlantic provinces; private sector; academia; and other non-governmental organizations.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Program Area: Implementing measures to sustain priority ecosystems
Activities: Georgia Basin Action Plan.
Expected Results: – Collaborative stewardship actions support the sustainability of the Georgia Basin. – Sustainable land, aquatic and resource planning and management support the conservation, protection and restoration of the environment, enhance human well-being, and contribute to a strengthened economy. – Scientific and indigenous knowledge supports improved decision-making by advancing the understanding of key ecosystem stresses. – Targeted ecosystems are protected from harmful human activities and affected key ecosystem components are restored.
Indicators: A performance measurement framework is in place to help determine the impact of the Georgia Basin Action Plan. A mid-term evaluation will be conducted in 2006. For more information, refer to: http://www.pyr.ec.gc.ca/georgiabasin/index_e.htm.
Partners: Formal signatories – Fisheries and Oceans Canada; Parks Canada Agency; British Columbia Ministry of Water, Air and Land Protection; British Columbia Ministry of Sustainable Resource Management. Other partners include: Coast Salish First Nations; local and regional governments; non-government organizations and other federal and provincial departments.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Program Area: Implementing measures to sustain priority ecosystems
Activities: Great Lakes Action Plan.
Expected Results: – Restored environmental quality in two Areas of Concern, resulting in the removal of the designation "Area of Concern." – Completion of all required federal actions for Remedial Action Plans in at least six Areas of Concern. – Progress towards the rehabilitation of ecological systems in the remaining Areas of Concern. – Progress towards the virtual elimination or significant reductions for persistent bioaccumulative toxic substances such as mercury, dioxins, furans and PCBs.

Indicators: An improved understanding of the inter-related dynamics of the ecological, economic and social systems in ecosystems.[SDS3.1.1]
Partners: Agriculture and Agri-Food Canada, Fisheries and Oceans Canada, Health Canada, Parks Canada, Natural Resources Canada, Public Works and Government Services Canada; Transport Canada, Ontario Ministry of Agriculture and Food, agencies of the U.S. federal government and the eight Great Lakes States.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Program Area: Implementing measures to sustain priority ecosystems
Activities: Northern Ecosystem Initiative.
Expected Results: – The health and sustainability of northern communities and ecosystems is enhanced. – Improved understanding and awareness of the ecosystem impacts of contaminants and climate change through a combination of local, traditional and scientific knowledge and methodologies. – Development of an Integrated Ecosystem Thresholds Model for implementation in the Canadian North. – Completion of an inventory of existing ecosystem indicators for the Canadian North. – Improved environmental stewardship capacity in northern communities and Aboriginal organizations.
Indicators: An improved understanding of the inter-related dynamics of the ecological, economic and social systems in ecosystems.[SDS3.1.1]
Partners: Indian and Northern Affairs Canada; Natural Resources Canada; Agriculture and Agri-Food Canada; Fisheries and Oceans Canada; Governments of the Northwest Territories, Yukon, Nunavut, Quebec, Ontario, Newfoundland and Labrador; Innu Nation; Inuit Tapiriit Kanatami; Dene Nation; Council of Yukon First Nations; Cree Council of Northern Quebec; Naskapi First Nation; Inuit of Nunavik; academia; the private sector, non-governmental organizations; and northern communities.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Program Area: Implementing measures to sustain priority ecosystems
Activities: St. Lawrence Action Plan.
Expected Results: – Develop a concerted Canada-Quebec concept for the integrated management of the St. Lawrence. – Implement actions that contribute to the health and prosperity of the ecosystem. – Improve our knowledge of the St. Lawrence ecosystem (impacts of stresses, biodiversity, monitoring). – Increase public knowledge of the state of the ecosystem's health. – Support local community groups (14 ZIP committees) and build new partnerships. – Implement and improve the sustainable navigation strategy for the St. Lawrence.
Indicators: An improved understanding of the inter-related dynamics of the ecological, economic and social systems in ecosystems.[SDS3.1.1]
Partners: Federal departments (Environment Canada; Agriculture and Agri-Food Canada; Fisheries and Oceans Canada; Transport Canada; Canadian Space Agency; Public Works and Government Services Canada; Government of Quebec (Ministère du Développement durable et des Parcs, Ministère des Transports du Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune); Areas of Prime Concern (ZIP); Committees; non governmental organizations.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

Program Area: Implementing measures to sustain priority ecosystems
Activities: Western Boreal Conservation Initiative.
Expected Results for Phase I (2003-2008): – Production of knowledge and action that has worked towards conservation of boreal forests, and to sustain or increase populations of migratory birds in the boreal forest. – Working through partnerships, management of boreal forests in Canada are moving towards a model of conservation-based landscapes, based on the principles of protected areas and sustainable development. – Partnerships and resources are in place that will allow Phase II of WBCI to function as a nationally-based program across the boreal forest. – Improved understanding of the status of populations in the boreal forest acquired and contribution made to ensure recovery of species at risk. – There is an increased awareness and appreciation of boreal forests and their biodiversity in Canada.
Indicators: Availability of knowledge relevant to biodiversity conservation in boreal forests; application of results to best practices, governance and conservation programs of partners and Environment Canada; existence of a national program within Environment Canada that is focused on the conservation of boreal forests.
Partners: Provincial and territorial departments; other federal government departments; ENGOs; forest and energy industry; academia; Aboriginal peoples.
Departmental Priority: Environmental conservation and protection.

More Information

Atlantic Coastal Action Program	http://atlantic-web1.ns.ec.gc.ca/community/acap/default.asp
Georgia Basin Action Plan	http://www.pyr.ec.gc.ca/GeorgiaBasin/index_e.htm
Great Lakes Action Plan	http://www.on.ec.gc.ca/greatlakes/
St. Lawrence Action Plan	http://www.slv2000.qc.ca/index_az.htm
Northern Ecosystem Action Plan	http://www.pnr-rpn.ec.gc.ca/nature/ecosystems/nei-ien/dh00s00.en.html
Western Boreal Conservation Initiative	http://www.pnr-rpn.ec.gc.ca/nature/ecosystems/da00s02.en.html

Section 2.3: Adaptation to the Environment Strategic Outcome

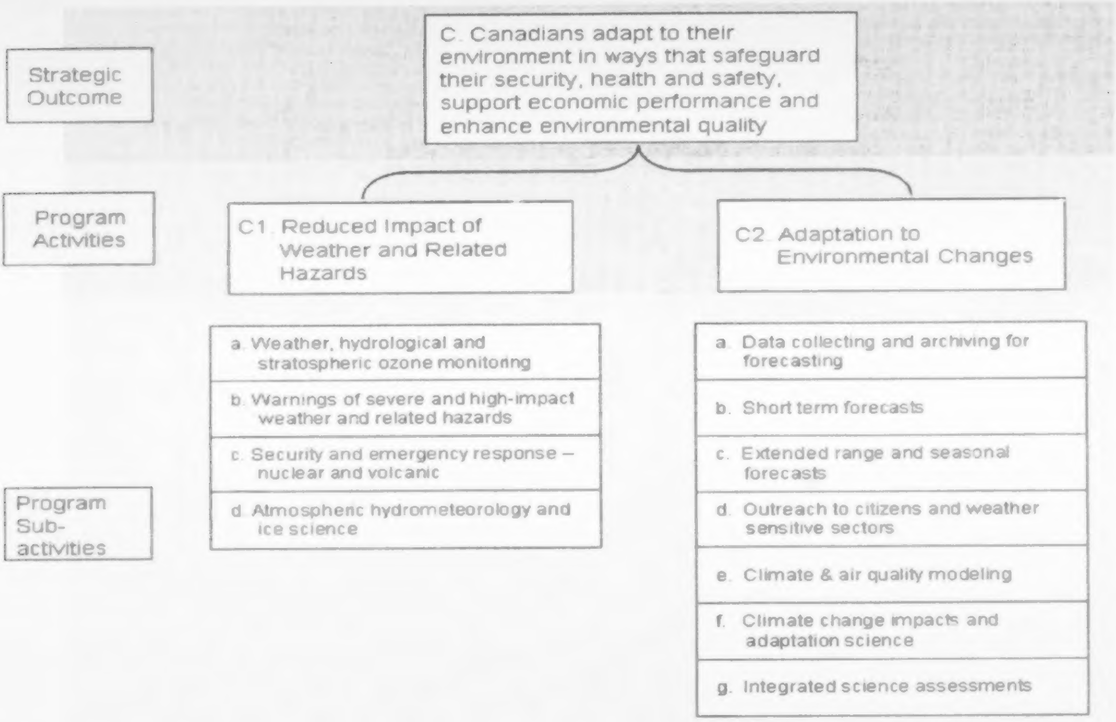

What is the issue?

As Canadians, we are affected by environmental and weather conditions such as extremes in temperature and precipitation, variable lake levels, winter storms, hurricanes, tornadoes, droughts, floods, smog, sea ice conditions, road icing and aircraft turbulence. These conditions can affect our health and safety, our property, our businesses, the economy, and the environment.

What are we doing about it?

Environment Canada works to reduce risks to Canadians from weather-related and environmental hazards by providing warnings of hazardous and severe weather and by providing science and information to support other government departments and agencies in their decision-making.

Forecasting services operate 24 hours per day, 365 days per year, to forecast weather and environmental conditions across Canada at the local, regional and national levels.

Environment Canada provides the federal government with essential scientific information to support the development of effective policies on key issues such as clean air, clean water and water management, and climate change.

Environment Canada's work also helps weather-sensitive sectors such as transportation, energy, agriculture, fisheries, forestry and tourism, to improve productivity and competitiveness, as well as assisting them to make their operations environmentally sustainable.

Section 2.3: Program Activity C1
Reduced impact of weather and related hazards

What is the issue?

C1. Reduced Impact of Weather and Related Hazards

- a. Weather, hydrological and stratospheric ozone monitoring
- b. Warnings of severe and high-impact weather and related hazards
- c. Security and emergency response – nuclear and volcanic
- d. Atmospheric hydrometeorology and ice science

The risks to health, safety, property and the economy from naturally occurring environmental hazards, such as ice storms, floods, hurricanes, drought, and wind, are increasing. As well, property and economic losses due to environmental hazards have increased dramatically in recent years.

In 1998, Canada spent $3 billion to repair damage from high impact weather and related hazards. Not counting timber losses, the cost of fighting British Columbia's 2004 wildfires alone approached $500 million. In total, nearly 2,500 forest fires destroyed 2,650 square kilometres of land, bush and residential areas. After back-to-back deluges in Edmonton in July 2004, insurers paid out close to $160 million in over 12,000 claims.

What are we doing about it?

The long-term goal of Environment Canada's work in this program area is to improve Canadians' capacity to adapt to, anticipate, mitigate, withstand, and recover from high-impact weather events and related hazards. This helps to create healthy communities where threats from environmental hazards are minimized.

To further the benefits derived from warnings, Environment Canada continues to explore innovative ways to deliver weather warnings and information to Canadians in time for them to take action to protect themselves and their property. Media and private sector companies are key partners in getting warnings and forecasts out to Canadians. Technologies, such as cell phones, personal data assistants, laptop computers, the Internet, and digital radios, offer a variety of future opportunities.

Water continues to be a growing priority in Canada and Environment Canada plays a key role in monitoring, understanding, and predicting the impacts of environmental changes on Canada's water resources. Environment Canada, works closely with provincial and other partners to make knowledge of current and forecast conditions of rain, snow and ice available so that critical drought and flood hazard impacts can be mitigated.

Environment Canada continues to support university-based research in climate and atmospheric sciences through the Canadian Foundation for Climate and Atmospheric Sciences (CFCAS).

Major Programs and Initiatives

In partnership with others, Environment Canada wants to improve the capacity to anticipate, mitigate, withstand, and recover from high-impact events and related hazards by improving lead time, accuracy, utility and satisfaction with warnings. To achieve this goal, the following broad strategies are being pursued.

Program Area: Weather, hydrological and stratospheric ozone monitoring
Activities: Monitoring approaches and technology that will increase the likelihood of early detection of severe weather and its precursors.
Expected Results: – Weather, climate, surface water, ice and stratospheric ozone are monitored. – Ensure optimization, contribution and continuing access to international monitoring data through initiatives such as the Global Earth Observation (GEO) initiative. – Better detect dangerous or changing weather/environmentally-related conditions by continuing modernization of monitoring equipment. – Continue to demonstrate leadership in environmental stewardship by cleaning up contaminated federal monitoring sites.
Indicators: Integrity of monitoring networks.
Partners: Provincial water survey organizations; provinces; municipalities; World Meteorological Organization; Earth Observation Summit; intergovernmental and international stakeholders; Global Atmospheric Inc.; airlines; NAV Canada; National Oceanic and Atmospheric Administration/National Environmental Satellite, Data, and Information Service; RadarSat International; Natural Resources Canada; European Space Agency.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment and weather and environmental services.

Program Area: Warnings of severe and high impact weather and related hazards
Activities: Improving warning production and dissemination capability through production modernization.
Expected Results: – Seamless, continued production of warnings by forecasters from the newly consolidated Storm Prediction Centres. – Warning improvements through scientific knowledge transfer to operations, more training and professional development for forecasters and automation of routine production. – Increased accessibility, use and reliability of warnings delivered through Environment Canada service channels (web, phone and Weatheradio) and partnered channels (media, radio and TV).
Indicators: Integrity of monitoring networks, new data sources and improved spatial coverage.
2004-2006 Sustainable Development Strategy Commitments: – Flood-related forecasting is improved and provincial stakeholders are provided with the water quantity science information required to better warn Canadians of floods.[SDS1.3.2] – Canadians' access to and understanding of high impact weather warnings is improved.[SDS1.3.3] – A national research and development approach is developed to help address the science needs associated with high-impact weather and climate events.[SDS1.1.4]
Partners: NAV Canada; telecommunications service providers; international Weather Services; Fisheries and Oceans Canada – Canadian Coast Guard; Pelmorex (The Weather Network/Météomédia); Canadian Association of Broadcasters; Broadcast News; media (radio, TV and print).
Departmental Priority: Weather and environmental services and environmental sustainability assessment.

Program Area: Security and emergency response
Activities: Improving support to emergency preparedness and response for citizens and first responders, including capacity to address atmospheric security threats.
Expected Results: – Response agencies, other departments such as Health and National Defence and Canadians in general can ensure their safety in case of a volcanic eruption or a nuclear leak or explosion. – Completion of Canadian Meteorological Centre (CMC) fortification to ensure availability and reliability during high impact weather and security events. – Improved support to national security and national emergency events preparedness and response.
Indicators: Satisfaction of federal departments and emergency response agencies with nuclear and emergency preparedness and response, contingency plans that take nuclear and volcanic threats into account (and actions taken should such an emergency occur).
Partners: Public Safety and Emergency Preparedness Canada; Department of National Defence; provincial and municipal emergency measures and response agencies; media; Health Canada.
Departmental Priority: Weather and environmental services and environmental sustainability assessment.

Program Area: Atmospheric hydrometeorology and ice science
Activities: Targeting atmospheric, hydrometeorology and ice science activities and associated predictive modeling capacity.
Expected Results: – Forecast improvements through advancements in numerical weather prediction. – Focus and grow warning related science efforts through new national labs. – Better understanding of the nature and characteristics of vulnerabilities and adaptations by conducting scientific analyses, with partners as appropriate. – Improved hydro-meteorological prediction and modeling capacity by work with others.
Indicators: Quality and utility of essential government services improved to meet client needs, improved technology and knowledge transfer; improvements introduced into meteorological/ice/hydrometric forecasts and services.
Partners: Universities; communities; National Water Research Institute; United States Weather Service; Department of Fisheries and Oceans.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment.

More Information

Canadian Foundation for Climate and Atmospheric Sciences (CFCAS)	http://www.cfcas.org/index_e.html
Canadian Meteorological Centre (CMC)	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/cmc/index_e.html
Meteorological Service of Canada	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/contents_e.html
National Water Research Institute	http://www.nwri.ca/nwri-e.html

Section 2.3 Program Activity C2: Adaptation to Environmental Changes

C2. Adaptation to Environmental Changes

- a. Data collecting and archiving for forecasting
- b. Short term forecasts
- c. Extended range and seasonal forecasts
- d. Outreach to citizens and weather sensitive sectors
- e. Climate & air quality modeling
- f. Climate change impacts and adaptation science
- g. Integrated science assessments

What is the issue?

Citizens and weather-sensitive sectors in Canada depend on the availability of Environment Canada's weather and environmental forecasts to inform their planning and decision-making.

Climate variability, air quality, water level, precipitation and general weather forecasts are increasingly important to agriculture, shipping, construction, media, health, environmental conservation, forestry, recreation and the public. These sectors seek increased predictive capacities for short and long term weather, climate and environmental conditions, and an improved ability to predict the presence and levels of threats in air and water.

The department needs to be able to continue meeting client needs, whether by working with the private meteorological sector in Canada to increase overall capacity, by augmenting service delivery options as budgets and technology permits, or by improving data accessibility and data quality.

From a science and service delivery perspective, increasing demands from the public and specialized clients for high quality, timely information will continue to exert pressure on the department's limited financial and human resources. New technology such as ensemble prediction (i.e. the generation of probabilistic forecasts), has the potential for higher quality short- and longer-term forecasts, but it will require greater effort and investment in education and outreach to make sure the new products are interpreted and used appropriately.

What are we doing about it?

Environment Canada maintains forecast and data dissemination systems, actively builds client relationships, seeks to work with the private sector to develop new markets, and has dedicated public outreach staff whose responsibility it is to catalyze the use of Environment Canada's weather information and ensure the effectiveness of that information for our stakeholders.

Efficient distribution of weather products and services is one key to reducing risk by optimizing the lead-time for decision-makers. We distribute products directly on the Internet, on our own network of radio transmitters and through advanced telephone technologies for automated or live access to forecast information. We also rely heavily on the media for mass distribution of our forecasts. Last year, we received approximately 40 million phone calls from the public for weather and environmental information and had 100 million visitors to the *Weather Office* Web site. Most of our services are provided to the public at no charge, but we also serve those requiring specialized information on a cost recovery basis where services are not available from the marketplace.

Major Programs and Initiatives

Environment Canada provides the monitoring, production and service delivery infrastructure to produce weather, air quality, extended range and seasonal forecasts. These services continue to be refined and improved as the technological, scientific and demand drivers permit. Our work in these areas has been organized according to the program areas outlined below.

Program Area: Data collecting and archiving for forecasting
Activities: Improving access to all of its real-time and archived data holdings and providing a high level of quality control of this information.
Expected Results: – Improved access to basic meteorological, hydrometric and climatological data by the public, private and academic sectors. – Enhanced data sets to effectively document and understand climatic processes.
Indicators: Increased lead-time and increased quality of basic data disseminated to Canadians; Canadian climate data and information required to address global needs are collected, disseminated and archived.
Partners: Department of Fisheries and Oceans (Canadian Coast Guard); provinces and territories; international meteorological and hydrological services.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment and weather and environmental services.

Program Area: Short-term forecasts
Activities: Improving the accuracy of and access to short-term forecasts for citizens, weather-sensitive industries and institutions.
Expected Results: – Forecast improvements through training of forecasters and improvement of tools and work environment. – Increased accessibility, use and reliability of forecasts delivered through Environment Canada service channels (web, phone and Weatheradio) and partnered channels (media, radio and TV). – Improvements to key services for highly weather-sensitive economic sectors such as Fisheries, Agriculture, Forestry, Energy and Transportation. – Increased capacity and role of the private sector in serving meteorological and hydrological needs in Canada. – Expand attribution in daily media broadcasts to Environment Canada for weather information.
Indicators: Performance measurement benchmarks for accuracy of forecasts; benchmarks for quality of short-term forecasts; benchmarks for satisfaction of weather-sensitive industries with Environment Canada's weather services.
Partners: Telecommunications service providers; Broadcast News; media (radio, TV and print); international weather services; Pelmorex (The Weather Network/Météomédia); Department of Fisheries and Oceans – Canadian Coast Guard.
Departmental Priority: Weather and environmental services and environmental sustainability assessment.

Program Area: Extended range and seasonal forecasts
Activities: Improving the accuracy and use of extended range and seasonal forecasts for weather sensitive industries and institutions.
Expected Results: – Improved extended range and seasonal forecasts. – More effective use of longer-range environmental prediction information leads to sustainable development decision-making.
Indicators: The Canadian climate data and information required to address global needs are collected, disseminated and archived.

Partners: National Weather Services; Natural Resources Canada; Agriculture and Agri-Food Canada; weather-sensitive industries such as agriculture and energy.
Departmental Priority: Weather and environmental services and environmental sustainability assessment.

Program Area: Outreach to citizens and weather sensitive sectors
Activities: Increasing its support to information users with an expanded outreach program.
Expected Results: Canadian citizens and weather-sensitive sectors (private and public) receive meteorological information in a timely manner, properly understand it and know how to use it or react to it.
Indicators: Satisfaction of citizens and weather-sensitive sectors with the timeliness of meteorological information and their level of understanding and use of the information they receive.
Partners: Weather-sensitive industries; private meteorological service providers; schools; media; provinces; municipalities.
Departmental Priority: Weather and environmental services.

Program Area: Climate and air quality modelling
Activities: Research and development functions, undertaken in collaboration with academia and international agencies, pertaining to climate analysis, trends processes, and modelling, as well as stratospheric studies
Expected Results: – The body of knowledge about climate analyses, climate trends processes and climate modelling, as well as stratospheric studies is increased. – Environmental policies and services are developed based on sound atmospheric science.
Indicators: The successful production of new IPCC scenario runs and other coupled model runs at increasingly higher resolution and the successful development of a more comprehensive "Earth System" model. Canada meets its commitments to the US and Mexico in providing our methodology, data analyses and expertise. Scientific understanding of the complex chemical and dynamic processes associated with ozone depletion is understood to the level that dynamical-chemical models can replicate changes in stratospheric ozone.
2004-2006 Sustainable Development Strategy Commitments: – Climate models are refined and used to inform climate change scenarios and policy discussions.[SDS1.1.2]
Partners: Academia; Ouranos partnership; BIOCAP; Intergovernmental Panel on Climate Change (IPPC); Natural Resources Canada (NRCan); National Water Research Institute (NWRI); Other Government Departments (OGDs); provincial environment and air quality agencies.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment.

Program Area: Climate change impacts and adaptation science
Activities: Research and development functions, undertaken in collaboration with academia and international agencies, pertaining to the effects on various segments of Canadian society of atmospheric change, and on how to mitigate, or adapt to, these effects. These functions support sound policy development and service improvements.
Expected Results: – Awareness of impacts of climate change on economic development and planning processes. – Scenarios and options to guide decision-making on adaptation in areas vulnerable to a changing climate. – Strategies for adapting to the changing climate particularly in the North and in municipalities as well as water management strategies.
Indicators: Satisfaction of policy makers and decision makers (more than 200 partners and stakeholders engaged in development of adaptation solutions). Awareness and understanding by economic sectors, OGDs and other levels of government of the issues and adaptation strategies.
Partners: OGDs; provinces; territories; municipalities; universities and the private sector.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment and climate change.

Program Area: Integrated science assessments
Activities: Conducting integrated atmospheric-science assessments on key policy issues for Environment Canada, affected for improved environmental policy through science (e.g. to help set emission targets or ensure that the chosen policy options are optimal in the greater context of atmospheric issues). Also includes support to environmental assessments.
Expected Results: - Government policy dealing with environmental issues is developed based on in-depth, integrated assessments of the current state of scientific knowledge. - The impact of various human activities on the atmospheric environment is assessed and taken into account.
Indicators: Level of awareness and understanding by Canadians of the issue and the scientific basis of environmental policy. Acceptance of validity of approach and results by key stakeholders.
Partners: International Partners, Health Canada, NRCan, Agriculture and Agri-Food Canada, academia.
Departmental Priority: Environmental sustainability assessment.

More Information

The Weather Office web site	http://weatheroffice.ec.gc.ca/canada_e.html

SECTION III

SUPPLEMENTARY INFORMATION

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2005-2006 Report on Plans and Priorities (RPP) for Environment Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the Preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities*.

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the TBS guidance;
- It is based on the department's approved accountability structure as reflected in its MRRS;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat in the RPP and from estimates and public accounts in the DPR.

Name: Samy Watson
Title: Deputy Minister of the Environment

Organizational Structure

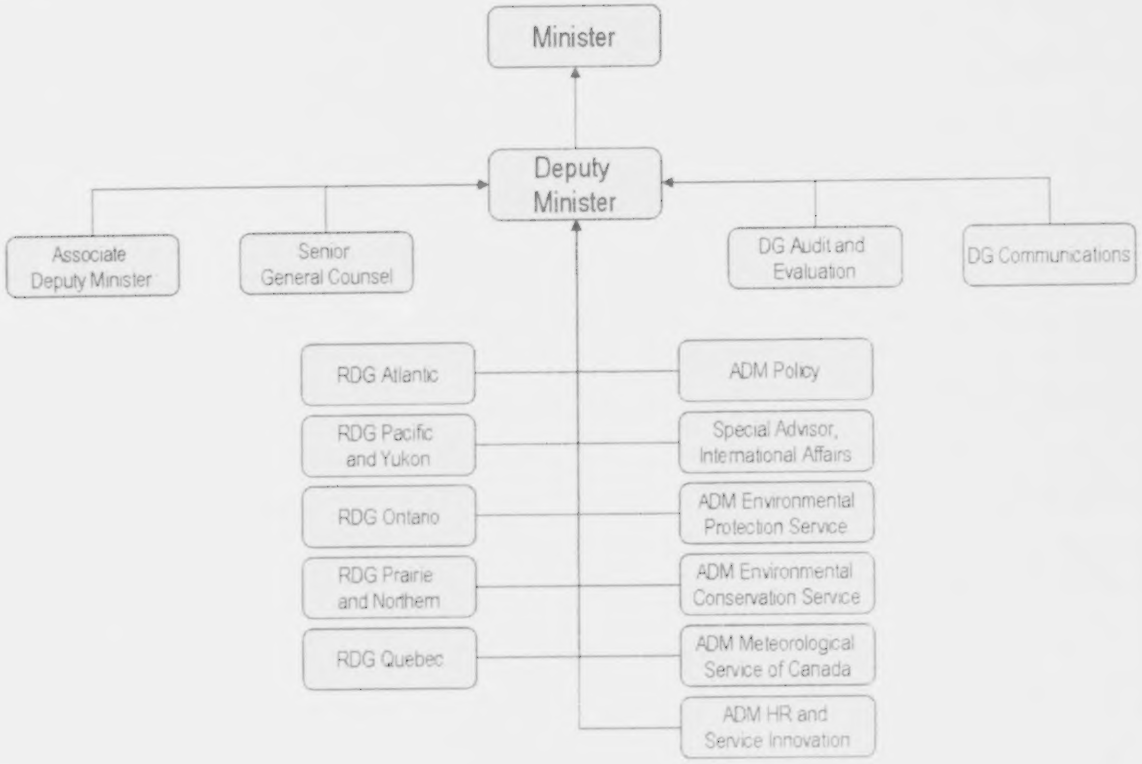

Table 1: Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents

(millions of dollars)	Forecast Spending 2004-2005*	**Planned Spending 2005-2006**	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Biological diversity is conserved	108.7	**119.2**	118.1	97.3
Reduced impact of weather and related hazards	221.2	**203.6**	195.9	196.3
Reduced greenhouse gas emissions	35.0	**54.1**	16.9	14.8
Adaptation to environmental changes	116.0	**108.0**	103.5	103.6
Improved air quality	101.1	**104.4**	103.9	87.6
Clean, safe and secure water for people and ecosystems	64.3	**69.9**	69.0	67.3
Priority ecosystems are conserved and restored	69.2	**56.1**	55.6	56.0
Reduced risk from toxics and other substances of concern	180.7	**199.3**	194.7	195.4
Budgetary Main Estimates (gross)	886.2	**914.5**	857.6	818.3
Less Respendable revenue	(81.0)	**(79.3)**	(78.1)	(77.7)
Total Main Estimates	805.2	**835.2**	779.5	740.6
Adjustments:				
2004-2005 Supplementary Estimates and technical adjustments				
Grant in support of the development and demonstration of climate change and clean air technologies	100.0			
Operating budget carry forward	27.0			
Activities in support of greenhouse gas reduction under the Climate Change Action Plan for Canada	16.0			
Salary increases due to the signing of new collective agreements	16.9	**3.1**	3.5	3.5
Assessment, management and remediation of federal contaminated sites	8.1			
Funding for the environmental clean-up of the Sydney Tar Ponds and Coke Oven Sites in the Muggah Creek Watershed	4.8			
Funding for the northern gas pipeline project in the northwest Territories	3.7			
Funding to offer special income tax benefits to Canadians who donate ecologically sensitive land through the Ecological Gifts Program	2.4			
Funding to develop agri-environmental standards as part of the Agricultural Policy Framework	2.3			
Creation of the Advertising Reserve	(3.6)			
Transfer of Queens Quay West Land Corporation	(4.0)			
Other technical adjustments to operating and capital costs	(9.3)			
Environmental indicators (budget 2004)	-	**10.9**	7.1	7.3
Biotechnology Strategy	-	**1.0**	1.0	1.0
Government expenditure reductions	(2.5)	**-**	-	-

Table 1 continued: Departmental Planned Spending and FTE's

Budget Announcements				
Green Municipal Fund	150.0	-	-	-
Great Lakes Action Plan	-	**8.0**	8.0	8.0
Government expenditure reductions	-	**(5.3)**	(10.2)	(17.1)
Total Planned Spending				
Total Planned Spending	1,117.1	**852.9**	788.9	743.3
Less: Respendable Revenue	(10.0)	**(11.8)**	(11.8)	(11.8)
Plus : Cost of services received without charge	68.4	**72.3**	71.5	82.1
Net cost of Program	1,175.5	**913.4**	848.6	813.6
Full Time Equivalents	5,784	**5,662**	5,595	5,595

* Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

Totals may differ between and within tables due to rounding of figures.

The Government also announced as part of Budget 2005:

- Its support on the Climate Change Plan for Canada by investing incremental resources in the amount of $4 billion over five years ($2B in new funding and $2B in existing funding) for different Climate Change measures. Environment Canada is a key partner in the Climate Change Plan for Canada and will work with other partners to make substantial progress on its Climate Change objectives. Details of future allocations to departments are subject to an evaluation and review by Ministers.

- Incremental resources in the amount of up to $872 million over five years to support Canada's Natural Environment. Part of these funds is earmarked for the Oceans Action Plan ($28M) and the Invasive Species ($85M). Details on future allocations are still subject to interdepartmental discussions and to the Government approval process.

- The Government has also announced its support to other environment related initiatives such as the Olympics 2010 in Vancouver (funding in the amount of $87M over seven years) and the Northern Oil and Gas development ($150M over four years).

Table 2: Program Activities

(millions of dollars)								
Program Activities	**Operating**	**Capital**	**Grants and Contributions**	**Gross**	**Revenue**	**Total Main Estimates**	**Adjust-ments***	**Total Planned Spending**
Biological diversity is conserved	96.5	0.5	22.2	119.2	(1.4)	117.8	-1.9	115.9
Reduced impact of weather and related hazards	189.1	12.0	2.5	203.6	(47.9)	155.7	0.3	156.0
Reduced greenhouse gas emissions	42.7	0.2	11.2	54.1	(0.5)	53.6	0.0	53.6
Adaptation to environmental changes	101.7	5.7	0.5	108.0	(15.5)	92.4	0.2	92.6
Improved air quality	90.6	5.2	8.5	104.4	(1.3)	103.1	-0.4	102.8
Clean, safe and secure water for people and ecosystems	67.9	1.7	0.3	69.9	(4.7)	65.2	0.1	65.3
Priority ecosystems are conserved and restored	48.6	0.5	7.0	56.1	(0.8)	55.3	18.0	73.3
Reduced risk from toxics and other substances of concern	190.5	5.4	3.4	199.3	(7.1)	192.2	1.2	193.4
Totals	**827.7**	**31.2**	**55.7**	**914.5**	**(79.3)**	**835.2**	**17.7**	**852.9**

*Adjustments to planned spending not identified in the Main Estimates.

Totals may differ between and within tables due to rounding of figures.

Table 3: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates

(millions of dollars)	2005-2006		
Vote or Statutory Item	**Truncated Vote or Statutory Item Wording**	**Current Main Estimates**	**Previous Main Estimates**
1	Operating expenditures	671.5	626.4
5	Capital expenditures	31.2	42.2
10	Grants and contributions	55.7	57.6
15	Payments to Queens Quay West Land Corporation	----	4.0
(S)	Minister of the Environment salary and motor car allowance	0.1	0.1
(S)	Contributions to employee benefits	76.7	75.0
	Total Department or Agency	**835.2**	805.2

Totals may differ between and within tables due to rounding of figures.

Explanations of the $30M net variance between 2004-2005 and 2005-2006.

$45.1 million – Operating

The increase in Operating is mainly due to:

- $27.5M in new funding for the Federal Contaminated Sites Accelerated Action Plan. The Plan, announced in Budget 2003, is an integrated government-wide approach to the risk management and remediation of those sites having significant human health and environmental risks.

- $24M in new funding for the Climate Change Plan for Canada. The Climate Change Plan, announced in December 2002, is an integrated government-wide initiative put in place to implement the requirements of the Kyoto Protocol that was ratified on December 17, 2002. The Protocol requires Canada reduce its greenhouse gas emissions by an average of 6 percent below 1990 levels over the period 2008-2012.

- $6.5M in new funding for the implementation of the Canadian Environmental Protection Act. This legislation, passed in 1999, protects the environment and human health of Canadians from the risks posed by pollution.

- $3.5M for the implementation of the Species at Risk Act. This legislation, passed in 2000, will support a national strategy for the protection of endangered species and their habitat.

- $3.0M for Northern Energy Development. This initiative will allow Canada to meet its obligations for pipeline development in the Northwest Territories (NWT).

These increases are offset by the following reductions:

- $8.0M in funding for the Great Lakes Action Plan. This program funding was not part of the 2005-2006 Main Estimates as the program's renewal was under review.

- $4.1M in reduced funding for the Meteorological Service Canada Transformation due to the phasing out of initial requirements in the first years of the transformation for recruitment and training of replacements for key skill sets (meteorologists, atmospheric and hydrometric technologists, and research scientists), commencement of the development of the curriculum and method of delivery for core training for meteorologists, and relocation and retraining of employees affected by the consolidation and modernization of forecast operations.

- $3.6M which represent EC's contributions towards the Advertising Reserve. TB approved the creation of the Advertising Reserve to be established through a permanent return of advertising funds from departments.

- $3.2M – Environment Canada's contribution toward the $1 Billion federal government reallocation exercise. This amount brings EC's total contribution to $9M.

($11.0) million – Capital

The decrease in Capital is due to:

- $5.7M decrease in funding for the Ozone Annex as the construction of the facilities for this program has been completed.

- $3.0M decrease in funding for Health and Safety capital projects for the Meteorological Service of Canada as the capital project has been finalized.

- $1.7M in reduced funding for the Meteorological Service Canada Transformation due to the completion of initial asset investments required for the consolidation and modernization of forecast operations.

Table 4: Net Cost of Department for the Estimates Year

2005-2006	
($ millions)	**Total**
Net Planned Spending (Total Main Estimates plus Adjustments as per the Planned Spending Table	**852.9**
Plus: Cost of Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**37.6**
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	**30.7**
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	**1.5**
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	**2.5**
	72.3
Less: Non-respendable Revenue	**(11.8)**
2005-2006 Net cost of Department	**913.4**

Totals may differ between and within tables due to the rounding of figures.

Table 5: Summary of Capital Spending by Program Activity

(millions of dollars) **Program Activities**	**Forecast Spending 2004-2005**	**Planned Spending 2005-2006**	**Planned Spending 2006-2007**	**Planned Spending 2007-2008**
Biological diversity is conserved	0.6	0.5	0.5	0.5
Reduced impact of weather and related hazards	15.7	12.0	11.2	11.2
Reduced greenhouse gas emissions	0.2	0.2	0.3	0.4
Adaptation to environmental changes	8.3	5.7	5.4	5.4
Improved air quality	7.5	5.2	5.9	5.7
Clean, safe and secure water for people and ecosystems	1.8	1.7	1.7	1.7
Priority ecosystems are conserved and restored	0.6	0.5	0.5	0.5
Reduced risk from toxics and other substances of concern	8.3	5.4	5.8	6.0
Totals	**43.2**	**31.2**	**31.3**	**31.3**

The Long Term Capital Plan (LTCP) is a sub-set of the department's business plan and, as such, portrays Environment Canada's capital investment on a business line and results basis.

Environment Canada is a science-based department and a significant national science and technology (S&T) performer. Environment Canada's (EC) mandate, under the *Department of the Environment Act*, covers preservation and enhancement of the quality of the natural environment, renewable resources, meteorology, enforcement of the rules of the Canada-U.S. International Joint Commission, and the coordination of federal environmental policies and programs.

Being a science-based department, most of Environment Canada's capital assets are focused on research and other science activities that produce a "public good" – providing knowledge in support of policy development, developing new methods to improve service delivery, and providing technological solutions to meet the department's mission. The department operates 15 research institutes and laboratories, has 49 National Wildlife Areas, and over 4,600 air, climate and water monitoring stations in all regions of the country (many of which are operated in partnership with provinces, Canada's universities and international scientific agencies).

There are 4 broad categories of capital assets, including:

- Specialized facilities and land holdings to conduct environmental science research, develop technologies and protect critical wildlife areas.
- Scientific equipment to conduct laboratory analyses and monitor the status and trends in the environment.
- Information technology infrastructure and equipment to run scientific equipment and facilitate communications.
- Fleet, including off-road vehicles, to transport personnel to study sites and allow needs for a speedy response to programs.

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue by Program Activity

Respendable Revenue ($ millions)	Forecast Revenue 2004-2005*	**Planned Revenue 2005-2006**	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008
Biological diversity is conserved				
Scientific and Professional Services	0.2	**0.9**	0.9	0.9
Information Products	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Realty (Accommodation)	0.2	**0.1**	0.1	0.1
Regulatory Services	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Sub-total	**0.8**	**1.4**	**1.4**	**1.4**
Reduced impact of weather and related hazards				
Scientific and Professional Services	9.5	**10.3**	10.8	11.1
Information Products	38.2	**36.7**	36.3	36.4
Realty (Accommodation)	0.5	**0.9**	0.9	0.9
Sub-total	**48.3**	**47.9**	**48.0**	**48.4**
Reduced greenhouse gas emissions				
Scientific and Professional Services	0.9	**0.5**	0.5	0.5
Sub-total	**0.9**	**0.5**	**0.5**	**0.5**
Adaptation to environmental changes				
Scientific and Professional Services	4.1	**4.4**	4.5	4.5
Information Products	12.1	**10.8**	10.7	10.7
Realty (Accommodation)	0.2	**0.3**	0.3	0.3
Sale of Sponsorships	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Sub-total	**16.4**	**15.5**	**15.5**	**15.6**
Improved air quality				
Scientific and Professional Services	1.2	**1.2**	1.2	1.2
Realty (Accommodation)	0.0	**0.1**	0.1	0.1
Sub-total	**1.2**	**1.3**	**1.3**	**1.3**
Clean, safe and secure water for people and ecosystems				
Scientific and Professional Services	4.4	**4.2**	4.1	4.0
Realty (Accommodation)	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Sub-total	**4.9**	**4.7**	**4.6**	**4.5**
Priority ecosystems are conserved and restored				
Scientific and Professional Services	0.9	**0.5**	0.4	0.4
Information Products	0.0	**0.1**	0.1	0.1
Realty (Accommodation)	0.3	**0.2**	0.2	0.2
Sub-total	**1.3**	**0.8**	**0.7**	**0.7**
Reduced risk from toxics and other substances of concern				
Scientific and Professional Services	4.2	**4.3**	3.1	3.1
Information Products	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Realty (Accommodation)	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Regulatory Services	2.5	**2.4**	2.4	1.7
Miscellaneous	0.0	**0.1**	0.1	0.1
Sub-total	**7.1**	**7.1**	**6.0**	**5.2**
Total Respendable Revenue	81.0	**79.3**	78.1	77.7

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

Table 6 continued: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue by Program Activity

Non-Respendable Revenue ($ millions)	Forecast Revenue 2004-2005*	**Planned Revenue 2005-2006**	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008
Biological diversity is conserved				
Regulatory Services	4.4	4.4	4.4	4.4
Sub-total	4.4	4.4	4.4	4.4
Reduced impact of weather and related hazards				
Royalties	0.1	**0.0**	0.0	0.1
Information Products	1.6	**1.6**	1.6	1.6
Miscellaneous	2.2	**3.7**	3.7	3.7
Sub-total	3.9	**5.3**	5.3	5.4
Adaptation to environmental changes				
Royalties	0.3	**0.0**	0.0	0.1
Information Products	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Miscellaneous	0.5	**1.0**	1.0	1.0
Sub-total	1.2	**1.4**	1.4	1.5
Clean, safe and secure water for people and ecosystems				
Scientific Equipment	0.4	**0.5**	0.5	0.5
Sub-total	0.4	**0.5**	0.5	0.5
Reduced risk from toxics and other substances of concern				
Miscellaneous	0.0	**0.1**	0.1	0.1
Sub-total	0.0	**0.1**	0.1	0.1
Total Non-Respendable Revenue	10.0	**11.8**	11.8	11.8
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	91.0	**91.2**	89.8	89.5

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

Table 6 lists various sources of respendable and non-respendable revenue. To clarify the types of revenues that fall under these sources, short definitions are given below:

Scientific and Professional Services: research and analysis, telecommunications, hydrometrics, consulting services, training, and wildlife studies and surveys.

Information Products: data extracts and access, publications, and hydrometric and weather products.

Miscellaneous: Employee Benefit Plan (EBP) recoveries and student parking fees.

Regulatory Services: ocean disposal permit applications and monitoring fees, new chemical notification, and other permits and fees.

Realty (Accommodation): living accommodations, rentals, entry fees, concessions, and National Water Research Institute building recoveries.

Royalties: revenues collected from the licensing of Intellectual Property.

Sale of Sponsorships: sponsorships and advertising sales.

The slight increase in revenue is ultimately caused by an additional $1.6M in EBP recoveries and a reduction in information product sales culminating from product curtailments, service reductions and changes in standards.

Table 7: Resource Requirements by Program Activity

2005-2006	
($ millions)	**Departmental Planned Spending**
Biological diversity is conserved	115.9
Reduced impact of weather and related hazards	156.0
Reduced greenhouse gas emissions	53.6
Adaptation to environmental changes	92.6
Improved air quality	102.8
Clean, safe and secure water for people and ecosystems	65.3
Priority ecosystems are conserved and restored	73.3
Reduced risk from toxics and other substances of concern	193.4
Totals	852.9

This table displays Environment Canada's resources requirements at the departmental level.

The department is undergoing a major reorganization to realign its operations under a new accountability structure.

Table 8: User Fees

Name of User Fee	Fee Type	Fee Setting Authority	Reason for Fee Introduction or Amendment	Effective date of planned change to take effect	Planned Consultation and Review process
1. Migratory Bird Hunting Regulations: - Permits	Regulatory - Cost Recovery	- *Financial Administration Act;* - *Migratory Bird Conservation Act*	As required		
2a. Wildlife Area Regulations: a) Schedule II: - Entrance fee for Cap Tourmente (QC)	Service - Cost Recovery	- *Canada Wildlife Act;* - *User Fee Act*	User Fee increase		Consultations will take place regionally in Spring of 2005
2b. Wildlife Area Regulations: b) Schedule III - Permits to hunt Snow Geese	Service - Cost Recovery	- *Canada Wildlife Act;* - *User Fee Act*	Increase in Fees (for cost recovery) and dates expired in Schedule		Consultations will take place regionally in Spring of 2005

Table 9: Major Regulatory Initiatives

Pollution Prevention Strategic Outcome / Program Activities	
CEPA 1999 Regulatory Initiatives (2005-2006)	**Planned Results**
Amendments to the New Substances Notification Regulations (Chemicals and Polymers) – targeting publication in Canada Gazette Part II)	Reduced risk from toxics and other substances of concern (pollution prevention). Consequential amendments to the *New Substances Notification Regulations (Organisms)* and the *New Substances Fees Regulations* are also being made as a result of these amendments.
Chromium Electroplating, Chromium Anodizing and Reverse Etching Regulations (CG I completed Feb 11, 2005. Targeting publication in CG II in the fall 2005)	Control air releases of hexavalent chromium from the electroplating sector either by limiting release at a point source or by specifying the conditions of use. These Regulations will result in a uniform approach to the control of hexavalent chromium releases from this sector in Canada.
Ministerial Order to Add hexachlorobutadiene (HCBD) to the Virtual Elimination List (targeting publication in Canada Gazette Part II)	Enacts the virtual elimination of HCBD in releases to the environment. This will result in the ultimate reduction of the quantity or concentration of HCBD in releases below the level of quantification specified by the Ministers in the List.
Federal Petroleum Products and Allied Petroleum Products Storage Tank Systems Regulations (targeting publication in Canada Gazette Part I in June 2005)	Provide a more comprehensive framework in order to effectively prevent soil and groundwater contamination from storage tank systems of the Federal House and on Aboriginal lands. It will also fill the regulatory gap as provincial regulations generally do not apply to federal and Aboriginal lands.
Amendments to the Metal Mining Effluent Regulations (MMER) (targeting publication in Canada Gazette Part I in Fall 2005)	Environment Canada is planning to amend the MMER to: address some technical matters that have been identified through implementation experience; improve the clarity of interpretation; harmonize some MMER requirements with relevant components of the recently amended *Pulp and Paper Effluent Regulations*; and address issues related to the process for scheduling of tailings impoundment areas (TIAs).
Regulations limiting greenhouse gas emissions from Large Final Emitters (targeting publication in Canada Gazette Part I)	To meet targets of emission intensity for large final emitters.
Export and Import of Hazardous Waste and Hazardous Recyclable Material (targeting publication in Canada Gazette Part II)	Revise the existing Export and Import of Hazardous Waste Regulations (1992) and introduce new elements necessary to further contribute to the protection of the environment and human health from the risks posed by the transboundary movement of hazardous wastes and hazardous recyclable materials.
Polychlorinated Biphenyl (PCB) Regulations (targeting publication in Canada Gazette Part I)	Modernize the framework to control the use and storage of PCB and its releases into the environment by phasing out by specific dates PCB equipments still in use, implement new tracking provisions for the PCBs currently in use and implement time limit for storing PCBs.
Amendment to the *Prohibition of Certain Toxic Substances Regulations, 2005 (targeting publication in Canada Gazette Part I)*	Prohibit toxic substances (2-methoxyethanol (2-ME), tetrachlorobenzenes (TeCBs) and pentachlorobenzene (QCB)) that pose serious risks to Canadians' health or their environment, to ensure the substances are not introduced into the Canadian market.
Marine Spark-Ignition Engine and Off-Road Recreational vehicle Emission Regulation (targeting publication in Canada Gazette Part I and II)	Introduce emission standards for large spark-ignition engines such as those found in forklifts and ice resurfacers, by amending these Regulations to include the spark-ignition engines rated over 19 kW. These planned amendments will align emission standards with those of the U.S. and set stringent emissions limits for NOx, hydrocarbons and carbon monoxide.
Regulations Limiting 2-Butoxyethanol Content in Consumer Products (targeting publication in Canada Gazette Part I)	Reduce concentrations of 2-Butoxyethanol (2-BE) in indoor air during the use of consumer products containing the substance to below an established Tolerable Concentration.

CEPA 1999 Regulatory Initiatives (2006-2007)	Planned Results
Amendment to the Prohibition of Certain Toxic Substances Regulations, 2005 (targeting publication in Canada Gazette Part II)	Prohibit toxic substances (2-methoxyethanol (2-ME), tetrachlorobenzenes (TeCBs) and pentachlorobenzene (QCB)) that pose serious risks to Canadians' health or their environment, to ensure the substances are not introduced into the Canadian market.
Amendments to the Off-Road Compression-Ignition Engine Emission Regulations (targeting publication in Canada Gazette Part I)	Establish more stringent "Tier 4" emission standards for the 2008 and later model year diesel engines used in construction, agriculture, mining and forestry equipment. These planned amendments are required to maintain alignment with the emission standards of the U.S. and will reduce allowable emission levels by up to 95% for particulate matter and up to 40% for NOx and hydrocarbons.
Regulations Limiting Volatile Organic Compounds (VOC) Content in Paints and Coatings (targeting publication in Canada Gazette Part I)	Implement national VOC product content standards for certain categories of architectural and industrial maintenance coatings; align with the requirements in the U.S. to reduce emissions of VOCs (precursor pollutants contributing to the formation of ground-level ozone and particulate matter) into the atmosphere.
Regulations Limiting Volatile Organic Compound (VOC) Content in Consumer Products (targeting publication in Canada Gazette Part I)	Implement national VOC product content standards for certain categories of consumer products to align with the requirements in the U.S. to reduce emissions of VOCs (precursor pollutants contributing to the formation of ground-level ozone and particulate matter) into the atmosphere.
Regulations Limiting Volatile Organic Compound (VOC) Content in Automobile Refinishing (targeting publication in Canada Gazette Part I)	Develop national VOC product content standards for automobile refinish coatings that are aligned with the U.S. and CCME standards to reduce emissions of VOCs (precursor pollutants contributing to the formation of ground-level ozone and particulate matter) into the atmosphere.
Amendments to the New Substances Notification Regulations (Living Organisms) (targeting publication in Canada Gazette Part I)	Publication of the consultation report outlining outcome of multi-stakeholder consultations on the application of the Regulation to living organisms. Reduced risk from toxics and other substances of concern (pollution prevention)
Amendments to the Prohibition of Certain Toxic Substances Regulations, 2005 (targeting publication in Canada Gazette Part II)	Prohibit toxic substances (2-methoxyethanol (2-ME), tetrachlorobenzenes (TeCBs) and pentachlorobenzene (QCB)) that pose serious risks to Canadians' health or their environment, to ensure the substances are not introduced into the Canadian market.
Regulations Limiting 2-Butoxyethanol Content in Consumer Products (targeting publication in Canada Gazette Part II)	Reduce concentrations of 2-Butoxyethanol (2-BE) in indoor air during the use of consumer products containing the substance to below an established Tolerable Concentration.
Amendments to the Metal Mining Effluent Regulations (MMER) (targeting publication in Canada Gazette Part II in Spring 2006)	Environment Canada is planning to amend the MMER to: address some technical matters that have been identified through implementation experience; improve the clarity of interpretation; harmonize some MMER requirements with relevant components of the recently amended Pulp and Paper Effluent Regulations; and address issues related to the process for scheduling of tailings impoundment areas (TIAs).
Regulations to prohibit the manufacture, sale and importation of Lead Fishing Gear (targeting publication in Canada Gazette Part I)	Reduce the amount of lead that enters the environment by prohibiting the manufacture, sale and import of lead fishing gear.
Regulation under the Fisheries Act for effluents released from municipal and other publicly-owned wastewater systems (targeting publication of draft regulation in 2007)	The desired outcome is the fair, consistent and predictable application of the Fisheries Act and ensuring that the release of wastewater effluent does not pose unacceptable risks to human and ecosystem health or fisheries resources. Environment Canada is working with the other jurisdictions through the CCME to develop a Canada-wide Strategy for the management of municipal wastewater effluents. The strategy is to be completed by 2006 and will include: a harmonized regulatory framework including national standards; coordinated science and research; and an environmental risk management model to guide the decision making process. The regulation under the Fisheries Act will be Environment Canada's principal instrument to implement the CCME Canada-wide Strategy.

CEPA 1999 Regulatory Initiatives (2007-2008)	Planned Results
Regulations Limiting Volatile Organic Compounds (VOC) Content in Paints and Coatings (targeting publication in Canada Gazette Part II)	Implement national VOC product content standards for certain categories of architectural and industrial maintenance coatings; align with the requirements in the U.S. to reduce emissions of VOCs (precursor pollutants contributing to the formation of ground-level ozone and particulate matter) into the atmosphere.
Regulations Limiting Volatile Organic Compound (VOC) Content in Consumer Products (targeting publication in Canada Gazette Part II)	Implement national VOC product content standards for certain categories of consumer products to align with the requirements in the U.S. to reduce emissions of VOCs (precursor pollutants contributing to the formation of ground-level ozone and particulate matter) into the atmosphere.
Regulations Limiting Volatile Organic Compound (VOC) Content in Automobile Refinishing (targeting publication in Canada Gazette Part II)	Develop national VOC product content standards for automobile refinish coatings that are aligned with the U.S. and CCME standards to reduce emissions of VOCs (precursor pollutants contributing to the formation of ground-level ozone and particulate matter) into the atmosphere.
Biodiversity Conservation Strategic Outcome / Program Activities	
Regulatory Initiatives (2005-2006)	**Planned Results**
Amendments to Species at Risk to modify the legal list of species and other provisions, as needed (publish regulations in 2005-2006).	Amend schedule 1 and put in other provisions as required.
Annual hunting regulations, through the Migratory Bird Conservation Act (MBCA), establishing hunting season dates and bag and possession limits for migratory game birds (publish regulations by the 1st quarter of 2005-2006).	Through best available science allow hunting at sustainable levels.
Overabundant Snow Goose regulation, through the Migratory Bird Conservation Act (MBCA), to establish special conservation seasons (publish regulation by the 4th quarter of 2005-2006).	Maintain a spring hunting season for snow goose as a population control measure where needed.
Permit and inspection fees, record keeping, marking of specimens, and designated ports of entry (publish regulations by the 4th quarter of 2005-2006).	Provide for more efficient administration of the Convention on International Trade in Endangered Species (CITES) by Canada.
Provisions for pre-Convention and ranched specimens (publish regulations by the 4th quarter of 2005-2006).	Provide an exemption regulation for certain specimens as authorized under the Convention.
Amendments to Canada Wildlife Area Regulations through the Canada Wildlife Act.	To convert MBS to NWAs and to establish Canada's first Marine Wildlife Area (Scott Islands NWA) and two new National Wildlife Areas (Igaliqtuuq NWA and Cape Searle/Reid Bay NWA)
Regulatory Initiatives (2006-2007)	**Planned Results**
Amendments to Species at Risk to modify to the legal list of species and other provisions, as needed (publish regulations in 2006-2007).	Amend schedule 1 and put in other provisions as required.
Annual hunting regulations, through the Migratory Bird Conservation Act (MBCA), establishing hunting season dates and bag and possession limits for migratory game birds (publish regulations by the 1st quarter of 2006-2007).	Through best available science allow hunting at sustainable levels.
Overabundant Snow Goose regulation, through the Migratory Bird Conservation Act (MBCA), to establish special conservation seasons (publish regulation by the 4th quarter 2006-2007).	Maintain a spring hunting season for snow goose as a population control measure where needed.

Table 10: Details on Project Spending

Over the next three years the following projects have or are expected to exceed their delegated project approval level:

2005-2006

1. Weather station construction Eureka N.W.T. (EPA)
2. Hydrometric Program (EPA)
3. Canadian Meteorological Centre – Facility Extension (EPA)
4. Modernization of the Climate Observing Program (EPA)

2006-2007

1. Weather station construction Eureka N.W.T. (EPA)
2. Canadian Meteorological Centre – Facility Extension (EPA)
3. Modernization of the Climate Observing Program (EPA)

2007-2008

1. Canadian Meteorological Centre – Facility Extension (EPA)

EPA = Effective Project Approval

For further information on the above-mentioned projects see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp.

Table 11: Details on Transfer Payments Programs

Over the next three years, Environment Canada will manage the following transfer payment programs in excess of $5 million:

2005-2006

1. Contributions to Support Environmental and Sustainable Development Initiatives
2. Habitat Stewardship Contribution Program
3. Contribution to EcoAction 2000 – Community Funding Initiative
4. Contributions for the Opportunities Envelope Program

2006-2007

1. Contributions to Support Environmental and Sustainable Development Initiatives
2. Habitat Stewardship Contribution Program
3. Contribution to EcoAction 2000 – Community Funding Initiative
4. Contributions for the Opportunities Envelope Program

2007-2008

1. Contributions to Support Environmental and Sustainable Development Initiatives
2. Habitat Stewardship Contribution Program
3. Contribution to EcoAction 2000 – Community Funding Initiative

For further information on the above-mentioned transfer payment programs see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp.

Table 12: Foundations (Conditional Grants)

Over the next three years, Environment Canada will contribute to the following foundations using conditional grants:

2005-2006

1. Canadian Foundation for Climate and Atmospheric Sciences (CFCAS)
2. Sustainable Development Technology Canada (SDTC)
3. The Federation of Canadian Municipalities (FCM) Green Municipal Funds (GMF)
    a. The Green Municipal Enabling Fund (GMEF)
    b. The Green Municipal Investment Fund (GMIF)
4. Clayoquot Biosphere Trust (CBT)

2006-2007

1. Canadian Foundation for Climate and Atmospheric Sciences (CFCAS)
2. Sustainable Development Technology Canada (SDTC)
3. The Federation of Canadian Municipalities (FCM) Green Municipal Funds (GMF)
    a. The Green Municipal Enabling Fund (GMEF)
    b. The Green Municipal Investment Fund (GMIF)
4. Clayoquot Biosphere Trust (CBT)

2007-2008

1. Canadian Foundation for Climate and Atmospheric Sciences (CFCAS)
2. Sustainable Development Technology Canada (SDTC)
3. The Federation of Canadian Municipalities (FCM) Green Municipal Funds (GMF)
    a. The Green Municipal Enabling Fund (GMEF)
    b. The Green Municipal Investment Fund (GMIF)
4. Clayoquot Biosphere Trust (CBT)

For further information on the above-mentioned Foundations see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp.

Table 13: Horizontal Initiatives

Over the next three years, Environment Canada will be involved in the following horizontal initiatives as either the lead or as a partner:

2005-2006

1. An Accelerated Action Plan for Federal Contaminated Sites (lead)
2. Canadian Biotechnology Strategy (partner)
3. Canadian Rural Partnership (partner)
4. Climate Change (co-lead with Natural Resources Canada)
5. Great Lakes Action Plan (lead)
6. Implementation of the *Species at Risk Act* (lead)
7. Team Canada Inc. (partner)
8. Voluntary Sector Initiative (partner)
9. Youth Employment Strategy (partner)

Further information on the above-mentioned horizontal initiatives see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp.

SECTION IV

OTHER ITEMS OF INTEREST

Section 4.1: 2004-2006 Sustainable Development Strategy

Environment Canada's Sustainable Development Strategy (SDS) 2004-2006 highlights for Canadians key commitments that the department is undertaking over this three-year period to further our sustainable development objectives.

SDS 2004-2006 focuses on themes that enhance the capacity for integrated decision-making and increase the sustainability of operational aspects of the department:

- Information for Decision Making;
- Innovative Instruments;
- Partnerships for Sustainable Development;
- Managing for Sustainable Development.

The Strategy focuses on building a strong knowledge base which puts human and natural capital on an equal footing with economic capital, informs public debate and supports integrated decision-making. It advances innovative policy instruments to ensure that market signals support and advance a more competitive and prosperous economy and enhanced protection of our natural environment. It emphasizes partnerships and governance models that enable horizontal decision making at the government, community and corporate levels. And finally, the Strategy requires leadership by example in our own operations.

The Strategy also focuses on strengthening performance measurement and reporting on the commitments and outcomes of SDS 2004-2006. Since the tabling of the Strategy, work has continued to identify performance measures, determine targets and assign accountability which will help build a logic model for the Strategy.

The Competitiveness and Environmental Sustainability Framework (CESF) is a comprehensive and integrated approach to achieving the highest level of environmental quality, strengthening Canada's long-term competitiveness, and ensuring the health and well-being of its citizens. The Framework provides the department with a significant policy tool to engage other partners in moving towards environmental sustainability. During this period of transformation when the department will be concentrating on implementing the Framework, SDS 2004-2006 will continue to demonstrate key opportunities for Environment Canada to enhance its contribution to sustainable development by:

- Strengthening our departmental capacity to integrate social and economic considerations into our policy, programming, and operational decisions; and

- Developing and delivering the information, innovative instruments and partnership arrangements that will enable Canadians and Canadian institutions to better support sustainable development.

For more information on Environment Canada's 2004-2006 Sustainable Development Strategy, visit: http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/SDS2004/index_e.cfm.

Sustainable Development Strategy 2004-2006

Environment Canada's mission is to make sustainable development a reality in Canada by helping Canadians live and prosper in an environment that needs to be respected, protected and conserved.

Theme I Information for Decision Making	**Theme II** Innovative Instruments	**Theme III** Partnerships for Sustainable Development	**Theme IV** Managing for Sustainable Development
Long-term Outcomes			
Outcome I Canadian institutions and individuals make decisions that support sustainable development.	**Outcome II** An optimal mix of instruments is used to achieve environmental and sustainable development goals.	**Outcome III** Environment Canada's partnerships effectively support the implementation of sustainable development.	**Outcome IV** Federal operations are managed sustainably and transparently and Environment Canada is a model for others inside and outside government.
Intermediate-term Outcomes			
1.1 Environment Canada contributes to a strong, integrated environmental science system in Canada that supports sustainable development.	**2.1** Innovative economic instruments are developed and applied to support sustainable development.	**3.1** Effective partnerships promote the sustainable development of Canadian communities.	**4.1** Environment Canada employees and managers understand sustainable development and incorporate its principles into their day-to-day decisions. These are further reinforced through the integration of the environmental management system into Environment Canada's operations and management framework.
1.2 Environment Canada effectively integrates socio-economic, natural capital and environmental information and indicators and disseminates this information to influence decision makers.	**2.2** Innovative agreements are negotiated with industry to further sustainable development goals.	**3.2** Environment Canada's partnerships with the corporate sector enhance productivity and the environmental performance of Canadian industry.	**4.2** Environmental performance in federal operations has demonstrably improved.
1.3 Strengthened predictive capacity and information sharing reduce the impact of environmental threats on the health and safety of Canadians.		**3.3** Environment Canada's partnerships with other government departments and other levels of government support implementation of the department's environmental agenda and build toward a coordinated sustainable development agenda for Canada.	

Sustainable Development Strategy 2004-2006

Environment Canada's mission is to make sustainable development a reality in Canada by helping Canadians live and prosper in an environment that needs to be respected, protected and conserved.

Theme I	Theme II	Theme III	Theme IV
Information for Decision Making	Innovative Instruments	Partnerships for Sustainable Development	Managing for Sustainable Development
Long-term Outcomes			
Outcome I Canadian institutions and individuals make decisions that support sustainable development.	**Outcome II** An optimal mix of instruments is used to achieve environmental and sustainable development goals.	**Outcome III** Environment Canada's partnerships effectively support the implementation of sustainable development.	**Outcome IV** Federal operations are managed sustainably and transparently and Environment Canada is a model for others inside and outside government.
Intermediate-term Outcomes			
1.1 Environment Canada contributes to a strong, integrated environmental science system in Canada that supports sustainable development. **1.2** Environment Canada effectively integrates socio-economic, natural capital and environmental information and indicators and disseminates this information to influence decision makers. **1.3** Strengthened predictive capacity and information sharing reduce the impact of environmental threats on the health and safety of Canadians.	**2.1** Innovative economic instruments are developed and applied to support sustainable development. **2.2** Innovative agreements are negotiated with industry to further sustainable development goals.	**3.1** Effective partnerships promote the sustainable development of Canadian communities. **3.2** Environment Canada's partnerships with the corporate sector enhance productivity and the environmental performance of Canadian industry. **3.3** Environment Canada's partnerships with other government departments and other levels of government support implementation of the department's environmental agenda and build toward a coordinated sustainable development agenda for Canada.	**4.1** Environment Canada employees and managers understand sustainable development and incorporate its principles into their day-to-day decisions. These are further reinforced through the integration of the environmental management system into Environment Canada's operations and management framework. **4.2** Environmental performance in federal operations has demonstrably improved.

Section 4.2: Management, Administration and Policy

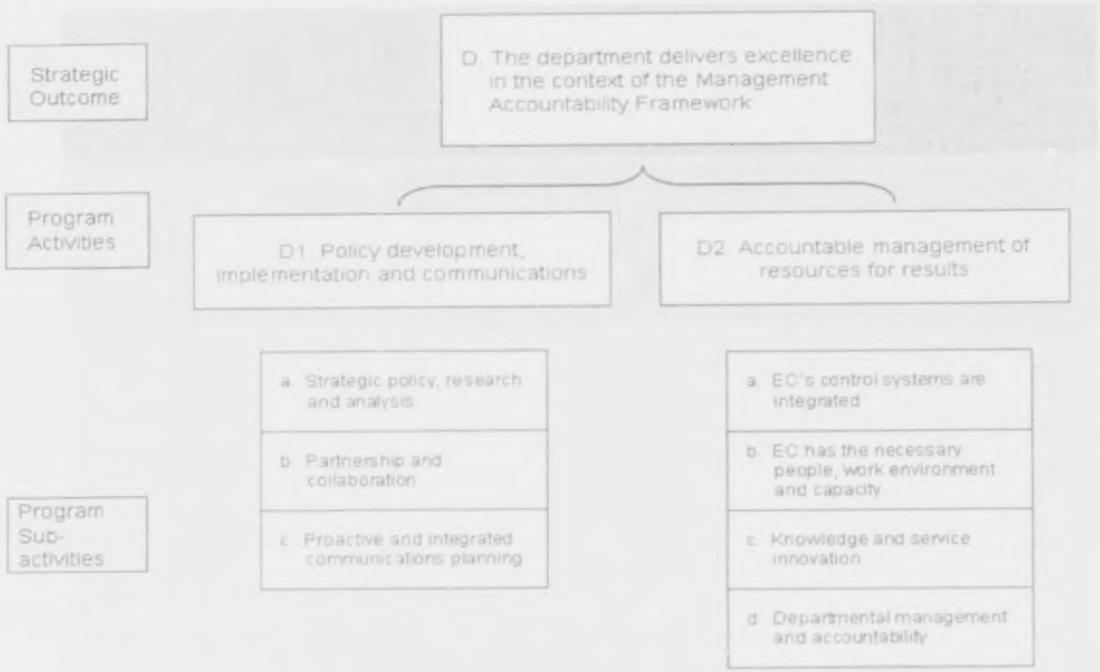

What is the issue?

Environment Canada's operating context is complex. Environmental issues are global in nature, jurisdictions are shared and the challenge of integrating environmental considerations into economic and social decision-making is significant. As such, it is important to have the appropriate people, processes, systems and relationships in place internally so that we can focus on embedding environmental considerations into decision-making and addressing the environmental priorities of Canadians.

Transforming the way Environment Canada operates and manages and developing a clear policy agenda will help us focus our work, set priorities and build on our previous successes so that we can implement a comprehensive one department approach to achieving our goals.

Transforming the way Environment Canada works will allow us to provide more informed and coherent advice, maximize the results we achieve for the investment made and become a more agile organization that knows its capacity, continues to evolve and can deploy its resources where needed to effectively address immediate and ongoing priorities.

What are we doing about it?

Corporate programs, services, initiatives and activities are being rethought and realigned as part of Environment Canada's focus on departmental transformation and our ongoing work to develop integrated policy and horizontal management agendas.

Section 4.2: Corporate Services Program Activity D1 – Policy development, implementation and communications

D1 Policy development, implementation and communications

a. Strategic policy, research and analysis

b. Partnership and collaboration

c. Proactive and integrated communications planning

What is the issue?

Environmental issues are complex and global in nature. They also have widespread economic, social and local impacts.

Addressing climate change, for example, is a worldwide challenge and its solutions will likely have a major impact on our economy – in particular on our daily transportation and energy decisions. Air pollution, acid rain and water quality do not respect jurisdictional boundaries and they all have serious impacts on human and ecosystem health.

Developing a coherent policy suite, appropriate partnerships, and effective communications tools help to embed environmental considerations into everyone's day to day decision-making.

What are we doing about it?

A competitiveness and environmental sustainability policy framework will provide direction and a coherent agenda within which to position environmental issues and the work of Environment Canada. One purpose of the new policy framework is to further Canada's long-term competitiveness by advancing sustainable approaches to economic development in order to achieve increased productivity, increased efficiency, and more sustainable energy use.

Although environmental issues affect many departments, Environment Canada is the lead for the coordination of the Government of Canada's policies and programs with respect to the preservation and enhancement of the quality of the natural environment. This role places the department in a unique position to influence the agenda of other departments. It also means that most of the department's initiatives need the support of other departments to be successful because most of the levers for action rest with others. Recognizing this symbiotic relationship, the department has taken a leadership role in the development of a government-wide environment and sustainable development agenda.

In this leadership role, the department is exploring the potential role for more innovative environmental policy tools that are tailored to the issues at hand. While regulation continues as a policy option, the department is expanding its use of information, partnerships, and economic instruments.

Major Programs and Initiatives

Program Area: Strategic policy, research and analysis
Activities: – Developing and coordinating strategic policies and approaches to advance departmental priorities and guide

their implementation. Includes regional policy, budget submissions, Speech from the Throne input, competitiveness and environmental sustainability policy framework. – Developing creative approaches and instruments to advance environment and sustainable development priorities in policy, including integration of environmental and economic considerations, economic, regulatory and non-regulatory instruments. Includes ecological fiscal reform, environment and trade, smart regulation, energy and environment, natural capital indicators, economic analysis. – Providing a departmental level perspective of the state, trends and prospects for environmental issues of concern to Environment Canada.
Expected Results: Strategic policy, research and analytical capacity and horizontal initiatives are developed to assure high quality policy options and advice.
Indicators: Canadian institutions and individuals make decisions that support sustainable development.[SDS1.1]
Partners: Provinces and territories; finance, trade and energy sectors.
Departmental Priority: Departmental transformation (strategic integration).

Program Area: Partnership and Collaboration
Activities: – Developing strategic approaches and providing strategic advice on formal and informal agreements: negotiations with Aboriginal groups, National Aboriginal organizations and Aboriginal environmental NGOs, federal/provincial/territorial, and members of the international community (e.g., other governments, NGOs, international organizations) – Building internal and external capacity and effective partnerships with Aboriginal groups, National Aboriginal organizations and Aboriginal environmental NGOs to advance environmental priorities. – Coordinating partnerships with industry and NGOs to advance environmental priorities; coordinating federal/provincial/territorial activities with the regions, PCO and Intergovernmental Affairs.
Expected Results: Partnership and collaboration facilitate the implementation of strategic directions.
Indicators: Canadian institutions and individuals make decisions that support sustainable development.[SDS1.1]
Partners: Provinces and territories; other government departments (OGDs) such as Foreign Affairs Canada, Canadian International Development Agency, Natural Resources Canada and Health Canada; NGOs; Aboriginal People; and other countries such as the United States; Mexico; Chile; Costa Rica and India.
Departmental Priority: Departmental transformation (strategic integration).

Program Area: Proactive and integrated communications planning
Activities: – Developing strategic approaches to departmental communications and ensure that departmental priorities and policy directions are presented in a consistent, coherent and coordinated manner. – Providing communications advice, services and support to the Minister and senior departmental officials, including service and regional communications teams (including media analysis and relations, public opinion research, public environment analysis and issues management).
Expected Results: Proactive and integrated communications planning provides Canadians with information that facilitates and promotes sound environmental decision-making.
Indicators: Canadian institutions and individuals make decisions that support sustainable development.[SDS1.1]
Partners: Treasury Board Secretariat, Privy Council Office; Cabinet Committees, Public Works and Government Services Canada; Public Service Commission; National Library of Canada; Media; Canadian public; other government departments (OGDs) such as Canadian Heritage, Natural Resources, Health Canada, Transport Canada, Industry Canada, Department of Fisheries and Oceans and Agriculture and Agri-food Canada.
Departmental Priority: Departmental transformation (strategic integration).

Section 4.2: Corporate Services Program Activity D2 – Accountable management of resources for results

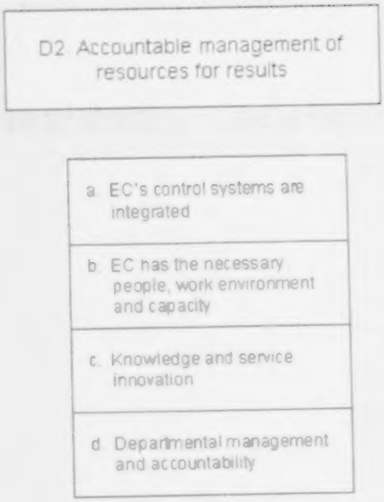

What is the issue?

Achieving results for Canadians is not just about the results that you achieve or how much they cost but also about how you achieve those results.

The Government of Canada is committed to strengthening public sector management especially in the areas of governance, accountability, transparency, and financial management.

Environment Canada is transforming how it does its business so that it can meet the management expectations of parliamentarians and Canadians and deliver on its commitments in a meaningful and cost-effective way.

What are we doing about it?

Environment Canada is implementing a new governance structure that promotes decision-making informed by perspectives outside the responsible organizational unit. Under the Deputy Minister and the departmental Executive Management Council, Boards of Assistant Deputy Ministers and Regional Directors General are responsible for providing the leadership and direction required for Environment Canada to deliver on its mandate. The Strategic Integration and Departmental Management Services Boards contribute to delivering on Environment Canada's priorities in the areas of management, administration and policy.

Government-wide management initiatives are also helping Environment Canada transform how it does its business. Work related to populating the government-wide Expenditure Management Information System (EMIS) and departmental Program Activity Architectures and Management, Resources and Results Structures (MRRS) is being reinforced by the development of a comprehensive set of plans and the collection of detailed performance information to support internal management, priority-setting and allocation and reallocation decisions.

We are also using the Management Accountability Framework to help us focus on the areas where we need to strengthen our management and accountability tools, systems, policies or practices.

Several audits and evaluations are planned over the next three years. Planned 2005-2006 evaluations include evaluations of the *Species at Risk Act*, Meteorological Service of Canada transition; and management of Aboriginal files. Planned 2005-2006 audits include cash advances; petty cash and financial management processes at risk under the Financial Information Strategy (FIS).

We will continue to evolve our internal management framework as we transform the department and get organized to deliver on the goals of the Competitiveness and Environmental Sustainability Framework.

The major initiatives below reflect how Environment Canada is organizing its work to provide accountable management of resources for results.

Program Area: Environment Canada's control systems are integrated
Activities: Management of integrated administration, finance and informatics support systems including information management, technology and tools.
Expected Results: Environment Canada's control systems are integrated, effective and consistently improved and adapted to meet client needs.
Indicators: Assessment of Environment Canada against MAF stewardship indicators.
Departmental Priority: Departmental transformation (departmental management services).

Program Area: Environment Canada has the necessary people, work environment and capacity
Activities: Human resource services, strategic tools and systems are maintained to ensure a motivated, skilled and representative workforce.
Expected Results: Environment Canada has the necessary people, work environment, capacity and leadership to deliver results.
Indicators: Assessment of Environment Canada against MAF people indicators.
Departmental Priority: Departmental transformation (departmental management services).

Program Area: Knowledge and service innovation
Activities: Internal and external services for knowledge management, knowledge sharing and service innovation.
Expected Results: Knowledge is shared effectively and citizens, clients, and stakeholders are well served within Environment Canada, domestically and internationally.
Indicators: Assessment of Environment Canada against MAF indicators related to learning innovation and change management.
Departmental Priority: Departmental transformation (departmental management services).

Program Area: Departmental management and accountability
Activities: Planning and support activities to enhance management capacity (includes financial and non-financial planning and reporting functions, audit and evaluation, legal services, the development of leadership in environmental management and the assembling of an internal management capacity).
Expected Results: Departmental management is proactive, transparent, cost effective, accountable and continues to improve.
Indicators: Assessment of Environment Canada against MAF indicators related to governance and strategic direction, stewardship and accountability.
Departmental Priority: Departmental transformation (departmental management services).

Section 4.3: Key Electronic Resources

Name	URL
Environment Canada Home Page (The Green Lane)	http://www.ec.gc.ca
Atlantic Canada Severe Summer Weather Awareness	http://www.atl.ec.gc.ca/weather/severe/summer_e.html
Atmospheric and Climate Science Directorate	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/acsd/publications
Canadian Biodiversity Strategy	http://www.bco.ec.gc.ca/en/activities/ProjectsDomestCBS.cfm
Canadian Community Monitoring Network (CCMN)	http://www.ccmn.ca/english
CEPA Environmental Registry	http://www.ec.gc.ca/CEPARegistry
Clayoquot Biosphere Trust (CBT)	http://www.clayoquotbiosphere.org/
Climate Change and Canadians: Achieving our Target Together	http://www.climatechange.gc.ca/plan_for_canada/climate/kyoto.html
Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)	http://www.cosewic.gc.ca/eng/sct5/index_e.cfm
Consultations on the CEPA New Substances Notification Regulations and New Substances Program	http://www.ec.gc.ca/CEPARegistry/documents/part/nsnr-nsp_con/toc.cfm
CWS Migratory Birds Regulatory Report Series	http://www.cws-scf.ec.gc.ca/birds/status/index_e.cfm
Ecological Monitoring and Assessment Network	http://www.eman-rese.ca/eman/naturewatch.html
Ecosystems	http://www.ec.gc.ca/ecos_e.html
Environment Canada: Clean Air	http://www.ec.gc.ca/air
Environment Canada's Departmental Performance Reports	
Environment Canada's Management Framework	http://www.ec.gc.ca/introec/dept_org.htm#mf
Environment Canada's National and Regional Web Sites	http://www.ec.gc.ca/regeng.html
Environment Canada's Reports on Plans and Priorities	http://www.ec.gc.ca/rpp/index_e.htm
Environment Canada's Science and Technology	http://www.ec.gc.ca/scitech/index_e.htm
Environment Canada's 2004-2006 Sustainable Development Strategy	http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/SDS2004/index_e.cfm
Environmental Acts and Regulations	http://www.ec.gc.ca/EnviroRegs
Experts Workshop on Water Quality Monitoring: The Current State of the Science and Practice	http://www.ccme.ca/assets/pdf/monitoring_workshop_current_state_eng.pdf
Federal House in Order (FHIO)	http://www.fhio.gc.ca
Federation of Canadian Municipalities(FCM)	http://www.fcm.ca
Greening Government	http://www.greeninggovernment.gc.ca
Meteorological Service of Canada	http://www.weatheroffice.ec.gc.ca
National Pollutant Release Inventory (NPRI)	http://www.ec.gc.ca/pdb/npri/npri_home_e.cfm
Nature Watch	http://www.naturewatch.ca
Pollution	http://www.ec.gc.ca/pollution_e.html
Regulatory Impact Analysis Statement	http://www.ec.gc.ca/seadisposal/regs/min_reg_g2_e.html
Science Assessment and Integration Branch	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/saib
Species at Risk	http://www.speciesatrisk.gc.ca
State of the Environment (SOE) Infobase	http://www.ec.gc.ca/soer-ree
Stewardship Canada	http://www.stewardshipcanada.ca
Sustainable Development Technology Canada (SDTC)	http://www.sdtc.ca
Sustaining the Environment and Resources for Canadians	http://www.environmentandresources.gc.ca
The Green Lane – Global Climate Change	http://www.ec.gc.ca/climate
Water legislation	http://www.ec.gc.ca/water/en/policy/legreg/e_legis.htm
Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (WAPPRIITA)	http://www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/wappa/index_e.cfm

BUDGET DES DÉPENSES

Environnement Canada

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-16
ISBN 0-660-62741-8

Environnement Canada

2005-2006

Rapport sur les plans et les priorités

Stéphane Dion
Ministre de l'Environnement

Table des matières

Page

Section I – Survol

Message du Ministre 1

Aperçu du Ministère 3

Plans et priorités du Ministère 4

Section II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique 17

Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources de pollution nationales et mondiales 19

Conservation de la biodiversité dans les écosystèmes sains 31

Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à préserver leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement 45

Section III – Renseignements supplémentaires 53

Déclaration de la direction 54

Renseignements sur l'organisation 55

Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein 56

Tableau 2 : Activités de programme 58

Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le budget principal des dépenses 59

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère au cours de l'année budgétaire 61

Tableau 5 : Sommaire des dépenses d'immobilisation prévues par activité de programme 62

Tableau 6 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles par activité de programme 63

Tableau 7 : Besoins en ressources par direction ou par secteur 65

Tableau 8 : Frais d'utilisation 66

Tableau 9 : Principales initiatives règlementaires 67

Tableau 10 : Renseignements sur les dépenses de projets 70

Tableau 11 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert 71

Tableau 12 : Fondations (subventions conditionnelles) 72

Tableau 13 : Initiatives horizontales 73

Section IV – Autres sujets d'intérêt 74

Section 4.1 : Stratégie de développement durable du Ministère 75

Section 4.2 : Gestion, administration et politique 77

Section 4.3 : Ressources électroniques et sites Web choisis 83

SECTION I

SURVOL

Message du Ministre

Les Canadiens trouveront, dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006 d'Environnement Canada, des renseignements détaillés sur la façon dont le Ministère entend relever, au cours des trois prochaines années, les défis environnementaux du Canada.

Ce rapport d'actualité souligne le besoin de changer l'approche du Canada en matière de gestion et de durabilité de l'environnement. On reconnaît de plus en plus que l'environnement joue un rôle plus crucial que jamais dans l'amélioration de notre qualité de vie et que les liens qui existent entre l'environnement et la compétitivité économique transforment l'économie globale.

Environnement Canada travaille à promouvoir cette nouvelle approche en matière de durabilité grâce à un cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement. Le cadre appuiera le changement transformationnel nécessaire pour atteindre nos objectifs en matière d'environnement, tout en établissant au Canada une économie durable de calibre mondial.

Le cadre adoptera une démarche intégrée pour relever l'éventail complet des défis relatifs à la durabilité, notamment le changement climatique, la salubrité de l'air et de l'eau, l'utilisation des terres et de l'habitat et la biodiversité. Il établira aussi des objectifs nationaux à long terme visant l'amélioration de la qualité environnementale, la protection de la santé des Canadiens et l'accroissement de la compétitivité du Canada.

Les principes du cadre sont entièrement intégrés aux trois résultats stratégiques que visent à produire Environnement Canada et ses partenaires, soit :

1. Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources de pollution nationales et mondiales;

2. Conserver la biodiversité dans des écosystèmes sains;

3. Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à préserver leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement.

Ce rapport contient tous les détails des plans d'action mis en œuvre pour produire ces résultats.

Les trois prochaines années se traduiront par une période de transformation pour le Ministère, puisqu'il mettra en œuvre la nouvelle approche en matière de durabilité et qu'il changera ses structures de gestion, créant ainsi une organisation du 21e siècle qui produit des résultats et optimise les ressources pour les Canadiens.

Je crois que le programme ambitieux de trois ans du Ministère répond aux besoins et aux intérêts des Canadiens, de leurs collectivités et de l'ensemble de l'économie. Tout en continuant à transformer ses approches, Environnement Canada bâtira sur son programme pour aider à créer une économie durable sur le plan de l'environnement qui vise à procurer la plus grande qualité de vie possible pour les Canadiens.

L'importance de la création d'une économie viable sur le plan de l'environnement est un des thèmes clés dans le nouveau budget fédéral. Le budget de 2005 marque un tournant pour le Canada : il engage pour de bon notre pays dans la voie de la compétitivité dans l'économie durable. Ce budget fait plus que d'injecter 5,2 milliards $ (dont 3 milliards additionnels) dans la politique environnementale fédérale au sein du gouvernement. Il lance un message clair : pour que le Canada réussisse dans cette nouvelle révolution industrielle qu'est l'économie durable, il faut que nos signaux environnementaux et économiques pointent dans la même direction, celle qui nous fait progresser tout à la fois vers une meilleure qualité de vie pour notre population, une économie plus compétitive et prospère et une meilleure protection pour notre environnement naturel.

Je vous encourage à vous joindre à nous dans cet effort.

Stéphane Dion, C.P., député
Ministre de l'Environnement

Aperçu du Ministère - Renseignements généraux

Raison d'être – Les lois et règlements qui confèrent à Environnement Canada son mandat et qui lui permettent d'exécuter ses programmes peuvent être consultés à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/EnviroRegs.

Selon la *Loi sur le ministère de l'Environnement*, les pouvoirs, fonctions et mandat du ministre de l'Environnement comprennent entre autres :

- la conservation et l'amélioration du milieu naturel, notamment la qualité de l'eau, de l'air et du sol;
- les ressources renouvelables, notamment les oiseaux migrateurs et le reste de la flore et de la faune non indigènes;
- les ressources en eau;
- la météorologie;
- l'application des règles ou des règlements de la Commission mixte internationale sur les eaux frontalières;
- la coordination des politiques et programmes du gouvernement canadien pour la conservation et la valorisation de l'environnement naturel.

Au cours de la période de planification, Environnement Canada se concentrera davantage sur la coordination des politiques et des programmes du gouvernement du Canada qui sont liés à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel.

Ressources financières et ressources humaines

Ressources	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Ressources financières	852,9 M$	788,9 M$	743,2 M$
Ressources humaines	5 662 ETP	5 595 ETP	5 595 ETP

Résultats stratégiques

Résultats stratégiques	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources de pollution nationales et mondiales	349,8	305,8	286,3
Conservation de la biodiversité dans les écosystèmes sains	254,5	248,2	224,7
Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à préserver leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement	248,6	234,9	232,2
Total des dépenses prévues	852,9 M$	788,9 M$	743,2 M$

Priorités du Ministère

Priorités du Ministère	Type
Conservation et protection de l'environnement	Continue
Évaluation de la durabilité de l'environnement	Continue
Changement climatique	Continue
Services météorologiques et environnementaux	Continue
Transformation et intégration du Ministère	Continue

Plans et priorités du Ministère

Introduction

Le gouvernement veut faire du Canada un chef de file mondial en matière de durabilité de l'environnement et il a manifesté cette volonté dans un programme ambitieux énoncé dans le discours du Trône en octobre 2004. En lançant ce programme, le gouvernement du Canada a reconnu que :

- la durabilité de l'environnement joue un rôle de plus en plus crucial dans l'amélioration de notre qualité de vie;
- les liens entre l'environnement et la compétitivité de l'économie guident les changements de l'économie globale;
- les pays qui réussiront à rapprocher l'environnement et l'économie en retireront un avantage économique important;
- le Canada doit s'affirmer comme chef de file de la nouvelle révolution industrielle, celle de la durabilité de l'économie, comme il l'a toujours fait.

Afin d'appuyer ce programme, Environnement Canada a commencé à élaborer un nouveau cadre stratégique à la fois pour orienter les activités courantes du Ministère et pour lui fournir un outil important de collaboration avec d'autres partenaires afin d'aller de l'avant en matière de durabilité de l'environnement. L'objectif le plus important du Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement (CCDE) consiste à atteindre la qualité environnementale la plus élevée afin d'améliorer la santé et le mieux-être des Canadiens, de préserver notre environnement naturel et de promouvoir notre compétitivité à long terme. Le CCDE est une approche nationale visant à faciliter le changement transformationnel au Canada afin de développer une économie durable de premier plan sur la scène internationale, une économie qui reconnaît que la réussite en matière d'environnement va de pair avec la réussite en matière d'économie.

> *Le Canada représente un paysage de plus de 3 500 523 milles carrés. Il est visiblement destiné à être habité par des gens qui ont les idées larges.*
>
> [traduction] Le groupe des sept

Les trois prochaines années se traduiront par une période de transformation pour le Ministère, période au cours de laquelle il cherchera à la fois à mettre en œuvre le CCDE et à transformer ses structures de gestion pour créer une organisation du 21^{e} siècle qui produit des résultats et optimise les ressources pour les Canadiens. Cette transformation est déjà commencée et Environnement Canada poursuivra ces efforts durant toute l'année afin de respecter ses engagements, soit d'assurer la plus grande qualité environnementale à la population canadienne tout en contribuant à la santé et au dynamisme de l'économie.

Contexte opérationnel

Les facteurs déterminants de la compétitivité économique changent
Le lien clair qui existe entre les considérations environnementales et la compétitivité économique oriente la transformation du fonctionnement actuel de l'économie globale. Nous percevons de plus en plus les signes de ce qui ne peut être qu'une nouvelle révolution industrielle, c'est-à-dire une révolution dans laquelle la durabilité de l'environnement est un élément moteur de créativité, d'innovation et de compétitivité à l'échelle planétaire. Les pays qui n'intègrent pas autant les facteurs environnementaux que les facteurs économiques ne seront pas dans une position qui leur permettra d'améliorer ou de maintenir la qualité de vie de leur population.

Dans le nouveau modèle de compétitivité qui prend forme, la croissance économique soutenue à long terme inclue l'adaptation et passe par une approche intégrée et à long terme en matière de durabilité. La réussite de cette croissance économique dépend de la mobilisation de la population, de l'industrie et des gouvernements. En fait, comme les consommateurs sont de plus en plus conscients des incidences de la dégradation de l'environnement sur leur santé et sur leur mieux-être, ils sont de plus en plus nombreux à exiger que les entreprises mettent en oeuvre des pratiques durables.

Les chefs de file industriels reconnaissent les avantages de la durabilité de l'environnement
Pour répondre à ces exigences, des entreprises de premier plan et d'autres gouvernements étrangers pilotent le changement par leur façon de faire et d'aborder la convergence entre l'environnement et l'économie. Les chefs de file de l'industrie commencent à agir et signalent de multiples avantages qu'offre l'adoption d'un modèle plus durable pour l'environnement, notamment :

- l'augmentation de l'efficience et la réduction des coûts d'exploitation (éco-efficience);
- la réduction des obligations et du risque;
- les possibilités d'exploiter de nouveaux produits et de nouveaux marchés;
- l'amélioration de l'image de l'entreprise et de son image de marque;
- l'amélioration du moral des employés, du recrutement et du maintien de l'effectif.

Parallèlement, d'autres gouvernements étrangers comme ceux du Japon, de l'Allemagne et des États-Unis élaborent des stratégies économiques à long terme fondées sur la durabilité de l'environnement. Ce qui signifie que le Canada devra lui aussi devenir un chef de file international, qui s'engage à offrir des produits et des services novateurs axés sur la qualité de l'environnement s'il veut maintenir son avantage économique. Ce virage de la nature même de la concurrence offre alors une possibilité économique énorme conjuguée à un engagement renouvelé en matière d'environnement.

Pour réussir, il faut nous attaquer au problème du changement climatique

Au moment où le monde tend vers la durabilité, il faut s'attaquer au problème du changement climatique. Il n'existe pas de plus grands défis à relever en matière de durabilité de l'environnement que celui du changement climatique, et s'attaquer à ce problème est essentiel à notre compétitivité à long terme, de même qu'à la santé, la sûreté et la sécurité de tous les Canadiens.

> La croissance économique et le progrès technologique ne sont pas les ennemis de l'environnement, ils sont peut-être même ses meilleurs amis, puisqu'ils nous permettent de réduire les répercussions néfastes de l'humanité sur la nature. L'agriculture de fine pointe stimule la productivité des exploitations agricoles, signifiant ainsi des aliments plus abordables et plus de place pour la nature. Un meilleur traitement des eaux usées se traduit par des rivières et des sources plus pures. Les convertisseurs catalytiques sur les voitures et de meilleurs filtres sur les cheminées industrielles ont grandement aidé à réduire le smog, la fumée et la suie dans l'air. Mais ce ne sont que les sociétés les plus riches qui peuvent se permettre de tels traitements. En définitive, le meilleur programme environnemental de tous consiste à promouvoir la prospérité.
>
> [traduction]
>
> Ronald Bailey, éditeur : *The True State of the Planet*

En appliquant le Protocole de Kyoto, le Canada, ainsi que la plupart des autres pays industrialisés, s'efforcent d'atteindre des objectifs ambitieux de réduction des émissions à court terme, mais le défi est beaucoup plus grand que ce seul accord international. Pour ce qui est de réduire les émissions, il faut viser plus haut et adopter une approche à plus long terme. Même des pays comme les États-Unis, qui n'ont pas ratifié le Protocole de Kyoto, reconnaissent qu'il faut agir et font les premiers pas vers des changements transformationnels majeurs.

Le Ministère sait qu'un nouvel accord international donnera suite au Protocole de Kyoto et le Canada doit se positionner de façon à pouvoir l'orienter activement afin de servir les intérêts nationaux. À cette fin, le Canada doit élaborer une approche stratégique en matière de changement climatique qui prévoit que le pays au complet prend des mesures agressives afin d'atteindre nos objectifs à court terme établis par le Protocole de Kyoto dans un contexte de durabilité environnementale et économique et d'adaptation à long terme. Le Ministère doit donc choisir ces mesures de façon à en tirer des avantages à long terme et à produire des résultats à court terme. Le Ministère doit aussi concentrer ses efforts plus clairement qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant sur les villes, l'industrie et la population canadienne.

En même temps, toutefois, le Protocole de Kyoto n'est pas seulement une exigence écologique visant à atténuer les changements climatiques induits par l'activité humaine. Kyoto est l'occasion de transformer l'économie du Canada et le mode de vie des Canadiens. La recherche des façons les plus pratiques de réduire les émissions de gaz à effet de serre comme le méthane et le $C0_2$, aidera à trouver les incitations nécessaires à rendre notre économie moins gaspilleuse, plus efficace et davantage fondée sur les sources d'énergies renouvelables.

Notre réponse stratégique : mettre au point un nouveau programme national en matière d'environnement

Jusqu'à maintenant, l'approche du Canada en matière de durabilité de l'environnement était fragmentée et entravée par ses incohérences et sa vision à court terme. Elle a été fréquemment caractérisée par des relations antagonistes entre les principaux intervenants, qui ont souvent élaboré des politiques environnementales sans tenir compte des principes fondamentaux de l'économie et des affaires.

C'est pourquoi Environnement Canada collaborera avec d'autres ministères et agences du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie, les peuples autochtones et des intervenants clés pour élaborer le CCDE, c'est-à-dire un programme stratégique national qui renforcera la santé des Canadiens, la salubrité de l'environnement à l'échelle planétaire et la compétitivité économique à long terme du Canada. Le CCDE établira les objectifs nationaux à long terme en matière d'environnement et de santé et adoptera une approche intégrée pour relever tous les défis relatifs à la durabilité, notamment : le changement climatique, la salubrité de l'air et de l'eau, l'utilisation des terres et de l'habitat et la biodiversité.

Le CCDE établit trois objectifs stratégiques primordiaux que doit atteindre le Canada dans l'ensemble :

- ***Améliorer la sécurité et le mieux-être des Canadiens***
  - Protéger les Canadiens contre les dangers relatifs à l'environnement et contribuer ainsi à améliorer les résultats en matière de santé, à diminuer les coûts des soins de santé et à accroître la sûreté et la sécurité de la population.
- ***Préserver notre environnement naturel***
  - Protéger, conserver et restaurer les écosystèmes du Canada afin de garantir la qualité environnementale la plus grande possible et l'accès au capital naturel du Canada pour les générations à venir.
- ***Accroître notre compétitivité à long terme***
  - Favoriser les approches durables dans le développement économique afin d'accroître la productivité, l'efficience et l'utilisation durable de l'énergie.

Réponse du Ministère

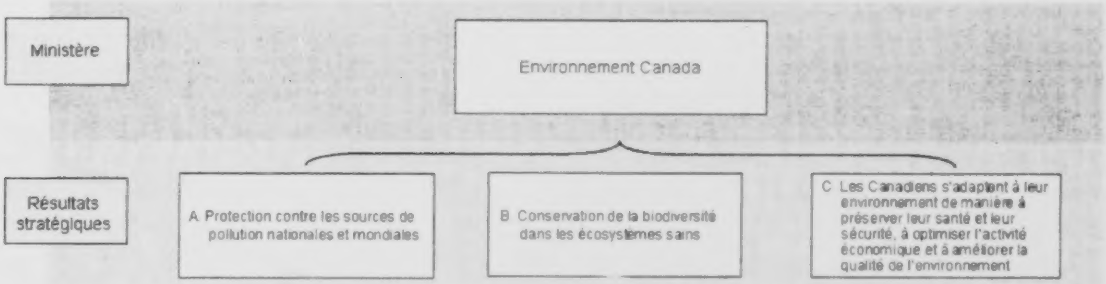

Résultats stratégiques

Environnement Canada cherchera a atteindre les objectifs généraux du CCDE en travaillant sur trois fronts principaux, soit :

1. Protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources de pollution nationales et mondiales

Tous les jours, des polluants de formes et d'origines nombreuses touchent la population canadienne. Nous ressentons les effets des pressions qui s'exercent sur l'environnement par l'entremise de la pollution que nous respirons et des substances toxiques présentes dans l'eau et les aliments que nous consommons. On a établi un lien, par exemple, entre la mauvaise qualité

de l'air qui, conjuguée aux agressions thermiques causées par les périodes de chaleur estivales, causent de sérieuses répercussions sur la santé. Les alertes au smog sont monnaie courante en milieu urbain et sont à l'origine d'une augmentation des crises d'asthme chez les enfants. L'incidence des maladies respiratoires est aussi à la hausse.

L'environnement lui-même est sous la menace constante d'un bon nombre de facteurs de stress, notamment : l'accroissement de la population, l'activité industrielle (le smog, la pollution atmosphérique dangereuse, l'acidification et l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique) et une utilisation non viable des terres. Ces activités entraînent une augmentation de la pollution de l'air et de l'eau, ainsi qu'une diminution de l'habitat nécessaire à maintenir la résilience naturelle des organismes vivants et de leur environnement. De plus, un environnement sain peut filtrer ou purifier l'air et l'eau, séquestrer le carbone, absorber la chaleur, polliniser ou faire germer des cultures et des végétaux, fournir un habitat à la sauvagine et aux autres espèces et ralentir l'érosion des sols. Les écosystèmes sains peuvent aider à atténuer les stress environnementaux découlant de l'activité humaine. Par exemple, les systèmes aquatiques peuvent assimiler des déchets et certains végétaux peuvent absorber à la fois des polluants atmosphériques et des contaminants présents dans le sol (p. ex., métaux lourds et hydrocarbures de pétrole). Un environnement sain, naturel et durable a donc un effet positif sur la qualité de vie.

Environnement Canada travaillera sur trois fronts afin de protéger les Canadiens et leur environnement contre les sources de pollution d'origine nationale et mondiale. Le Ministère cherchera d'abord à réduire l'incidence de l'activité humaine sur l'atmosphère et sur la qualité de l'air. Il cherchera ensuite à prévenir ou à atténuer les menaces que les substances toxiques et les autres substances préoccupantes exercent sur l'environnement. Le Ministère cherchera finalement à assurer le leadership dans les efforts du Canada visant à atteindre les objectifs sur le changement climatique établis par le Protocole de Kyoto. Environnement Canada cherchera à atténuer les répercussions du changement climatique et à aider les Canadiens à s'y adapter.

2. Conserver la biodiversité dans les écosystèmes sains

Les écosystèmes du Canada sont la base de notre qualité de vie et ils représentent une partie importante de l'environnement global. Le Canada a le plus long littoral côtier au monde, presque 25 % des terres humides de la planète, 20 % de ses régions sauvages, 10 % de ses forêts et 16 % de l'Arctique. Les forêts, les prairies, les terres humides, les lacs, les rivières et les écosystèmes océaniques du Canada sont des aires de reproduction et d'alimentation importantes qui assurent le maintien d'une grande variété d'espèces de la biodiversité mondiale. Nous sommes les gardiens de plus de 70 000 espèces connues et le Ministère estime qu'il pourrait y en avoir 70 000 autres encore à découvrir. Les terres, les eaux, les océans et la faune du Canada offrent globalement un vaste éventail de services à la société humaine, notamment : les processus naturels de maintien de la vie qui purifient l'air et l'eau, pollinisent les végétaux, absorbent le dioxyde de carbone, recyclent les nutriments, éliminent les déchets, contrôlent les ravageurs et réapprovisionnent les sols.

Ces écosystèmes assurent aussi les moyens de subsistance de beaucoup de Canadiens. Notre économie repose sur notre capital naturel pour rester productive (chaque année, nous tirons 59 milliards de dollars de nos forêts, 35 milliards de l'agriculture primaire, 19 milliards de nos océans, et nous dépensons 12 milliards en activités récréatives reliées à la nature telles que l'écotourisme – et nos excédents commerciaux sont en grande partie tributaire de l'exportation

de nos ressources naturelles. L'agriculture, les transports, la construction, l'exploitation forestière, le tourisme et l'énergie pèsent environ 250 milliards de dollars dans le produit intérieur brut (PIB) annuel du Canada.

Cependant, l'accroissement de la population, conjuguée à l'augmentation de la demande de biens et services, résulte en conflits au sujet de l'utilisation des terres et de l'eau et compromet ainsi la viabilité à long terme des écosystèmes, en plus de menacer d'anéantir les services qu'ils prodiguent. Pour assurer la sécurité de nos systèmes essentiels de maintien de la vie, nous devons nous assurer que l'utilisation future de nos terres, de nos cours d'eau et de nos océans est faite d'une façon qui ne laisse pas les activités humaines amoindrir la capacité de fonctionnement globale de l'environnement.

Environnement Canada prendra les mesures nécessaires pour conserver la biodiversité et la santé des écosystèmes en élaborant des stratégies d'utilisation durable et de conservation partagées, tant au Canada qu'à l'échelon mondial. De telles stratégies visent à garantir la durabilité des espèces sauvages, de la vie aquatique et des écosystèmes dont ils sont tributaires, à contribuer à la compréhension scientifique des écosystèmes et à établir des partenariats afin d'améliorer la santé des écosystèmes importants à l'échelle nationale et des bassins hydrographiques.

3. Aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à préserver leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement

La température et les conditions météorologiques et environnementales peuvent respectivement avoir des incidences importantes sur la santé et la sécurité des Canadiens, sur leur propriété, leur commerce, sur l'économie et sur l'environnement de façon générale. Les inondations, par exemple, peuvent avoir des effets sur la disponibilité et la qualité de l'eau potable en endommageant les infrastructures, en changeant l'orientation des recharges d'eau souterraines et en transportant les contaminants des zones urbaines et agricoles dans les lacs, les rivières et les puits. De l'autre côté de la médaille, les sécheresses agressent les sources d'approvisionnement en eau en tarissant les réserves d'humidité du sol, en réduisant le débit des cours d'eau, en abaissant le niveau d'eau des lacs et des réservoirs et en amoindrissant les sources d'eau souterraines. Donc, des prévisions météorologiques actuelles et en temps réel sont essentielles pour la population canadienne, et ce, sur une base quotidienne.

Parallèlement, beaucoup de secteurs clés de l'économie du Canada, tels que l'agriculture, l'exploitation forestière, l'énergie et la construction, sont vulnérables à la température et au climat. La qualité, la rapidité de diffusion et la fiabilité des prévisions météorologiques et climatiques jouent un rôle important dans la productivité et la compétitivité de ces industries.

Environnement Canada cherchera à réduire les risques que représentent pour les Canadiens les dangers météorologiques et environnementaux en diffusant des alertes sur des phénomènes météorologiques violents et dangereux et en aidant d'autres ministères et organismes à prendre des décisions. Le travail du Ministère aidera aussi les industries sensibles à la température, comme l'agriculture, les transports, l'énergie, les pêches, l'exploitation forestière, le tourisme, l'infrastructure publique et la construction, à améliorer leur productivité et leur compétitivité et à rendre leurs activités durables en matière d'environnement. Le Ministère fournira aussi au gouvernement fédéral des renseignements scientifiques essentiels qui appuieront l'élaboration de

politiques efficaces sur des enjeux importants, tels que l'air pur, l'eau propre et la gestion des eaux, et le changement climatique.

Priorités du Ministère

Pour atteindre ces résultats stratégiques, toutes les activités d'Environnement Canada sont harmonisées avec les cinq priorités clés du Ministère, soit :

1. Évaluation de la durabilité de l'environnement;
2. Conservation et protection de l'environnement;
3. Changement climatique;
4. Services météorologiques et environnementaux;
5. Gestion de la transformation du Ministère.

1. Évaluation de la durabilité de l'environnement

Les politiques, les programmes et les services d'Environnement Canada reposent sur la science. Plus de 40 % de la capacité de recherche environnementale relève de la compétence du gouvernement fédéral et presque la moitié de celle-ci se trouve à Environnement Canada. Pour qu'Environnement Canada connaisse le succès, ainsi que pour la gestion environnementale au Canada, il est primordial que les activités scientifiques du Ministère soient de grande qualité, harmonisées avec les objectifs du Ministère et du gouvernement du Canada, liées à la capacité canadienne et internationale en science et en technologie environnementales et mises en oeuvre de façon efficace afin de répondre aux besoins des Canadiens en matière d'environnement et de développement durable.

Comme Environnement Canada travaille à mettre en œuvre le CCDE, le Ministère doit maintenant élaborer un nouveau « **programme scientifique** », mieux intégré sur le plan horizontal, qui nous permettra d'exploiter davantage notre capacité en science de l'environnement. Pour assurer la durabilité de l'environnement et produire les résultats du CCDE, il est essentiel de détecter, de prévoir, d'évaluer et de comprendre les états de l'environnement et les facteurs de stress environnementaux. Il faut rassembler de l'information sur l'environnement pour les Canadiens afin d'appuyer les décisions relatives à la compétitivité nationale, à la protection de la santé et de la sécurité de la population et à la conservation des fonctions des écosystèmes.

Environnement Canada doit chercher à garantir que l'investissement du Ministère dans les activités scientifiques appuie les politiques, les services et le processus décisionnel du Ministère, en dressant un tableau complet de l'environnement. Environnement Canada doit démontrer une uniformité et un leadership nationaux à l'aide de méthodes axées sur la mise en œuvre de lignes directrices et de normes, ainsi que sur le plan des méthodes scientifiques de mesures écologiques, d'évaluation et de gestion et de production de rapports sur l'état de l'environnement et aussi de mettre au point un système intégré de prévisions environnementales au Canada en regroupant les capacités de prévision dans les domaines de l'air, de l'eau et de l'écosystème.

Afin de produire les résultats attendus de son programme, Environnement Canada s'engage, au cours des trois prochaines années, à :

- élaborer un programme de recherche intégré pour le Ministère;
- travailler de concert avec nos partenaires internationaux afin d'identifier et de contrer les préoccupations en matière d'environnement au niveau mondial;
- entreprendre des évaluations environnementales intégrées qui tiendront compte des évaluations en sciences naturelles, sociales et économiques;
- augmenter la capacité du Ministère afin de comprendre et prévoir les changements environnementaux, les points vulnérables de l'environnement et leurs répercussions;
- élaborer un programme national, intégré et durable d'évaluation, de surveillance et de production de rapports.

Par ces efforts, le Ministère répondra aux besoins des Canadiens en générant et en réunissant les données scientifiques, les renseignements et les conseils dont ils ont besoin pour comprendre et gérer les menaces qui pèsent sur leur santé, sur l'environnement et sur le développement durable, et pour en comprendre les incidences sur l'environnement.

2. Conservation et protection de l'environnement

En dépit de nombreuses réalisations sur de nombreux fronts (p. ex., réduction du rejet des substances toxiques polluantes et de l'utilisation de substances nuisibles qui appauvrissent la couche d'ozone), d'importants problèmes qui ont des répercussions à la fois sur la santé et sur la qualité de vie des Canadiens, ainsi que sur l'état de l'environnement, persistent.

Il en découle des préoccupations nationales au sujet de tout un éventail d'enjeux qui varient des liens existant entre le smog, la qualité de l'air et les maladies respiratoires jusqu'aux répercussions alarmantes du dépérissement de la biodiversité. Parallèlement, l'économie canadienne demeure très tributaire de l'exploitation des ressources naturelles : on tire 58,7 milliards de dollars des produits forestiers seulement (dont on exporte presque les 4/5), qui fournissent plus d'un million d'emplois au Canada (Association des produits forestiers du Canada, 2001). Les produits de la pêche ont injecté environ 19 milliards de dollars (1998) dans l'économie et l'industrie a employé 23 000 navires commerciaux et 100 000 travailleurs (MPO 2003).

C'est pourquoi il devient de plus en plus crucial de protéger l'environnement canadien contre les polluants et d'améliorer le capital naturel du pays pour créer au Canada une économie compétitive et durable pour l'environnement. Les secteurs industriels importants démontrent que d'améliorer l'efficience et de réduire les déchets porte un avantage compétitif, tout en renforçant la protection de l'environnement.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada travaillera à intégrer plus étroitement les activités du Ministère à un « **programme de rendement** » clair qui visera à la fois à protéger la santé humaine et celle de l'environnement et à conserver et améliorer les écosystèmes fragiles du pays. À cette fin, Environnement Canada visera avant tout à :

- augmenter les forces de l'économie et de la compétitivité par l'intermédiaire des tables sectorielles sur la durabilité afin de produire des résultats environnementaux;
- élaborer un régime de protection de l'environnement clair et prévisible qui encourage et facilite la consommation et la production durable;
- ralentir ou arrêter le taux de diminution de la biodiversité;
- élaborer un cadre plus général afin d'atteindre des objectifs en matière de gestion des ressources et de conservation;
- intégrer une gestion axée sur les ressources, les espèces, l'habitat et la gestion et la conservation des aires protégées à l'approche écosystémique.

3. Changement climatique
Tel que mentionné précédemment, il n'y a pas de plus grand défi en matière de durabilité environnementale que le changement climatique. Environnement Canada le reconnaît et c'est pourquoi le Ministère fait des progrès face aux enjeux relatifs au changement climatique, un pivot de son programme. Le gouvernement a établi des orientations claires sur ce que les Canadiens et le Canada doivent faire afin de respecter nos engagements en vertu du Protocole de Kyoto. Nous devons trouver des moyens d'accroître l'efficience des sources d'énergie et faire davantage pour en conserver l'utilisation. Nous devons mettre au point des sources d'énergie plus écologiques et de nouvelles technologies de transformation. Nous devons enfin apprendre à nous adapter aux changements qui surviennent dans l'environnement, sur le plan autant physique que socio-économique.

Le Protocole de Kyoto constituera seulement la première étape. La lutte au changement climatique obligera toutefois à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre (GES) et imposera d'importantes mesures d'adaptation au cours des 50 prochaines années. Environnement Canada cherche donc à élaborer le cadre stratégique nécessaire à l'établissement et à l'atteinte des objectifs à court et à long terme. Au cours des trois prochaines années, le Ministère devra notamment :

- restructurer et améliorer notre Plan sur le changement climatique afin de lutter contre le changement climatique à long terme et d'atteindre nos cibles établies selon le Protocole de Kyoto;
- chercher à garantir que le régime international post-Kyoto sur le changement climatique respecte les intérêts du Canada;
- aider les Canadiens à s'adapter aux effets d'un climat changeant.

4. Services météorologiques et environnementaux
Qu'il soit question de qualité de l'eau, d'espèces en péril, de l'augmentation perçue des phénomènes météorologies violents ou de la mauvaise qualité de l'air, les tendances météorologiques et les conditions environnementales changeantes peuvent avoir des répercussions importantes sur la vie des Canadiens et sur leur environnement. Les Canadiens en sont venus à dépendre de renseignements fiables et opportuns sur la température et leur environnement extérieur pour prendre des décisions éclairées concernant leurs activités

quotidiennes. Environnement Canada s'est engagé à offrir les meilleurs services environnementaux et météorologiques possibles afin de protéger l'environnement, ainsi que le mieux-être social et économique des Canadiens.

Environnement Canada collaborera avec ses partenaires afin de mettre en œuvre ce « **programme des services** », tout en visant les objectifs stratégiques suivants :

- améliorer la précision et la rapidité de diffusion de l'information et des alertes environnementales;
- améliorer les services et la gestion de la qualité dans les secteurs où le service est clairement axé sur les besoins des utilisateurs;
- mettre au point de nouveaux produits et outils environnementaux afin de mieux répondre aux besoins changeant des clients;
- augmenter les partenariats afin de mieux orienter les ressources limitées et de faciliter le développement du secteur privé;
- fournir aux Canadiens l'information et les outils dont ils ont besoin pour prendre de meilleures décisions sur des questions socio-économiques et environnementales.

5. Gestion de la transformation du Ministère

Afin de contribuer au programme environnemental du gouvernement du Canada et d'atteindre les résultats stratégiques ministériels, Environnement Canada devra changer sa façon de faire à de nombreux niveaux. Les éléments clés de cette transformation comprennent les suivants :

La collaboration avec des secteurs clés

Il sera crucial de redéfinir la relation qui existe entre l'industrie et le gouvernement pour atteindre les objectifs nationaux liés à l'environnement et à la santé. À cette fin, on est en train de créer des tables sectorielles sur la durabilité avec l'industrie, les organisations non gouvernementales et les peuples autochtones afin de déterminer la meilleure façon pour chaque secteur d'atteindre ces objectifs. Les tables sectorielles sur la durabilité constitueront des mécanismes permanents de collaboration entre les gouvernements et l'industrie et suivront une approche intégrée visant la « réglementation intelligente » et sur la façon d'atteindre les objectifs nationaux en matière d'environnement et de santé.

La composition des tables sera fondée sur chaînes de valeurs de chaque secteur et elles regrouperont des décideurs :

- de l'industrie;
- des ministères fédéraux et des gouvernements provinciaux et territoriaux;
- des organisations non gouvernementales (ONG);
- des organisations autochtones.

Coprésidées par des hauts fonctionnaires fédéraux et des dirigeants de l'industrie (on pourra ajouter une coprésidence provinciale-territoriale), les tables détermineront la façon d'atteindre les objectifs nationaux en se fondant sur :

- des approches sur mesure pour représenter les réalités commerciales des secteurs et des entreprises;
- des mesures incitatives souples qui récompensent les dirigeants et sont des éléments moteurs de la conformité;
- des objectifs et des normes à long terme, ainsi que des cibles provisoires, soutenus par des règlements et des pénalités rigoureuses, mais équitables et prévisibles, pour ceux qui ne feront rien.

Transformer le cadre de gestion d'Environnement Canada afin d'atteindre les objectifs du Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement (CCDE)

Il est crucial de transformer notre façon de faire pour qu'Environnement Canada coordonne le programme d'environnement du gouvernement au complet et réalise les objectifs du CCDE. Environnement Canada doit commencer à intégrer en « un seul Ministère » les politiques, les programmes et les structures de gestion d'Environnement Canada si le Ministère veut travailler de façon uniforme avec d'autres ministères fédéraux, d'autres gouvernements et le secteur privé.

Il est essentiel de mettre en oeuvre l'approche « un seul Ministère » à Environnement Canada afin d'optimiser les ressources pour les Canadiens. Il faudra à cette fin atteindre l'excellence dans toutes les facettes de notre travail par les moyens suivants :

- la délimitation précise en matière de responsabilisation et de reddition de comptes;
- des mécanismes décisionnels efficaces où les décisions sont prises en toute connaissance de l'ensemble des facteurs dont il faut tenir compte;
- des processus détaillés de planification et d'établissement des priorités où l'utilisation des ressources est transparente et liée à des résultats vérifiables;
- une prestation conforme, efficace et efficiente de programmes et de services aux clients;
- des structures de gouvernance qui font la promotion d'une organisation souple axée sur l'équipe et qui anticipent et répondent aux priorités changeantes du gouvernement, ainsi qu'aux besoins du client.

Environnement Canada cherchera avant tout à instaurer le changement grâce à son « **programme de gestion** » qui vise globalement à « mettre en place les structures de gestion intégrées et les processus nécessaires pour atteindre les résultats, la responsabilisation en cours d'exercice et le contrôle ». Dans ce contexte, le Ministère a déterminé cinq domaines de gestion clés à transformer :

1. Gouvernance
Un système de gouvernance ministériel efficace est essentiel à la transformation globale d'Environnement Canada. Le nouveau système de gouvernance du Ministère est fondé sur l'établissement des structures et des processus nécessaires à la collaboration dans le contexte des enjeux stratégiques horizontaux et à la prise de décisions éclairées. Une organisation axée sur l'équipe, structurée selon les priorités du CCDE et dirigée par des conseils composés de sous-ministres adjoints et de directeurs généraux régionaux, renforce le travail de collaboration et l'approche « un seul Ministère » nécessaires pour atteindre les objectifs du CCDE.

2. Cadre de planification et de gestion
Comme première étape vers le renouvellement du cadre de gestion et de planification d'Environnement Canada, le Ministère a regroupé l'ensemble de ses ressources et de ses activités sous une seule Structure des ressources et des résultats de gestion (SRRG). Cette structure lui permet d'harmoniser ses ressources et les résultats attendus et montre de quelle manière les activités contribuent à l'atteinte des objectifs stratégiques généraux d'Environnement Canada.

Avec l'élaboration du CCDE, il faudra restructurer le cadre au besoin afin de mieux l'harmoniser avec les objectifs nationaux présentés dans le programme des politiques. Au cours de l'année qui vient, Environnement Canada entreprendra un examen des résultats stratégiques actuels du Ministère et reconstruira la SRRG si nécessaire. Le Ministère cherchera aussi à établir des liens entre la SRRG et d'autres activités axées sur l'environnement dans tout le gouvernement du Canada, afin de mieux gérer la totalité des efforts déployés par l'ensemble des ministères face aux enjeux relatifs à l'environnement.

3. Intendance et services ministériels
Environnement Canada reconnaît que pour atteindre ses priorités, les systèmes de gestion du Ministère doivent être administré de façon intégrée. Environnement Canada doit fonctionner comme « un seul Ministère » s'il veut optimiser les ressources pour les Canadiens. Environnement Canada poursuivra donc ses efforts pour créer des processus et des systèmes de gestion qui fournissent des services uniformes et équitables, produisent une information pertinente et des alertes rapides sur les ressources, les résultats et les contrôles et assurent l'observation des politiques, des règlements et de la législation.

L'approche « un seul Ministère » suivie par Environnement Canada lui donnera un cadre d'affectation et de gestion des ressources humaines, financières et matérielles en fonction de ses priorités. Le Ministère pourra suivre de près ces ressources et fournir ainsi une information détaillée qui aidera à prendre des décisions, non seulement pour fixer le cap, mais aussi pour corriger le tir et réaffecter des ressources au besoin. Il en découlera globalement une gestion plus efficace et redditionnelle, ainsi qu'une intendance plus responsable des ressources publiques.

4. Ressources humaines
Le travail d'Environnement Canada est entièrement tributaire de la qualité et du dévouement de ses ressources humaines. Un des aspects qui fera partie intégrante de la transformation d'Environnement Canada consistera à renouveler sa stratégie de gestion des ressources humaines. C'est pourquoi le Ministère lancera son nouveau cadre, intitulé une Stratégie axée sur les personnes. Ce cadre constitue une approche systématique et intégrée conçue pour multiplier

les efforts collectifs et les talents de tous les employés. Il réunit des initiatives qui, globalement, offriront à Environnement Canada et à ses employés :

- une culture inclusive où chacun peut contribuer;
- un environnement qui favorise le renforcement des capacités;
- un milieu de travail sain et respectueux.

Le défi à relever au cours de la prochaine année consistera à mettre en œuvre quelques éléments clés pangouvernementaux de ce nouveau programme, notamment :

- une stratégie améliorée de formation en langues officielles;
- une amélioration du Programme de santé, sécurité et mieux-être au travail;
- la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur les ressources humaines au sein du Ministère.

5. Projets axés sur les résultats et harmonisation des ressources

Les activités d'Environnement Canada se produiront grâce à des projets axés sur les résultats qui sont définis en fonction des résultats auxquels ils contribuent et qui sont liés pour former des plans d'équipe détaillés. Ces plans d'équipe, eux, décrivent les activités importantes que l'on entreprendra pour respecter les priorités du Ministère.

Les projets axés sur les résultats servent de base à la responsabilisation, à la mesure du rendement, au processus décisionnel et aux interventions. Les avantages de cette approche de planification comprennent un accroissement de la transparence, une amélioration de l'harmonisation stratégique, la clarté des rôles et des responsabilités et un cadre de gestion des ressources.

Conclusion

À de nombreux égards, l'année 2005-2006 sera une année d'apprentissage pour Environnement Canada. L'adoption du Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement obligera à transformer fondamentalement à la fois les priorités importantes du Ministère et sa façon de fonctionner au jour le jour. Il faudra des années pour compléter tous les éléments de cette transformation et Environnement Canada devra devenir un Ministère apprenant à mesure qu'il cheminera dans cette transformation. Tout en continuant à transformer ses approches, Environnement Canada bâtira sur ce programme pour aider à créer une économie durable sur le plan environnemental et de premier plan sur la scène mondiale qui assurera aux Canadiens la plus grande qualité de vie possible.

SECTION II

ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Section 2 :
Analyse d'Environnement Canada par activité de programme

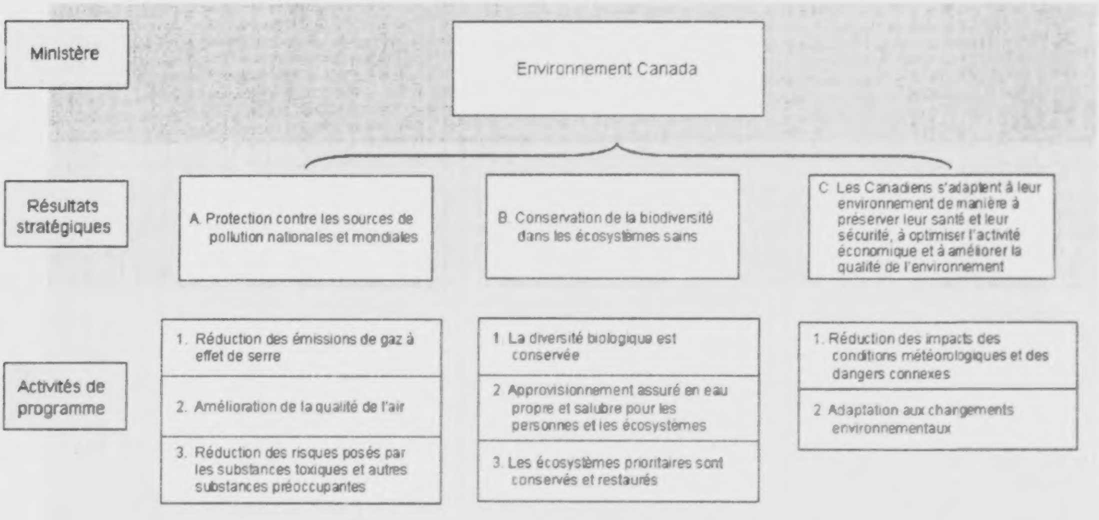

Budget principal des dépenses 2005-2006 d'Environnement Canada

Activités de programme (en millions de dollars)	Ressources humaines	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : revenus à valoir sur le crédit	**Total**	Budget principal des dépenses 2004-2005
Résultat stratégique : Protection contre les sources de pollution nationales et mondiales								
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	137	42,7	0.2	---	11,2	0,5	**53,6**	34,0
Amélioration de la qualité de l'air	567	90,6	5,2	2,0	6,5	1,3	**103,1**	99,9
Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes	1 331	190,5	5,4	---	3,4	7,1	**192,2**	173,6
Résultat stratégique : Conservation de la biodiversité dans les écosystèmes sains								
La diversité biologique est conservée	677	96,5	0,5	---	22,2	1,4	**117,8**	107,9
Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes	485	67,9	1,7	---	0,3	4,7	**65,2**	59,3
Les écosystèmes prioritaires sont conservés et restaurés	400	48,6	0,5	---	7,0	0,8	**55,3**	67,9
Résultat stratégique : Les Canadiens s'adaptent à leur environnement de manière à préserver leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement								
Réduction des impacts des conditions météorologiques et dangers connexes	1 330	189,1	12,0	0,0	2,5	48,0	**155,7**	163,1
Adaptation aux changements environnementaux	734	101,7	5,7	0,0	0,5	15,6	**92,4**	99,4
	5 661 ETP	**827,7 M$**	**31,2 M$**	**2,0 M$**	**53,6 M$**	**79,3 M$**	**835,2 M$**	805,2 M$

Section 2.1 : Résultat stratégique sur la prévention de la pollution

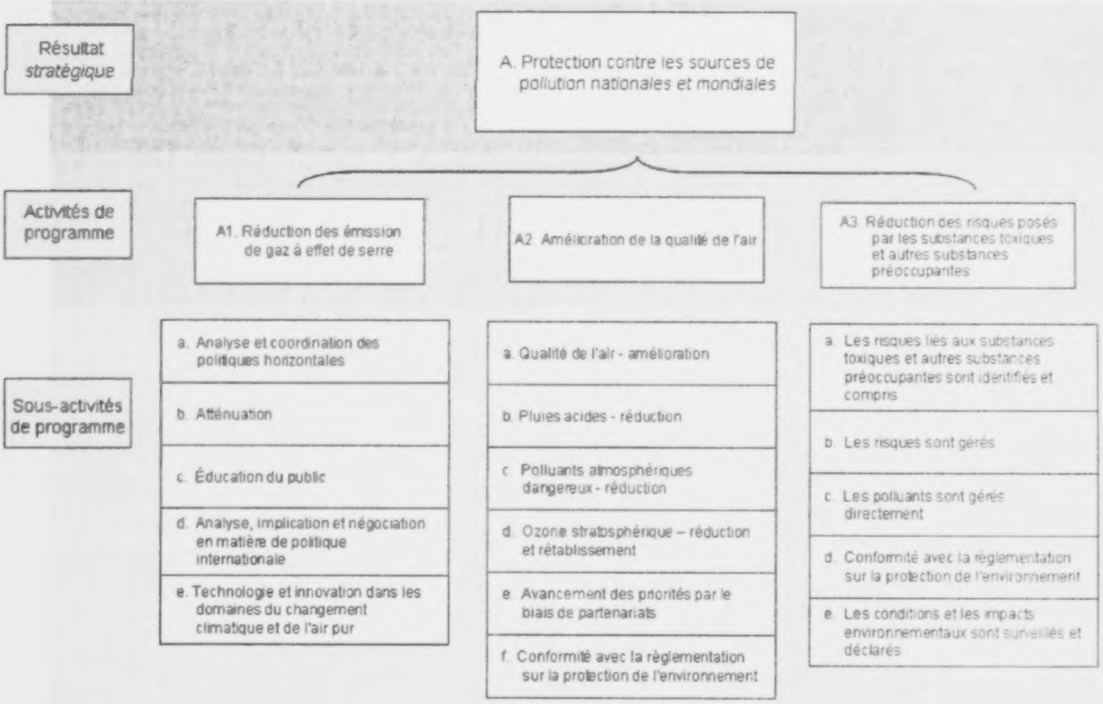

De quoi s'agit-il ?

La recherche scientifique montre que l'activité humaine (en particulier l'utilisation de carburants et de combustibles fossiles et la coupe à blanc) accélère la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. C'est pourquoi la température moyenne sur la terre est à la hausse, ce qui pourrait avoir de vastes répercussions environnementales, sociales et économiques.

Il existe de solides liens entre la pollution atmosphérique et les problèmes de santé, particulièrement chez les personnes âgées, les enfants et ceux qui ont des problèmes respiratoires et cardiaques. De nombreuses études démontrent que la pollution de l'air peut causer des décès prématurés, faire augmenter le nombre des hospitalisations et des visites à l'urgence, et faire grimper les taux d'absentéisme.

Quelques signes démontrent que certains produits chimiques s'accumulent chez les êtres humains et dans nos écosystèmes – les lacs, les rivières, la faune et le Nord.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Environnement Canada a un rôle à jouer à la fois dans le nettoyage de la contamination antérieure et dans la prévention de la pollution. C'est pourquoi, puisque l'expérience nous a appris que la décontamination coûte beaucoup plus cher que la prévention de la pollution, nous nous concentrons désormais sur la prévention. Nous intervenons sur trois fronts pour protéger les Canadiens et l'environnement contre les sources nationales et mondiales de pollution. Nous cherchons à :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- réduire l'incidence de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air ;
- prévenir et réduire les risques que posent les substances toxiques ou d'autres substances préoccupantes sur l'environnement et sur la santé humaine.

Section 2.1 : Activité de programme A1 – Réduction des émissions de gaz à effet de serre

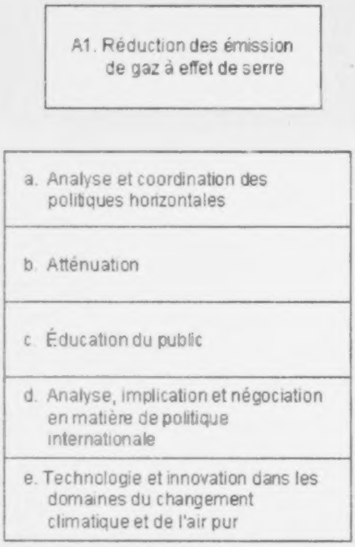

De quoi s'agit-il ?

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) altèrent le climat. La moyenne des températures mondiales a augmenté de 0,6 °C depuis les cent dernières années et un groupe de scientifiques internationaux a prévu que les températures mondiales moyennes pourraient grimper de 1,4 °C jusqu'à 5,8 °C avant la fin du XXI[e] siècle. Au Canada, elles pourraient grimper de 5 jusqu'à 10 °C dans certaines régions.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Depuis le milieu des années 70, Environnement Canada participe aux efforts mondiaux visant à comprendre la science et les répercussions du changement climatique mondial. Depuis la fin des années 80, l'élaboration de politiques et de plans visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre est une priorité au Ministère.

Principaux programmes et initiatives

Les stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre des politiques et des programmes du Ministère mettent actuellement l'accent sur la conception et l'élaboration d'un nouveau plan national sur le changement climatique en collaboration avec les provinces, les territoires et les intervenants. Le Canada sera l'hôte de la onzième conférence des Parties (CdP 11) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Montréal du 28 novembre au 9 décembre 2005. Cette réunion marquera le début des négociations internationales pour définir la démarche mondiale à plus long terme envers en matière de lutte contre les changements climatiques après 2012.

Domaine de programme : Réduire les émissions de gaz à effet de serre
Activités : Mettre en œuvre des réductions à court terme et durables des émissions et fixer des buts à long terme afin de réaliser les réductions importantes des émissions qui s'imposent pour lutter efficacement contre le changement climatique et commencer à essayer de les réaliser.
Résultats attendus : – Production et utilisation durables de l'électricité. – Transport durable. – Industrie propre et efficiente. – Villes durables.
Indicateurs : Concentrations de dioxyde de carbone et émissions mondiales de gaz à effet de serre.
Partenaires : Autres ministères gouvernementaux (AMG), provinces, territoires, municipalités, secteur privé, organisations non gouvernementales, organisations autochtones et États-Unis.
Priorité du Ministère : Changement climatique

Domaine de programme : Réduire les émissions de gaz à effet de serre
Activités : Jouer un rôle de chef de file dans l'établissement d'un lien vers un nouveau régime international et durable en matière de changement climatique.
Résultats attendus : – Progrès continus dans la mise en œuvre internationale des dispositions clés du Protocole de Kyoto.

– Contexte d'un nouveau cadre du changement climatique international, durable et inclusif qui inclut tous les pays industrialisés et des pays en développement clés et dont les engagements et les échéanciers sont fondés sur les transformations à long terme qui s'imposent à l'échelon mondial. – Conclusion d'accords bilatéraux avec des pays en développement clés.
Indicateurs : L'état du progrès du Canada dans la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et dans l'élaboration d'un cadre post-Kyoto durable en matière de changement climatique.
Partenaires : AMG, secteur privé, autres pays, ONG, organisations autochtones et organisations multilatérales.
Priorité du Ministère : Changement climatique

Domaine de programme : Analyse et coordination stratégiques horizontales
Activités : Leadership et coordination concernant la politique intérieure, pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national, de concert avec Ressources naturelles Canada, y compris une collaboration avec les autres ministères, les provinces, les territoires, les municipalités, les milieux universitaires et le secteur privé; modélisation et analyse, communications en matière de changements climatiques, coordination stratégique de l'analyse des avantages multipliés de l'air pur, analyse et élaboration des options.
Résultats attendus : – Élaboration d'une stratégie claire pour diriger le changement transformationnel nécessaire au sein de l'économie canadienne afin d'aller de l'avant dans nos engagements envers le Protocole de Kyoto et d'être fermement engagé vers l'atteinte de l'objectif à long terme. – Disponibilité de technologies de transformation. – Utilisation de l'éventail complet des moyens d'action. – Plus grande implication des provinces et territoires.
Indicateurs : L'état du progrès du Canada dans la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et dans l'élaboration d'un cadre durable post-Kyoto en matière de changement climatique.
Partenaires : Ressources naturelles Canada (RNCan), le Bureau du Conseil privé (BCP) et le Secrétariat du Conseils du Trésor du Canada (SCT).
Priorité du Ministère : Changement climatique et évaluation de la durabilité environnementale.

Domaine de programme : Atténuation
Activités : Travaux reliés à la réduction et à l'absorption des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans de nombreux secteurs, y compris les milieux bâtis, l'industrie, les transports et d'autres secteurs à forte intensité d'énergie.
Résultats attendus : Les industries, le secteur des transports et les villes canadiennes accentuent leurs efforts pour réduire les émissions de GES afin d'aider à atteindre les objectifs canadiens dans le cadre du Protocole de Kyoto.
Indicateurs : La consommation de carburant et de combustible fossile du Canada et utilisation secondaire de l'énergie.
Partenaires : Ressources naturelles Canada (RNCan), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Transport Canada, autres ministères fédéraux, gouvernements provinciaux et municipaux, gros acheteurs industriels et commerciaux d'énergie verte, associations de l'électricité, producteurs d'énergie, groupes environnementalistes et la Fédération canadienne des municipalités (FCM).
Priorité du Ministère : Changement climatique.

Domaine de programme : Éducation du public
Activités : Aider les Canadiens à faire leur part pour relever le défi posé par le changement climatique
Résultats attendus : – Les Canadiens participent activement au Défi d'une tonne et aux mesures de réduction des émissions. – Les Canadiens tiennent compte de la conservation et de l'efficience de l'énergie dans leurs décisions relatives à ce qu'ils consomment et utilisent, ainsi qu'à leur style de vie.
Indicateurs : Taux moyen d'émissions de gaz à effet de serre produit par les Canadiens.
Partenaires : Municipalités, groupes communautaires, éducateurs, secteur privé, y compris détaillants, secteur financier, constructeurs d'automobiles, organisations professionnelles (architectes, ingénieurs, planificateurs de la gestion de la demande de transport), et les jeunes.
Priorité du Ministère : Changement climatique.

Domaine de programme : Analyse, engagement et négociations en matière de politique internationale
Activités : Direction de la participation du Canada aux processus de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto ainsi qu'aux négociations sur le régime de lutte contre les changements climatiques post-2012.
Résultats attendus : – Mettre en place des plans d'action bilatéraux avec des pays clés concernant la coopération en matière de changements climatiques au-delà de 2012, et amorcer les discussions sur la forme que pourrait prendre un accord post-2012. – En collaboration avec des partenaires internationaux clés, élaborer des options pour un cadre international durable post-Kyoto pour les changements climatiques, qui englobe tous les pays industriels et les principaux pays en développement. Faire progresser le cadre stratégique pour ce nouvel accord en mettant à profit nos accords bilatéraux.
Indicateurs : L'état du progrès du Canada dans l'élaboration d'un cadre durable post-Kyoto en matière de changement climatique.
Partenaires : Affaires étrangères Canada (AEC), Ressources naturelles Canada (RNCan), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Agence canadienne de développement international (ACDI), gouvernements étrangers et la Convention -cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
Priorité du Ministère : Changement climatique.

Domaine de programme : Innovation et technologie dans les domaines du changement climatique et de l'air pur
Activités : Promotion de la recherche, du développement, de la démonstration et du déploiement de technologies novatrice propices pour le climat, afin de réaliser des réductions des émissions de gaz à effet de serre, par des programmes de soutien de projets et l'évaluation des avantages technologiques associés comme l'air pur.
Résultats attendus : – Promotion des technologies donnes pour le climat les plus prometteuses et novatrices par la R et D, des démonstrations et des évaluations environnementales, ou accélération des technologies aux stades avancés du développement, telles que déterminées par le travail de R et D sur les technologies liées aux changements climatiques (1998 à 2005), pour leur commercialisation et leur déploiement par divers mécanismes existants ou nouveaux. – La R et D, la démonstration et le déploiement de technologies novatrices pour les changements climatiques, au pays et à l'étranger, pour augmenter les réductions de gaz à effet de serre, les avantages pour l'air pur et d'autres avantages environnementaux.
Indicateurs : Niveau de développement et de commercialisation de technologies novatrices et sans risques pour le climat.
Partenaires : Autres ministères gouvernementaux, Bureau canadien du Mécanisme pour un développement propre et de l'Application conjointe (MDP/AC), fondations, gouvernements provinciaux et territoriaux et les associations industrielles.
Priorité du Ministère : Changement climatique.

Pour plus d'information

Arctic Climate Impact Assessment	http://www.acia.uaf.edu/ (en anglais seulement)
Site des changements climatiques du gouvernement du Canada	http://www.climatechange.gc.ca/francais
Gaz à effet de serre – Site de collecte	http://www.ghgreporting.gc.ca/GHGInfo/Pages/page2.aspx?lang=F
Information sur les sources et les puits de gaz à effet de serre	http://www.ec.gc.ca/pdb/ghg/ghg_home_f.cfm
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)	http://www.ipcc.ch/ (anglais seulement)
Le Défi d'une tonne	http://www.climatechange.gc.ca/onetonne/francais/index.asp?
Projet pilote d'élimination et de réduction des émissions et d'apprentissage (PPEREA)	http://www.ec.gc.ca/PERRL/home_f.html
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php

Section 2.1 : Activité de programme A2 – Amélioration de la qualité de l'air

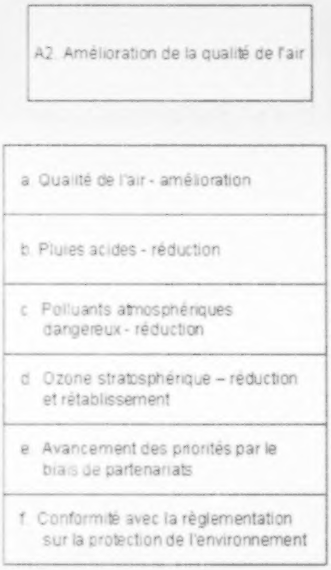

De quoi s'agit-il ?

L'air pur est un élément essentiel à la santé humaine et à celle des écosystèmes. La plupart des polluants atmosphériques proviennent de la combustion de carburants et de combustibles fossiles dans les véhicules à moteur, des usines, des installations industrielles ou des centrales thermique, sans oublier les foyers résidentiels au gaz et au bois. Les polluants atmosphériques principaux au Canada sont : le dioxyde de souffre (SO_2), les oxydes d'azote (NO_X), les composés organiques volatiles (COV), les particules en suspension dans l'air (aussi connues sous le nom de matières particulaires ou MP) et le monoxyde de carbone. Les COV et NO_X réagissent au rayonnement solaire, à la chaleur et à l'air stagnant pour former l'ozone troposphérique, principal élément de la composition du smog.

Le smog est constitué principalement d'ozone troposphérique et de particules en suspension dans l'air (MP) et peut être décrit comme un mélange de fumé et de brouillard dans l'air. Le smog aggrave les problèmes respiratoires et augmente les risques de problèmes cardiaques. Les matières particulaires les plus fines (celles avec un diamètre équivalent à 2,5 micromètres ou moins) posent la plus grande menace pour la santé humaine, car elles peuvent s'enfoncer plus profondément dans les poumons. Les personnes les plus vulnérables au effets du smog sont : les personnes âgées, les enfants et les personnes qui ont des problèmes respiratoires et cardiaques. Les SO_2 et NO_X sont des polluants atmosphériques pouvant causer les pluies acides, un facteur de stress important pour les écosystèmes à cause de l'acidification des forêts, des terres humides, des lacs, des rivières et des ruisseaux.

La qualité de l'air est mesurée par les concentrations moyennes de polluants atmosphériques au Canada et par les niveaux les plus élevés d'ozone troposphérique au pays.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Le Programme fédéral de l'air pur d'une durée de 10 ans annoncé en 2001 décrit en détail la politique générale et la stratégie de programme qu'Environnement Canada suit face aux enjeux de la qualité de l'air.

Les activités courantes comprennent les suivantes : surveillance de la qualité de l'air, établissement de prévisions et production de rapports; production de prévisions sur la qualité de l'air pendant toute l'année; diffusion de prévisions sur le smog d'été en collaboration avec les provinces et les municipalités; élaboration de règlements en vertu de la *LCPE* sur la teneur en composés organiques volatils (COV) de trois grandes catégories de produits; élaboration d'instruments volontaires tels que les ententes de rendement environnemental avec deux grands secteurs.

Les plans et les priorités de la période de planification de trois ans comprennent les suivants : poursuivre la mise en œuvre du Programme fédéral de l'air pur d'une durée de 10 ans dans le cas des véhicules, moteurs et carburants plus propres (2001-2011) et du programme fédéral de réduction des émissions de composés organiques volatils (COV) provenant des produits de consommation et commerciaux (2004-2010) en collaboration avec Santé Canada; mettre à jour les codes de pratique environnementale pour le secteur de la sidérurgie afin d'y inclure des limites d'émissions de gaz précurseurs du smog (en 2006-2007); étudier la possibilité d'établir des codes de pratique pour d'autres secteurs d'activité (d'ici à 2006-2007); terminer des projets mixtes canado-américains d'une durée de deux ans sur la qualité de l'air dans la région du bassin Georgia et de Puget Sound, ainsi que celle de Windsor-Détroit (en 2006) et appliquer des mesures sur les matières particulaires dans les indices provinciaux de la qualité de l'air (IQA) au Canada.

Principaux programmes et initiatives

Domaine de programme : Amélioration de la qualité de l'air.
Activités : Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (RNSPA), Réseau de surveillance de l'air et des précipitations (RSAP), Programme national de surveillance de la qualité de l'air, INFO-SMOG, Inventaire national de rejets des polluants (INRP), la Journée de l'air pur, le défi transport, programme de mise au rancart des véhicules, essai de contrôle des émissions volontaire, chauffages résidentiel au bois, normes pancanadiennes sur l'ozone et les particules fines, réductions de polluants atmosphériques des sources industrielles, *LCPE de 1999*.
Résultats attendus : – Amélioration continue des cibles. – Réduction des flux transfrontaliers de polluants atmosphériques. – Réduction des émissions provenant des véhicules, des moteurs et des carburants. – Réduction des émissions de l'industrie et d'autres secteurs. – Mobilisation du public afin d'améliorer la qualité de l'air. – Capacité des Canadiens à interpréter l'information relative à la qualité de l'air et conscience des mesures qu'ils peuvent prendre. – Participation des Canadiens à la réduction de la pollution atmosphérique.
Indicateurs : Tendances des niveaux maximales de concentration de polluants atmosphériques divers (tels que NO_X, VOC, SO_2 et $PM_{2.5}$) dans l'ozone au niveau du sol et concentrations moyennes annuelles.
Engagements de la Stratégie de développement durable 2004-2006 : – Faire progresser les travaux scientifiques et la modélisation ayant trait aux particules et en intégrer les résultats au Programme national de prévision de la qualité de l'air.[SDD1.1.3] – Mettre au point un indice de la qualité de l'air fondé sur les risques pour la santé à la grandeur du Canada, qui sera communiqué au moyen d'un programme de prévisions quotidiennes de la qualité de l'air dans l'ensemble du pays, en partenariat avec la communauté médicale, des organisations non gouvernementales et les provinces et territoires.[SDD1.3.1]
Partenaires : Ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement, É.-U., secteur des transports, Santé Canada, Industrie, provinces, territoires, municipalités, Conseil canadien des ministres de l'environnement, organisations non gouvernementales à vocation écologique (ONGE) et ONG de la santé.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Réduction des pluies acides
Activités : Poursuite du travail en collaboration avec les provinces et les territoires grâce au CCME afin de mettre en œuvre la Stratégie pancanadienne sur les pluies acides post-2000; orienter la surveillance des écosystèmes; publication des évaluations scientifiques sur les pluies acides (en 2005).
Résultats attendus : Poursuite du progrès national, binational et multilatéral dans le domaine des pluies acides.
Indicateurs : Émissions de SO_2 et de NO_X; dimension des zones qui reçoivent une charge critique en excès de dépôt humide de sulfate; dimension des zones qui reçoivent une charge critique en excès de dépôt d'acide total.
Partenaires : Ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement, Ministère des affaires étrangères et du Commerce international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne de développement international, Santé Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Industrie Canada, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, Groupes d'étude du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, bureaux régionaux d'Environnement Canada, ministères provinciaux et universités.
Priorité du Ministère : Évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Réduction des polluants atmosphériques dangereux (PAD)
Activités : Participation active à des assemblées telles que la Convention de Stockholm sur les POP et la Commission des Nations Unies sur les POP en Europe et les Protocoles sur les métaux lourds; appuyer les régimes de contrôle internationaux des polluants organiques persistants et des métaux lourds; mettre en œuvre des normes pancanadiennes sur les émissions et les produits relatifs au mercure.
Résultats attendus : Poursuite du progrès national, binational et multilatéral dans le domaine des polluants atmosphériques dangereux (PAD).
Indicateurs : Dépôt atmosphérique des POP et du mercure dans les écosystèmes du Canada; participation à des programmes et des accords internationaux et mise en œuvre de ceux-ci.
Partenaires : Ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement, Ministère des affaires étrangères et du Commerce international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne de développement international, Santé Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Industrie Canada, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, Groupes d'étude du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, bureaux régionaux d'Environnement Canada, ministères provinciaux et universités.
Priorité du Ministère : Évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Ozone stratosphérique – protection et rétablissement.
Résultats attendus : – Poursuivre le progrès national, binational et multilatéral en matière de protection et de rétablissement de l'ozone. – Poursuivre le respect des obligations en vertu du Protocole de Montréal dans le domaine des substances appauvrissant la couche d'ozone. – Poursuite de la mise en œuvre du programme sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO). – Aider les pays en développement à respecter leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal.
Indicateurs : Production et consommation annuelle de substances appauvrissant la couche d'ozone contrôlées aux échelles nationale et mondiale.
Partenaires : Ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement, Ministère des affaires étrangères et du Commerce international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne de développement international, Santé Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Industrie Canada, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, Groupes d'étude du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, bureaux régionaux d'Environnement Canada, ministères provinciaux et universités.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Avancement des priorités par le biais de partenariats.
Activités : Accroître le nombres de problèmes environnementaux et de problèmes relatifs à la santé humaine qui sont contrés par la création de partenariats se concentrant sur des mesures correctives (p. ex., la réalisation des projets d'ÉcoAction 2000).
Résultats attendus : Partenariats avec les collectivités – ÉcoAction – Réduction des émissions de GES afin de soutenir l'initiative du Défi d'une tonne. – Financement des projets communautaires afin de soutenir les objectifs en matières de qualité de l'air et de l'eau. Partenariats internationaux – Partenariats internationaux afin de promouvoir l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques environnementales internationales. – Mise en oeuvre des objectifs de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement.
Indicateurs : Nombre de nouveaux projets communautaires et de nouveaux partenariats internationaux.
Partenaires : Groupes communautaires, environnementaux et autochtones, conseils des Premières nations, clubs de bienfaisance, associations et organisations de jeunes et d'aînés.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Domaine de programme : Conformité à la loi sur la protection de l'environnement.
Activités : Éduquer et informer les collectivités règlementées sur les lois relatives à l'environnement et assurer ainsi qu'elles sont conformes à ces dernières. La conformité à la règlementation se réalise grâce à l'assurance de la conformité, sa promotion et l'orientation des mesures d'application.
Résultats attendus : Promotion de la conformité – Les collectivités réglementées sont éduquer et informer sur les règlements relatifs à l'air dans la *LCPE de 1999*. Application – Conformité aux règlements liés à l'air dans la *LCPE de 1999* par les personnes concernées par ces règlements sont en sécurité.
Indicateurs : Niveau de conformité des collectivités règlementées à la *LCPE de 1999* en ce qui a trait aux règlements relatifs à l'air.
Partenaires : Transport Canada, la gendarmerie royale du Canada, Agence du service des douanes et ministères de l'Environnement provinciaux et territoriaux.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Pour plus d'information

Le rendement du Canada (section sur l'environnement)	http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/04/cp-rc_f.asp
Principaux contaminants atmosphériques	http://www.ec.gc.ca/pdb/cac/cac_home_f.cfm
Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	http://www.ec.gc.ca/pdb/npri/npri_home_f.cfm

Section 2.1 : Activité de programme A3 – Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes

A3 Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes
a. Les risques liés aux substances toxiques et autres substances préoccupantes sont identifiés et compris
b. Les risques sont gérés
c. Les polluants sont gérés directement
d. Conformité avec la réglementation sur la protection de l'environnement
e. Les conditions et les impacts environnementaux sont surveillés et déclarés

De quoi s'agit-il ?

Le problème des substances pouvant poser un risque sur la santé humaine et celle des écosystèmes est complexe. Ces substances peuvent provenir de sources industrielles, nationales et internationales. Une fois rejetées dans l'environnement, elles peuvent être transportées au loin par l'air et l'eau et s'accumuler dans les sédiments, les sols et les organismes. Ces substances peuvent être dangereuses en soi (p. ex., comme le plomb et le mercure) ou peuvent se combiner à d'autres substances et contaminer l'air, l'eau et le sol.

Au sens de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement 1999* (*LCPE* 1999), est toxique toute substance qui pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration assez élevée pour avoir un effet nocif sur la vie ou la santé humaines, sur l'environnement et sa diversité biologique, ou sur l'environnement duquel dépend la vie.

Les substances toxiques peuvent avoir des répercussions sur tous les Canadiens, mais les jeunes enfants et les personnes âgées restent les plus vulnérables sur le plan de la santé. Certaines substances persistantes dans l'environnement peuvent avoir, même en petites quantités, des effets sur beaucoup d'espèces et d'écosystèmes. Elles s'accumulent dans les tissus d'organismes vivants comme le poisson et la faune que de nombreux Canadiens consomment. Les Autochtones, les Inuits et d'autres groupes qui en consomment régulièrement sont particulièrement vulnérables.

Que faisons-nous à ce sujet ?

La *LCPE de 1999* établit le cadre législatif de prévention et de gestion des risques posés par les substances toxiques, les produits chimiques, les polymères et les substances biotechnologiques animées. La *Loi* reconnaît que la gestion et le contrôle des substances toxiques et des déchets dangereux contribuent à réduire les menaces qu'ils posent pour la biodiversité écologique et les écosystèmes du Canada. Environnement Canada est le principal responsable de la mise en œuvre de la *LCPE* 1999 et administre, en collaboration avec Santé Canada, la recherche, le classement, l'évaluation et la gestion des substances toxiques.

Environnement Canada et Santé Canada gère conjointement le *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles* en vertu de la *LCPE de 1999*. Dans le cadre de ces règlements, la notification de toute nouvelle substance, produit chimique, polymère ou substance biotechnologique animée est obligatoire avant l'importation ou la fabrication. Toutes les substances sont évaluées afin de déterminer si elles posent un risque pour la santé humaine ou environnementale. Si une substance est soupçonnée d'être toxique, certaines conditions peuvent être prescrites à son utilisation, et son importation et sa fabrication peuvent être interdites.

Le Canada s'occupe des risques potentiels posés par les substances qui étaient déjà utilisées avant la mise en œuvre du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles*. Selon la *LCPE de 1999*, d'ici septembre 2006, Environnement Canada et Santé Canada ont l'obligation de classer ou de catégoriser toutes les quelques 23 000 substances répertoriées dans l'inventaire du Canada sur les produits chimiques commerciaux selon les critères inhérents de toxicité, de persistance, de bioaccumulation et du plus fort risque d'exposition pour les humains. Les substances qui correspondent aux critères de classement dans le cadre de ce processus seront alors soumis à une évaluation en matière de dépistage du risque afin de déterminer si elles sont toxiques en vertu de la *LCPE de 1999* et nécessitent des mesures de gestion du risque.

Principaux programmes et initiatives

La meilleure façon d'expliquer nos activités de réduction du risque posé par les substances toxiques et autres substances préoccupantes pour la santé humaine et celle des écosystèmes, c'est un cycle qui s'étend de l'identification et de l'évaluation des risques jusqu'à la production de rapports, en passant par la gestion directe de ces risques, la gestion indirecte par l'élaboration de stratégies de gestion des risques et d'amélioration constante de la science et les activités qui visent à assurer que l'on observe ces mesures. Nous décrivons ci-dessous les domaines de programme qui aident à réduire les risques posés par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.

Domaine de programme : Les risques liés aux substances toxiques et aux substances préoccupantes sont identifiés et compris.
Activités : Évaluation du risque – les risques posés par les substances toxiques sont compris et les substances nécessitant une gestion du risque sont identifiés en vertu de l'application de la *LCPE de 1999* et du Programme sur les nouvelles substances (PNS).
Résultats attendus : – Compréhension des risques posés pas les substances toxiques et identification des substances qui nécessitent une gestion du risque; – Priorité à accorder à l'élaboration de stratégies de recherches et d'étude scientifique portant sur les nouveaux enjeux, notamment les substances qui perturbent le système endocrinien, les polluants organiques persistants, substances biotechnologiques animées, les produits nanotechnologiques et les produits pharmaceutiques; – Prévention de l'utilisation non autorisée de substances nouvelles; – Respecter les obligations ministérielles (recommandations de classement) dans le cadre du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques; – Élaboration d'un cadre d'établissement des priorités pour les substances conformes aux critères de classement.
Indicateurs : Nombre de produits chimiques commerciaux classés; pourcentage des notifications sur les nouvelles substances évaluées annuellement en respectant un échéancier obligatoire; les outils réglementaires mis en place afin de mieux aborder les produits de la biotechnologie; identification des nouveaux enjeux.
Partenaires : Santé Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments, Pêches et Océans Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada.
Priorité du Ministère : Évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Les risques sont gérés
Activités : Les risques posés par les substances toxiques et les autres substances préoccupantes sont gérés dans le contexte de la mise en œuvre de la *LCPE de 1999* et de la Politique de gestion des substances toxiques (GST) administrée conjointement avec Santé Canada.
Résultats attendus : – Mesure de gestion des risques pour contrer les sources les plus préoccupantes des substances ajoutées à l'Annexe 1. – Quasi-élimination du rejet dans l'environnement des substances persistantes, bioaccumulatives, toxiques et anthropiques. – Respect des obligations internationales en ce concerne les mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses, et aux biphényles polychlorés (BPC). – Réduction des risques associés à la décharge des eaux usées traitées de façon inadéquate à long terme.
Indicateurs : La quantité des rejets nationaux de substances toxiques pour lesquelles des mesures de contrôle (p. ex., règlements et instruments volontaires) sont en place; le nombre de substances considérées comme toxiques selon la liste à l'Annexe 1 de la *LCPE de 1999*; le nombre d'enfants hospitalisés à cause de problèmes respiratoires.
Partenaires : Conseil canadien des ministres de l'Environnement, Organisation de coopération et de développement économiques, Secrétariat du Conseil du Trésor, Santé Canada, Pêches et Océans Canada, Affaires indiennes et du Nord et pays partenaires du Conseil de l'Arctique, Ressources naturelles Canada et Industrie Canada.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Domaine de programme : Les polluants sont gérés directement
Activités : Les polluants qui posent des risques pour l'environnement et la santé humaine sont gérés directement par des interventions directes comme la délivrance de permis pour les immersions en mer, l'apport de conseils d'experts sur des projets précis d'évaluation environnementale et des évaluations environnementales stratégiques la planification en cas d'urgence environnementale, l'avancement de la recherche, de la mise au point, de la démonstration et du lancement de technologies de prévention et de contrôle et l'assainissement des sites contaminés fédéraux.
Résultats attendus : – Amélioration de la capacité de gestion directe des polluants grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et d'outils de gestion du risque; – Prévention des répercussions négatives des activités terrestres sur les environnements côtiers et marins; – Prévention de la contamination des sols et des eaux souterraines par les systèmes fédéraux d'entreposage de produits pétroliers et les produits dérivés du pétrole sur les terres autochtones.
Indicateurs : Nombre de permis et d'évaluations environnementales; progrès réalisés par les ministères responsables dans l'assainissement des sites contaminés; le nombre de nouvelles technologies mises au point et lancées afin de réduire les agents polluant; qualité des évaluations environnementales (propres à un projets et stratégiques).
Partenaires : Ministère des Pêches et des Océans, Transport Canada, Garde côtière canadienne, Agence canadienne d'évaluation environnementale, travaux publics et Services gouvernementaux Canada, province de la Nouvelle-Écosse, Municipalité régionale de Cap Breton, Santé Canada, Parcs Canada, Ministère de la Défense nationale, Affaires indiennes et du Nord, Gendarmerie royale du Canada, Ressources naturelles Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor, Agence canadienne d'inspection des aliments, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Service correctionnel du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et gouvernements provinciaux.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Conformité avec la réglementation sur la protection de *l'environnement*
Activités : Éduquer et informer les collectivités règlementées sur les lois relatives à l'environnement (*LCPE 1999, article 36 alinéa 3 de la Loi sur les pêches)* et assurer ainsi le respect des ces dernières. La conformité à la règlementation se réalise grâce à l'assurance de la conformité, sa promotion et l'orientation des mesures d'application.
Résultats attendus : Promotion de la conformité – Les collectivités réglementées sont éduquer et informer sur la *LCPE 1999 et sur l'article 36, alinéa 3 de la Loi sur les pêches*; Application – Conformité sécurisée à la *LCPE 1999 et à l'article 36, alinéa 3 de la Loi sur les pêches.*
Indicateurs : Niveau de conformité nécessaire de la collectivité réglementée à la *LCPE de 1999* et aux autres outils de gestion du risque, ainsi qu'aux conditions en vertu de la *Loi sur les pêches.*
Partenaires : Ministère des Pêches des Océans, Gendarmerie royale du Canada, Agence des douanes et du revenu du Canada, Garde côtière canadienne et ministères provinciaux et territoriaux de l'Environnement.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Domaine de programme : Les conditions et impacts environnementaux sont surveillés et déclarés
Activités : Surveillance et production de rapports; collecte d'information par l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), le Registre de la *LCPE* et la disponibilité des données pour les Canadiens.
Résultats attendus : Amélioration de la surveillance et les rapports afin d'éclairer les interventions futures du secteur public, des milieux d'affaires et de la population pour prévenir et contrôler la pollution en recueillant et en fournissant de l'information par l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), le Registre de la *LCPE* et autrement.
Indicateurs : Qualité des renseignements contenus dans et déclarés par l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) et par le Registre de la *LCPE*; utilisation des renseignements dans le processus décisionnel au Ministère.
Partenaires : Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (RNSPA), gouvernements provinciaux et territoriaux et Santé Canada.
Priorité du Ministère : Évaluation de la durabilité de l'environnement.

Pour plus d'information

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)	http://www.ec.gc.ca/Registre*LCPE*/the_act/
Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	http://www.ec.gc.ca/pdb/npri/npri_home_f.cfm

Section 2.2 : Résultats stratégique sur la conservation de la biodiversité

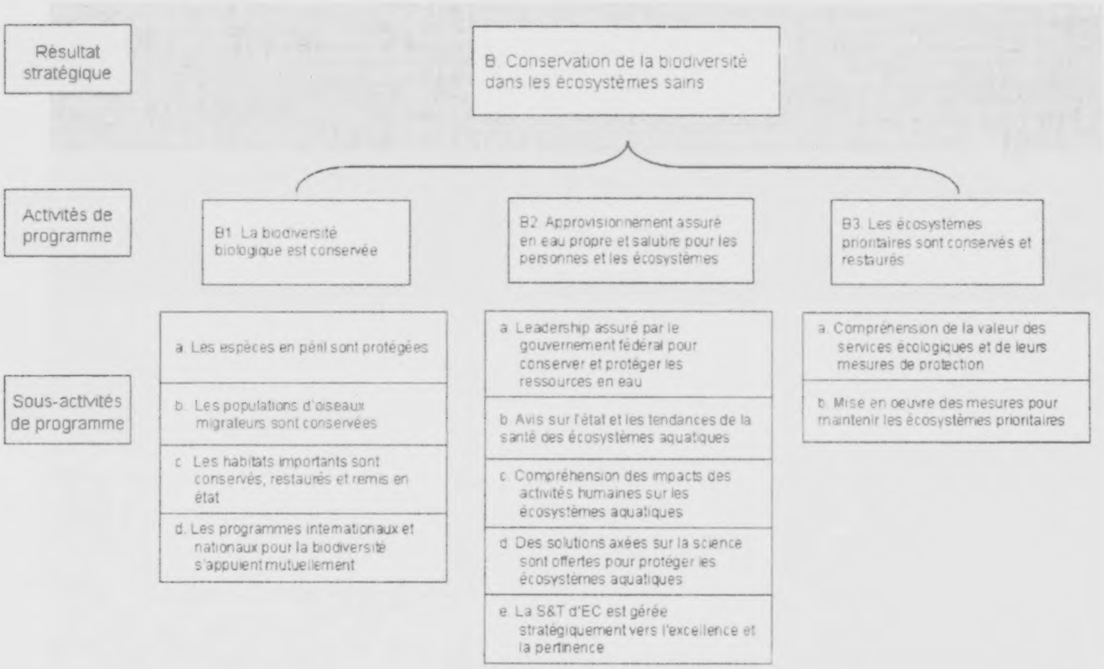

De quoi s'agit-il ?

Le Canada est reconnu sur le plan international pour ses richesses naturelles, sa faune, ses forêts, ses eaux et ses aires protégées. On y trouve plus de 71 500 espèces d'animaux sauvages, de végétaux et d'autres organismes, dont 200 espèces de mammifères, 400 espèces d'oiseaux, 1 100 espèces de poissons et 4 000 espèces végétales. Sur le plan mondial, le Canada contient 20 % des terres sauvages qui restent, 7 % des eaux douces renouvelables, 25 % de toutes les terres humides, 10 % des forêts, sans oublier les côtes les plus longues au monde.

Même si le Canada semble avoir des ressources infinies, son capital naturel est tout de même menacé. Les pressions exercées par les activités humaines contribuent au déclin important de nombreuses espèces de la faune et de la flore. L'urbanisation, l'intensification de l'agriculture, l'exploitation forestière et les autres industries d'exploitation mènent de plus en plus à la perte et à la fragmentation d'habitat. Les répercussions à long terme des pluies acides, de l'utilisation croissante de pesticides et d'autres produits chimiques toxiques, et la menace exercée par le changement climatique mondial ne font qu'empirer cette situation. Finalement, l'augmentation du commerce et du mouvement humain à l'échelle internationale a créé d'autres menaces pour les espèces et leur habitat en introduisant au pays des maladies et des espèces exotiques envahissantes.

Un approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes reste une vision commune entre les gouvernements à l'échelle nationale et internationale. Au Canada, les enjeux relatifs à la qualité, la quantité et l'utilisation de l'eau sont complexes et pluri-gouvernementaux. Les ressources en eau font partie intégrante du processus de maintien de la vie dans nos écosystèmes. Elles sont non seulement essentielles à la santé et au mieux-être des

humains, mais aussi à la croissance durable et à la biodiversité. L'approvisionnement et la qualité de l'eau subissent des pressions bien précises dans certaines parties du pays. Le gouvernement fédéral a plusieurs rôles directs à jouer en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'eau potable sur les territoires domaniaux et dans les édifices fédéraux. Environ 19 ministères fédéraux sont impliqués de manières différentes dans la gestion des ressources en eau. De ce fait, la grande maison fédérale a un défi important à relever en matière de gestion horizontale. De plus, il est crucial d'établir une étroite collaboration dans ce domaine avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, puisqu'ils assument la plus grande responsabilité en ce qui concerne la gestion quotidienne des ressources en eau.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Les programmes, les services et les initiatives d'Environnement Canada qui visent à conserver la diversité biologique (biodiversité) dans des écosystèmes en bonne santé visent avant tout des stratégies communes de durabilité et la création de partenariat afin de conserver les espèces sauvages, les écosystèmes, les eaux douces et les terres humides du Canada en aidant les scientifiques à comprendre les écosystèmes, en établissant des pratiques scientifiques et technologiques et en établissant des partenariats pour améliorer la santé des écosystèmes importants à l'échelon national. Les activités de ce résultat stratégique sont regroupées dans les secteurs de programme suivants :

- conservation de la diversité biologique;
- approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes;
- conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.

Section 2.2 : Activité de programme B1 – La conservation de la diversité biologique

B1. La biodiversité biologique est conservée

a. Les espèces en péril sont protégées

b. Les populations d'oiseaux migrateurs sont conservées

c. Les habitats importants sont conservés, restaurés et remis en état

d. Les programmes internationaux et nationaux pour la biodiversité s'appuient mutuellement

De quoi s'agit-il ?

La disparition, la dégradation et le morcellement des habitats nécessaires à la survie des animaux et des végétaux représentent la plus grande menace pour la biodiversité. Les parcs et les zones protégées aident à protéger les habitats naturels, mais ils sont disséminés sur tout le territoire national et, dans certaines régions, les liens naturels entre eux sont limités.

Les espèces exotiques envahissantes (EEE), y compris les végétaux, les animaux et d'autres organismes (p. ex., les microbes), constituent la deuxième menace en importance à la biodiversité. Outre des méfaits environnementaux, elles sont aussi susceptibles de causer des dommages à l'économie ou à la santé humaine. L'intervention humaine est le principal vecteur d'implantation des espèces envahissantes.

Pour que la conservation de la nature soit un succès au Canada, il faut élargir notre orientation. C'est-à-dire qu'au lieu de simplement protéger des zones terrestres et aquatiques, il faut gérer le continuum complet des écosystèmes, depuis les régions sauvages, les parcs et les paysages humanisés jusqu'aux agglomérations urbaines. Il faut faire davantage pour agir sur plus de terres publiques et privées en mobilisant des réseaux d'intervenants pour réaliser des stratégies de conservation de l'habitat.

Pour conserver la biodiversité, il faudra non seulement maintenir des populations d'espèces sauvages en santé, mais aussi protéger et rétablir des espèces menacées ou en péril. Il faut aussi assurer que l'utilisation de la faune est durable.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Comme on n'a pas reconnu l'interdépendance des ressources du Canada, les efforts déployés pour conserver le patrimoine naturel du Canada n'ont pas autant d'effet qu'ils pourraient en avoir. Il faut vraiment établir des partenariats avec l'industrie, les milieux universitaires et des organisations non gouvernementales pour promouvoir la planification et la gestion intégrées de la conservation et les faire progresser.

En vertu de la loi, Environnement Canada concentre ses efforts de conservation plus particulièrement sur les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et leurs habitats.

Principaux programmes et initiatives

Domaine de programme : Les espèces en péril sont protégées
Activités : Évaluer quelles sont les espèces en péril; protéger et rétablir les espèces en péril et leurs habitats; prévenir que d'autres espèces deviennent en péril; assurer que le commerce canadien des espèces non menacées est durable.

Résultats attendus : Mise en oeuvre de la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril et de la *Loi sur les espèces en péril*. – Évaluation et réévaluation des espèces selon les procédés formels du COSEPAC; – Classement des espèces en vertu de la *LCPE* et élaboration d'autres règlements nécessaire à la mise en application de la *LCPE*; – Élaboration et approbation de la mise en œuvres des politiques et des lignes directrices de la *LCPE;* – Création du CANEP et participation des peuples autochtones dans la mise en œuvre de la *LCPE;* – Élaboration de stratégie de recouvrement pour les espèces répertoriées comme disparues, en voie de disparition ou menacées; – Mobilisation des gouvernements provinciaux, territoriaux et des organisations autochtones; – Apport des consultations avec les décideurs vers l'atteinte des résultats attendus, et mobilisation des NGO et de l'industrie pour la protection et/ou le rétablissement; – Établissement de la capacité d'application de la *Loi sur les espèces en péril*; – Respect des obligations internationales relatives aux espèces en péril et promotion de la conformité avec la WAPPRIITA.
Indicateurs : Changement de l'état des espèces en péril réévaluées; nombre d'espèces, sous-espèces ou populations en péril ou menacées dans chacune des écozones du Canada; nombre d'habitats pour les espèces en péril qui sont protégés de façon efficace.
Partenaires : Ministère des Pêches et des Océans (MPO), Parcs Canada, autres ministères du gouvernement (AMG), provinces et territoires, ONG, Conseils de gestion de la faune, organisations autochtones et l'industrie. (Pour la CITES, ajoutez le Ministère des affaires étrangères du Canada, les États-Unis et le Mexique.)
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Les populations d'oiseaux migrateurs sont conservées.
Activités : Conservation des populations d'oiseaux migrateurs grâce à la complétion du Plan de programme concernant les oiseaux migrateurs du SCF, à la création continue de partenariat dans le cadre de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, à la mise à jour et au renforcement des règlements sur les oiseaux migrateurs, aux activités de sensibilisation et à la gestion conjointe avec les Autochtones.
Résultats attendus : – Acquisition de connaissances sur la situation des populations d'oiseaux migrateurs et prise de mesures de conservation. – Promotion de l'observation et application de la *Loi sur la conservation des oiseaux migrateurs.* – Sensibilisation accrue des intervenants et du public et appui des initiatives pour la conservation des oiseaux migrateurs. – Établissement de processus et de structures coopératives de gestion visant à tenir compte des droits des Autochtones et des droits prévus aux traités dans les règlements des revendications territoriales et à y répondre. – Élaboration et mise en oeuvre d'initiatives de partenariat pour la conservation des oiseaux migrateurs. – Compréhension et atténuation des répercussions des substances toxiques et des maladies sur les oiseaux migrateurs et les autres espèces en péril; avis d'experts appuyant les interventions à temps opportun. – Réduction des répercussions des déversements illégaux de pétrole et autres polluants provenant des bateaux dans les zones économiques exclusives canadiennes, en utilisant l'actuelle application de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* avec la possibilité d'améliorer leur capacité grâce à la modification de ces deux lois, tel que proposé dans le projet de loi C-15.
Indicateurs : Pourcentage d'espèces d'oiseaux migrateurs en péril ou menacées dont la population est stable ou croissante; état des populations cibles d'oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages sous la compétence fédérale.
Partenaires : Principalement, les gouvernements fédéraux et des États aux États-Unis et au Mexique, mais participation limitée d'autres gouvernements fédéraux des pays de l'hémisphère occidental, ainsi que le Danemark et la Finlande, les ministères fédéraux tels que Agriculture et Agroalimentaire Canada, Santé Canada,

Pêches et Océans Canada, Défense nationale, Affaires étrangères et RNCan, les gouvernements provinciaux et des agences et organisations gouvernementales et non gouvernementale.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Les habitats importants sont conservés, restaurés et remis en état; l'intégrité générale des écosystèmes est soutenue.
Activités : Protection et conservation d'habitats particulièrement essentiels; faciliter le progrès du Canada relatif aux systèmes de gestion intégrée du paysage.
Résultats attendus : – Augmentation continue du nombre d'écosystèmes canadiens pris en charge par un processus de prise de décisions et de gestion intégrées du paysage. – Conservation des espèces en péril et de leur habitat grâce au Programme d'intendance de l'habitat. – Établissement et conservation des réserves nationales fauniques et aquatiques, des refuges d'oiseaux migrateurs et des sites RAMSAR dans un contexte de plans plus larges relatifs à l'écosystème et au paysage. – Conservation grâce aux dons de terres rendus possibles par le Programme des dons écologiques. – Participation continue des organisations et des communautés autochtones. – Poursuite de la consultation et de la participation des intervenants pour l'atteinte des résultats.
Indicateurs : – Les zones de conservation des habitats des espèces sauvages sont sous la protection d'Environnement Canada ou protégées grâce aux partenariats et influences du Ministère. – Les zones du Canada sont prises en charge par des processus de prise de décisions et de gestion intégrée du paysage.
Partenaires : Peuples autochtones, autres ministères du gouvernement (AMG), province et territoires, industrie et associations industrielles et ONGE.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Les programmes nationaux et internationaux sur la biodiversité s'appuient mutuellement
Activités : S'acquitter des obligations internationales importantes du Canada en vertu de la Convention sur la diversité biologique et des obligations nationales en vertu de la Stratégie canadienne de la biodiversité.
Résultats attendus : – Les décisions relatives à la Convention sur la diversité biologique (CDB) desservent les intérêts des Canadiens dans les domaines environnemental, économique, social et culturel; les Canadiens ont facilement accès à l'information concernant la participation du Canada à la CDB ou à des forums internationaux sur la biodiversité. – Le Canada est reconnu mondialement comme un pays respectant ses engagements et ses obligations aux termes de la CDB, tel un collaborateur influent dans la mise en œuvre et la production de rapports concernant l'atteinte de la cible internationale de réduction du taux de diminution de la biodiversité d'ici 2010. – Le Canada est perçu comme un joueur principal dans l'orientation stratégique et l'orientation des activités de la CDB, dans le renforcement des capacités des autres pays et dans la promotion des intérêts des peuples autochtones. – Contribution dans la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de la biodiversité au sein des champs d'applications, des ministères du gouvernement et des secteurs des ressources grâce à la gestion, la coordination et à l'établissement des priorités de mise en œuvre nationale et de l'élaboration de cibles communes et d'indicateurs communs de la biodiversité et de systèmes de surveillance les appuyant. – Environnement Canada continuera à jouer son rôle de chef de file dans le cadre d'une *Stratégie sur les espèces exotiques envahissantes* qui a été approuvée en septembre 2004 par les ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de l'exploitation forestière, des pêches et de l'aquaculture, des espèces en péril et des espèces sauvages. L'année 2005-2006 marquera le début de la mise en œuvre de cette stratégie par le gouvernement fédéral dans les secteurs de la sensibilisation du public et de l'analyse des risques posés par les espèces aquatiques et les plantes exotiques.

– Amélioration de l'accès et de l'usage durables des ressources génétiques du Canada et de la conservation de celles-ci, grâce à l'élaboration (en collaboration avec les provinces et les territoires, les groupes autochtones et les intervenants) d'une approche identifiant les intérêts canadiens qui sont relatifs à cette nouvelle priorité. Cela permet au Canada de prendre part aux négociations internationales sur un régime d'accès et de partage des avantages (APA) des ressources génétiques et du savoir traditionnel connexe, et d'y défendre ses intérêts.
Indicateurs : – Consensus national sur le cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité appuyant la cible de 2010. – Mise en place de systèmes d'établissement de rapports sur la biodiversité. – Introduction des cadres stratégiques sur l'APA et des projets pilotes aux niveaux national et infranational.
Partenaires : Pêches et Océans Canada, Ressources naturelle Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Affaires étrangères Canada, Parcs Canada, Agence de développement international du Canada, provinces, territoires, secteur privé et ONGE.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement

Domaine du programme : Programme du patrimoine naturel
Activités : Exercer la responsabilité d'Environnement Canada à élaborer des normes de rendement qui préciseront les niveaux de qualité environnementale escomptés et nécessaires à l'agriculture et qui certifieront les pratiques de gestion efficaces. Le Plan d'action pour les océans se fonde sur la Stratégie sur les océans du Canada et est une continuation des efforts à l'élaboration d'une stratégie détaillée pour la gestion des océans. Environnement Canada, en collaboration avec la collectivité interministérielle, mettra en œuvre le Plan d'action pour les océans du Canada, en tenant compte des zones marines protégées et de la création de zones de gestion intégrée dans les secteurs prioritaires.
Résultats attendus : – Élaborer une liste de normes applicables aux éléments provenant de l'air, de la biodiversité, des pesticides et de l'eau qui posent un risque élevé pour les activités agricoles; – Les normes sur le rendement environnemental établies par l'Initiative nationale d'élaboration de normes agroenvironnementales (INENA) seront mises en œuvre dans les exploitations agricoles grâce aux pratiques de gestion efficaces et mèneront ainsi à la certification des pratiques agricoles canadiennes et à la conservation de l'accès aux marchés internationaux; – Améliorer l'intendance des terres, de l'eau, de l'air et de la biodiversité par l'entremise des producteurs agricoles; – Conservation des ressources vivantes sauvages. (Voir aussi les résultats attendus des initiatives ou programmes principaux « Protection des espèces en péril » et « Conservation des populations d'oiseaux migrateurs ».) – Élargissement de l'intendance privée et publique des terres et des eaux du Canada. – Établissement, élargissement et restauration des aires protégées du Canada (Voir aussi les résultats attendus de l'initiative ou programme principal « Protection et conservation des habitats »). – Renforcement de la base d'information scientifique.
Indicateurs : – Utilisation de renseignements scientifiques par les décideurs; – Les normes sont intégrées dans les pratiques de gestion efficaces en matière d'agriculture par AAC afin d'évaluer le rendement relatif à l'industrie agricole; – Le nombre de zones strictement et totalement protégées au Canada.
Partenaires : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Santé Canada et d'autres ministères du gouvernement le cas échéant, provinces et territoires (individuellement ou par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'Environnement), milieu universitaire, producteurs, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, peuples autochtones, Commission de coopération environnementale, ONG, organismes communautaires, Pêches et Océans Canada, Parcs Canada.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Section 2.2 : Activité de programme B2 – L'assurance de l'approvisionnement en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes

B2. Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes

- a. Leadership assuré par le gouvernement fédéral pour conserver et protéger les ressources en eau
- b. Avis sur l'état et les tendances de la santé des écosystèmes aquatiques
- c. Compréhension des impacts des activités humaines sur les écosystèmes aquatiques
- d. Des solutions axées sur la science sont offertes pour protéger les écosystèmes aquatiques
- e. La S&T d'EC est gérée stratégiquement vers l'excellence et la pertinence

De quoi s'agit-il ?

L'eau – sa disponibilité, sa qualité et ses nombreuses utilisations pour les êtres humains et la nature – constitue un enjeu fondamental du développement durable. L'eau est essentielle à la vie et la santé des êtres humains et des écosystèmes, et vitale pour beaucoup de secteurs de l'économie.

L'ensemble des enjeux liés à l'eau devient *l'enjeu* crucial du XXI^e^ siècle. La disponibilité de l'eau n'est pas considérée comme un problème critique dans la majeure partie du Canada, mais conjuguée à l'explosion démographique et aux incidences imminentes du changement climatique, la demande sans cesse croissante d'eau préoccupe de nombreuses administrations, que notre capacité de gérer cette ressource vitale de façon durable inquiète. Le coût prohibitif du maintien ou de l'ajout de nouvelles infrastructures de stockage, de traitement et de distribution de l'eau accentue l'urgence du problème.

La capacité d'assurer un environnement sain et en santé pour les Canadiens est tributaire de la capacité du Ministère à comprendre de quelle manière les écosystèmes du Canada sont affectés par les facteurs de stress liés aux activités humaines et de la capacité à transférer ces connaissances à la population canadiennes et à collectivité mondiale. C'est seulement à ce moment que cette compréhension pourra être prise en compte dans le processus décisionnel. La compréhension de la structure, des processus et des fonctions de l'écosystème, de même que des répercussions des activités économiques, est une exigence cruciale à l'efficacité de la gestion axée sur l'écosystème et d'une importance fondamentale dans la prise de décision éclairée.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Environnement Canada travaille en collaboration avec d'autres ministère fédéraux, les provinces et les territoires (individuellement ou par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'Environnement), avec les réseaux scientifiques liés à l'environnement, ainsi que le public (notamment : les organisations non gouvernementales, le milieu universitaire et les municipalités), afin de partager l'information, établir les priorités en matière de surveillance et de recherche, fournir de l'information et des avis scientifiques intégrés et actuels aux décideurs et promouvoir l'utilisation durable de l'eau au Canada, et ainsi mettre au point de meilleures pratiques de gestion pour assurer l'efficience de l'utilisation des ressources en eau au Canada.

Principaux programmes et initiatives

Environnement Canada aborde les enjeux cruciaux dans le domaine de l'eau sur plusieurs fronts, dont ceux énumérés ci-dessous.

Domaine de programme : Leadership assuré par le fédéral pour conserver et protéger les ressources en eau.
Activités : Gouvernance; initiatives binationales et internationales axées sur les ressources en eau.
Résultats attendus : – Promotion d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau au Canada qui se fonde sur les bassins hydrographiques; – Identification des priorités relatives aux eaux partagées avec les provinces et les territoires, et intégration de celles-ci dans des plans de travail; – Mise en œuvre de programmes sur mesure visant la protection des sources d'eau et la conservation des ressources en eau grâce à la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations et d'un partenariat avec Santé Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada; – Élaboration et mise en œuvre de stratégies sectorielles clés pour améliorer l'efficience et la durabilité de l'utilisation des ressources en eau au Canada; – Diffusion de renseignements sur les enjeux relatifs à l'eau afin de répondre à la demande provenant des décideurs locaux et nationaux; – Création, modification et adaptation de l'ensemble des instruments et outils de gestion des ressources en eau (p. ex., politiques économiques, lignes directrices) afin de promouvoir leur mise en application et d'optimiser les résultats; – L'implication du Canada dans les négociations et les événements relatifs à l'eau à l'échelle mondiale améliore l'accès à une eau salubre et fait la promotion de l'expertise et des technologies du Canada; – Protection des intérêts du Canada relatifs à la qualité et à la quantité des ressources en eau de manière binationale; – Élaboration et mises en œuvre plus détaillée et plus complète des stratégies fédérales relatives à l'eau.
Indicateurs : Coordonner les politiques fédérales relatives aux ressources en eau à l'aide de mesures et d'outils précis appuyant les partenariats et réalisant les objectifs conjoints.
Partenaires : Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, administrations municipales, autres ministères fédéraux (environ 20 ministères fédéraux et agences ont un rôle relatif aux ressources en eau), Conseil canadien des ministres de l'Environnement, ONG, Commission de coopération internationale, industrie et milieux universitaires.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement, intégration stratégique et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Avis sur l'état et les tendances de la santé des écosystèmes aquatiques.
Activités : Diriger le développement et la mise en œuvre d'un programme de surveillance et de production de rapports, abordable et répondant à la demande, sur l'état et les tendances de la santé des écosystèmes aquatiques qui fournira des renseignements et des indicateurs uniformes à l'échelle nationale et pertinents à l'échelle locale pour les décideurs et les Canadiens.
Résultats attendus : – Élaborer le RésEau – un portail d'information national proposant des données sur la qualité, la quantité et l'utilisation des ressources en eau, ainsi que des renseignements provenant de diverses sources qui faciliteront le partage, la découverte, l'accès et l'utilisation pour les experts en gestion des ressources en eau et le public canadien (2005-2007); – Élaborer un indice sur la qualité de l'eau qui fournira une source d'information de confiance sur la qualité des ressources en eau à l'échelle nationale en comblant les lacunes des données grâce à la mise en place d'un réseau national de surveillance de la qualité de l'eau et à des accords fédéral-provinciaux; renforcer les outils d'interprétation et les approches d'évaluation, et améliorer la production de rapport nationaux (2005-2008).

Indicateurs : Les décideurs et les Canadiens possèdent l'information dont ils ont besoin sur l'état et les tendances de la santé des écosystèmes afin de prendre des décisions éclairées visant la protection et la conservation de l'environnement.

Partenaires : Autres ministères fédéraux, provinces et territoires (individuellement ou par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'Environnement), réseaux scientifiques et le public (ONGE, milieu universitaire).

Priorité du Ministère : Évaluation de la durabilité de l'environnement et les services météorologiques et environnementaux.

Domaine de programme : Compréhension des impacts des activités humaines sur les écosystèmes aquatiques

Activités : Entreprendre des recherches afin de déterminer quelles sont les activités humaines qui ont des impacts notables sur les écosystèmes aquatiques, quels sont les écosystèmes les plus vulnérables à ces impacts, quelles sont les possibilités afin de minimiser ces impacts et faire connaître les résultats des recherches aux décideurs afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour aborder les enjeux relatifs à la santé des écosystèmes aquatiques.

Résultats attendus :

- Améliorer la compréhension scientifique des répercussions relatives à l'utilisation des terres, au substances toxiques et autres substances préoccupantes et des changements au sein du climat et de la biodiversité sur les écosystèmes aquatiques;
- Entreprendre et publier des évaluations scientifiques sur le goût et l'odeur des sources d'eau potable, les sédiments contaminés et sur les répercussions des pluies acides sur les écosystèmes (2005-2007).

Indicateurs : Les décideurs utilisent des résultats de recherches et des renseignements scientifiques dans le processus décisionnel.

Partenaires : Autres gouvernements fédéraux, provinces et territoires (individuellement ou par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'Environnement), réseaux scientifiques et ONGE, milieu universitaire et communauté universitaire internationale.

Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement, Évaluation de la durabilité de l'environnement et Changement climatique.

Domaine de programme : Des solutions basées sur la science sont offertes pour protéger les écosystèmes aquatiques.

Activités : Élaborer des solutions novatrices axées sur la science (p. ex., normes sur la qualité environnementale et lignes directrices) et des mesures de gestion intégrées des ressources en eau et du paysage afin de conserver, protéger et promouvoir des pratiques d'utilisation durable, et afin de protéger et d'améliorer la santé des espèces aquatiques.

Résultats attendus :

- Lignes directrices pour la qualité de l'environnement pour les écosystèmes aquatiques (eau, sédiment, résidus de tissus) afin de maintenir, protéger et améliorer la qualité et les utilisations avantageuses de l'environnement.
- Lignes directrices pour la qualité du sol pour remédier au problème des sites contaminés et afin de maintenir, protéger et améliorer la qualité et les utilisations avantageuses de l'environnement terrestre.
- Fournir l'expertise et l'orientation nécessaire à la mise en place des lignes directrices dans les initiatives prioritaires du gouvernement telles que la protection des sources d'eau, les normes agroenvironnementales et les indicateurs de la qualité des eaux associés à des sites précis.
- Promouvoir la mise en application des outils d'évaluation de la qualité de l'eau par l'entremise de la formation, des publications techniques et des renseignements sur le site Web.
- Élaborer des pratiques de gestion durables des ressources en eau (p.ex., améliorer les approches municipales relatives au traitement des eaux usées, mise au point de nouvelles technologies afin de restaurer les sites contaminés et élaborer des pratiques de gestion durables des eaux de ruissellement).
- Élaborer des normes agroenvironnementales en vertu du Cadre stratégique sur l'agriculture à utiliser dans la gestion des répercussions du secteur agricole sur l'eau.

Indicateurs : La disponibilité de solutions novatrices basées sur la science (p. ex., lignes directrices et normes

pour la qualité environnementale).
Partenaires : Ministères fédéraux (Affaires indiennes et du Nord Canada, Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Pêches et Océans Canada), gouvernements provinciaux et territoriaux (individuellement ou par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'Environnement), gouvernements étrangers, secteurs industriels, réseaux scientifiques, intervenants, ONG et milieu universitaire.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : La S-T d'EC est gérée de façon stratégique vers l'excellence et la pertinence.
Activités : Gestion stratégique de la science et technologie (S-T) d'Environnement Canada; élaboration de politiques relatives à la S-T pour EC; contribuer et mettre en œuvre les politiques fédérales relatives à la S-T; produire des rapports et communiquer relativement aux efforts d'EC.
Résultats attendus : – Les activités de S-T d'Environnement Canada sont de grande qualité. – Les activités de S-T d'Environnement Canada appuient avec efficacité et efficience la mission du Ministère et contribuent à l'atteinte des résultats fédéraux. – Les activités de S-T d'Environnement Canada sont intégrées à la capacité fédérale, canadienne et internationale en S-T environnementale. – Les activités de S-T d'Environnement Canada répondent efficacement aux besoins de la population canadienne dans les domaines de l'environnement et du développement durable.
Indicateurs : Reconnaissance indépendante de la qualité de la science et de la technologie d'EC et de la gestion de celles-ci.
Partenaire : Gouvernements étrangers, organismes subventionnaires et fondations (p. ex. Fondation canadienne pour l'innovation, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines), universités.
Priorité du Ministère : Évaluation de la durabilité de l'environnement et transformation ministérielle (Intégration stratégique).

Section 2.2 : Activité de programme B3 – Conservation et rétablissement des écosystèmes prioritaires

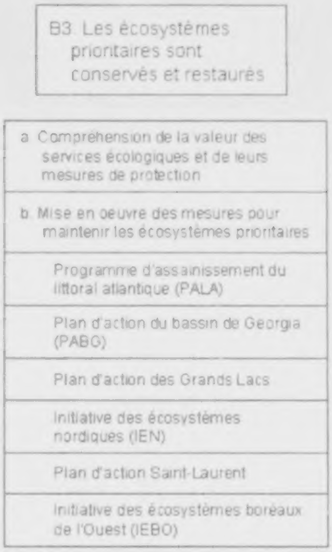

De quoi s'agit-il ?

Les paysages terrestres et marins du Canada sont variés et contiennent divers habitats et écosystèmes, notamment : toundra, prairies, estuaires et forêts. Beaucoup de ressources et une partie de l'économie sont associés à ces écosystèmes, soit au niveau du sol (arbres, faune, terres humides et sols), soit sous la terre ou la mer (pétrole et gaz, minéraux et eaux souterraines).

Nous devons comprendre le fonctionnement de nos écosystèmes et les effets que les facteurs de stress d'origine humaine ont sur eux afin de pouvoir transférer ce savoir aux Canadiens et à la collectivité mondiale et l'utiliser pour prendre des décisions solides et éclairées.

Le défi consiste à élaborer un cadre plus intégré et plus complet, en se fondant sur les approches de gestion existantes et axées sur les ressources, les espèces, les habitats et les aires protégées, qui contribuera mieux à l'atteinte des objectifs généraux dans les domaines de la conservation et de la gestion des ressources.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Les approches écosystémiques assurent une planification intégrée de la conservation et offrent un cadre de collaboration face aux enjeux environnementaux complexes qui ont des répercussions sur les écosystèmes visés. Elles produisent des résultats par les partenariats, la mise en commun de ressources, des travaux scientifiques ciblés, la coordination des efforts, l'échange d'information, ainsi que la création d'une vaste assise de soutien. Elles aident tous les intervenants à renforcer leur capacité à prendre de meilleures décisions et produire des changements.

Principaux programmes et initiatives

Environnement Canada collabore avec divers niveaux d'administration publique et des groupes qui ont des intérêts communs pour chercher à atteindre des objectifs communs dans le cadre de six initiatives axées sur l'écosystème au Canada :

Domaine de programme : Comprendre la valeur des services écologiques et prendre des mesures afin d'assurer leur protection.
Activités : Surveillance et production de rapports sur l'état et les tendances de la qualité de l'environnement.
Résultats attendus : – Renforcer les liens entre les réseaux au Canada et améliorer le partage d'information sur les changements dans les écosystèmes. – Approche intégrée en matière de production, d'acquisition et de diffusion d'informations et de connaissances. – Renseignements sur la santé des écosystèmes plus accessibles et augmentation de la sensibilisation du public concernant les changements dans les écosystèmes.

- Les décideurs et les Canadiens ont l'information scientifique l'information scientifique nécessaire sur l'état et les tendances de la santé des écosystèmes afin de prendre des décisions éclairées sur la conservation et la protection de l'environnement.

Indicateurs : Mieux faire comprendre l'interdépendance dynamique des systèmes écologiques, économiques et sociaux au sein des écosystèmes.[SDD3.1.1]

Partenaires : Autres gouvernements fédéraux, province et territoires (individuellement ou par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'Environnement), réseaux scientifiques et le public (ONGE, milieu universitaire)

Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Domaine de programme : Mettre en œuvre des mesures pour veiller à la durabilité des écosystèmes prioritaires

Activités : Programme d'assainissement du littoral atlantique (PALA)

Résultats attendus :

- Renforcement des capacités locales à jouer un rôle de premier en matière de durabilité au niveau des écosystèmes régionaux et communautaires.
- Mesures conjointes d'intendance qui appuient la durabilité des collectivités et des écosystèmes de la région de l'Atlantique.
- Les connaissances locales, scientifiques et autochtones appuient l'amélioration de la sensibilisation du public et le processus décisionnel en favorisant la compréhension des facteurs de stress importants dans les écosystèmes.
- Amélioration et mise en valeur de la qualité de l'environnement par des mesures prioritaires tirées des plans locaux de gestion intégrée de l'environnement.
- Amélioration de la sensibilisation du public et meilleure compréhension scientifiques des enjeux relatifs à l'environnement.

Indicateurs : Mieux faire comprendre l'interdépendance dynamique des systèmes écologiques, économiques et sociaux au sein des écosystèmes.[SDD3.1.1]

Partenaires : Collectivités du PALA, initiatives infrarégionales axées sur l'écosystème, ministères fédéraux (Pêches et Océans, Agriculture et Agroalimentaire, Santé, Ressources humaines, Parcs, Ressources naturelles, APECA, Industrie), quatre provinces atlantiques, secteur privé, organisations non gouvernementales, milieu universitaire.

Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Domaine de programme : Mettre en œuvre des mesures pour veiller à la durabilité des écosystèmes prioritaires

Activités : Plan d'action du bassin de Georgia (PABG)

Résultats attendus :

- Mesures d'intendance fondées sur la collaboration qui appuient la durabilité du bassin de Georgia.
- Planification et gestion durables des terres, eaux et des ressources qui appuient la conservation, la protection et la restauration de l'environnement, qui contribuent au mieux-être humain et à une économie plus solide.
- Connaissances scientifiques et autochtones qui appuient l'amélioration de la prise de décisions en faisant mieux comprendre les facteurs de stress qui affectent les écosystèmes.
- Protection d'écosystèmes en particulier contre les activités humaines dommageables et restauration des éléments clés des écosystèmes affectés.

Indicateurs : Mise en œuvre d'un cadre de mesure du rendement afin d'aider à identifier les répercussions du Plan d'action du bassin de Georgia. Une évaluation à mi-mandat sera effectuée en 2006. Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site suivant : http://www.pyr.ec.gc.ca/georgiabasin/index_f.htm.

Partenaires : Signataires formels : Pêches et Océans Canada, Parcs Canada, Ministère de la Protection de l'eau, de l'air et des terres de la Colombie-Britannique et Ministère de la Gestion durable des ressources de la Colombie-Britannique. Les autres partenaires sont : Salish du littoral des Premières Nations, gouvernements

régionaux et locaux, organisation non gouvernementales et d'autres ministères fédéraux et provinciaux.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Domaine de programme : Mettre en œuvre des mesures pour veiller à la durabilité des écosystèmes prioritaires
Activités : Plan d'action des Grands Lacs
Résultats attendus : – Restauration de la qualité de l'environnement dans deux secteurs préoccupants afin qu'ils ne soient plus considérés comme « secteurs préoccupants ». – Achèvement de toutes les mesures fédérales nécessaires aux plans d'assainissement d'au moins six secteurs préoccupants. – Progrès vers la remise en état des systèmes écologiques dans les secteurs préoccupants restants. – Progrès vers la quasi-élimination ou une réduction importante des substances toxiques bioaccumulatives persistantes comme le mercure, les dioxydes, les furanes et les BPC.
Indicateurs : Mieux faire comprendre l'interdépendance dynamique des systèmes écologiques, économiques et sociaux au sein des écosystèmes.[SDD3.1.1]
Partenaires : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Pêches et Océans Canada, Santé Canada, Parcs Canada, Ressources naturelles Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Transports Canada, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, organismes du gouvernement fédéral des États-Unis et les huit États des Grands Lacs.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Domaine de programme : Mettre en œuvre des mesures pour veiller à la durabilité des écosystèmes prioritaires
Activités : Initiative des écosystèmes nordiques (IEN)
Résultats attendus : – Amélioration de la santé et de la durabilité futures des collectivités et des écosystèmes du Nord. – Meilleure compréhension et plus grande sensibilisation face aux effets du changement climatique et des contaminants sur les écosystèmes grâce à une combinaison de connaissances et de méthodologies locales, traditionnelles et scientifiques. – Élaboration d'un modèle intégré de seuil d'écosystème et mise en œuvre de ce dernier dans le nord du Canada. – Complétion d'une liste des indicateurs existant sur les écosystèmes du nord du Canada. – Meilleures capacités des collectivités du Nord et des organisations autochtones.
Indicateurs : Mieux faire comprendre l'interdépendance dynamique des systèmes écologiques, économiques et sociaux au sein des écosystèmes.[SDD3.1.1]
Partenaires : Affaires indiennes et du Nord Canada, Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ministère des Pêches et des Océans, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yukon, Nunavut, Québec, Ontario, Terre-Neuve et Labrador, Nation Innu, Inuit Tapiriit Kanatami, Nation dénée, Conseil des Premières nations du Yukon, Conseil des Cris du nord du Québec, Premières Nations Naskapi, Inuits du Nunavik, milieux universitaires, secteur privé, organisations non gouvernementales et les communautés nordiques.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Domaine de programme : Mettre en œuvre des mesures pour veiller à la durabilité des écosystèmes prioritaires
Activités : Plan d'action Saint-Laurent
Résultats attendus : – Élaboration d'une notion Canada-Québec concertée en matière de gestion intégrée du St-Laurent – Mise en œuvre de mesures assurant la santé et la prospérité de l'écosystème. – L'écosystème du Saint-Laurent est mieux connu (impacts des facteurs de stress, biodiversité, surveillance).

– Le public connaît mieux l'état de santé de l'écosystème. – Appui des groupes communautaires locaux (14 comités ZIP) et établissement de nouveaux. – Mise en œuvre et perfectionnement de la stratégie de navigation durable sur le St-Laurent.
Indicateurs : Mieux faire comprendre l'interdépendance dynamique des systèmes écologiques, économiques et sociaux au sein des écosystèmes.[SDD3.1.1]
Partenaires : Ministères fédéraux (Environnement Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ministère des Pêches et des Océans, Transports Canada, Agence spatiale canadienne, Parcs Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada), gouvernement du Québec, comités sur les zones prioritaires (ZIP) et des organisations non gouvernementales.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Domaine de programme : Mettre en œuvre des mesures pour veiller à la durabilité des écosystèmes prioritaires
Activités : Initiative des écosystèmes boréaux de l'Ouest (IEBO)
Résultats attendus de la phase I (2003-2008) : – Production de connaissances et d'interventions fructueuses pour la conservation des forêts boréales, et pour le maintien et l'augmentation des populations d'oiseaux migrateurs de la forêt boréale. – Grâce aux partenariats, la gestion des forêts boréales au Canada devient un exemple de paysages axés sur la conservation, suivant les principes des aires protégées et du développement durable. – Mise en place de partenariats et de ressources qui permettront à la Phase II de l'IEBO de fonctionner comme programme national pour toute la forêt boréale. – Améliorer la compréhension acquise sur l'état des populations des espèces de la forêt boréale et contribution visant à assurer le rétablissement des espèces en péril. – Augmentation de la sensibilisation aux forêts boréales et à leur biodiversité, ainsi que de l'intérêt qu'on y porte au Canada.
Indicateurs : Disponibilité de connaissances pertinentes en matière de conservation de la biodiversité dans les forêts boréales; application des résultats relatifs aux pratiques exemplaires aux programmes sur la gouvernance et la conservation d'Environnement Canada et de ses partenaires; existence d'un programme national sur la conservation des forêts boréales au sein d'Environnement Canada.
Partenaires : Ministères provinciaux et territoriaux, autres ministères fédéraux, ONGE, industrie forestière et de l'énergie, milieux universitaires, peuples autochtones.
Priorité du Ministère : Conservation et protection de l'environnement.

Pour plus d'information

Programme d'assainissement du littoral atlantique (PALA)	http://atlantic-web1.ns.ec.gc.ca/community/acap/default
Plan d'action du bassin de Georgia (PABG)	http://www.pyr.ec.gc.ca/GeorgiaBasin/index_f.htm
Plan d'action des Grands Lacs	http://www.on.ec.gc.ca/greatlakes/default.
Plan d'action Saint-Laurent	http://www.slv2000.qc.ca/index_f.htm
Initiative des écosystèmes nordiques (IEN)	http://www.pnr-rpn.ec.gc.ca/nature/ecosystems/nei-ien/
Initiative des écosystèmes boréaux de l'Ouest (IEBO)	http://www.pnr-rpn.ec.gc.ca/nature/ecosystems/da00s02.fr.html

Section 2.3 : Résultat stratégique sur l'adaptation à l'environnement

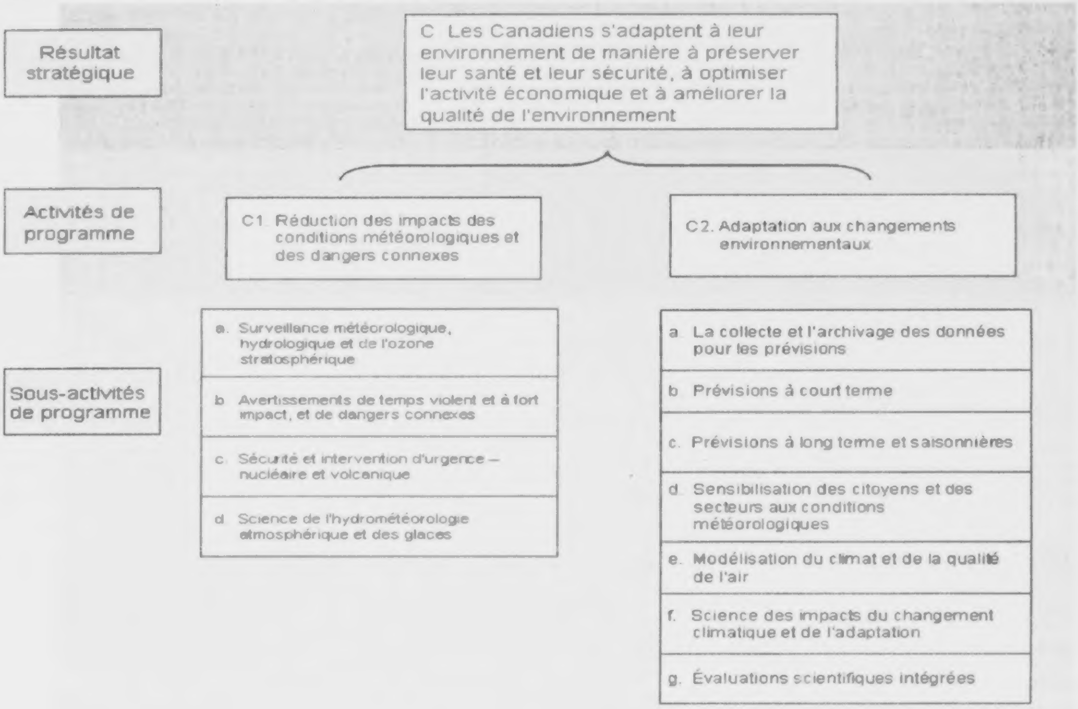

De quoi s'agit-il ?
Les Canadiens subissent les effets des conditions météorologiques et environnementales, telles que : les températures et les précipitations extrêmes, les variations du niveau d'eau des lacs, les tempêtes hivernales, les ouragans, les tornades, les sécheresses, les inondations, le smog, les glaces marines, les routes glacées et les turbulences causées par les avions. Tous ces phénomènes peuvent avoir des répercussions sur la santé et la sécurité, les biens, les entreprises, l'économie et l'environnement des Canadiens.

Que faisons-nous à ce sujet ?
Environnement Canada cherche à réduire les risques que représentent pour les Canadiens les dangers météorologiques et environnementaux en les avertissant des conditions météorologiques dangereuses et violentes et en fournissant aux autres ministères et organismes fédéraux des données scientifiques et de l'information pour les aider dans leur processus décisionnel.

Les services de prévision fonctionnent en permanence pour prévoir les conditions météorologiques et environnementales locales, régionales et nationales au Canada.

Environnement Canada fournit au gouvernement fédéral l'information scientifique essentielle dont il a besoin pour élaborer des politiques efficaces sur des enjeux importants comme l'air pur, la salubrité et la gestion de l'eau, et le changement climatique.

Le travail d'Environnement Canada aide aussi les secteurs vulnérables aux conditions météorologiques, comme ceux des transports, de l'énergie, de l'agriculture, des forêts et du tourisme, à améliorer leur productivité et leur compétitivité, et les aide à œuvrer d'une manière durable pour l'environnement.

Section 2.3 : Activité de programme C1 – Réduction des impacts des conditions météorologiques et des dangers connexes

De quoi s'agit-il ?

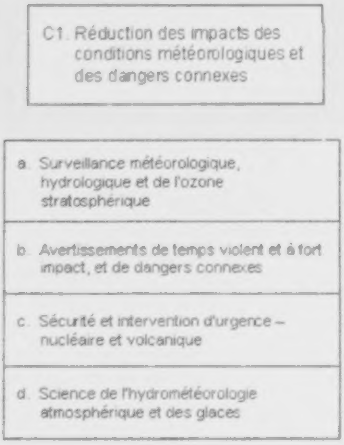

Les risques que représentent pour la santé, la sécurité, les biens et l'économie les dangers environnementaux d'origine naturelle comme les tempêtes de verglas, les inondations, les ouragans, la sécheresse et le vent ne cessent d'augmenter. Les pertes de biens matériels et les pertes économiques causées par les dangers d'origine naturelle grimpent en flèche depuis quelques années.

En 1998, le Canada a dépensé trois milliards de dollars pour réparer les dommages causés par des phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes. Sans compter les pertes de bois d'œuvre, la lutte contre les feux de forêt en Colombie-Britannique seulement a coûté presque 500 millions de dollars en 2004. En tout, près de 2 500 feux de forêt ont calciné 2 650 kilomètres carrés de terre, de brousse et de zones résidentielles. À la suite des déluges consécutifs qui ont frappé Edmonton en juillet 2004, les assureurs ont déboursé presque 160 millions de dollars pour régler plus de 12 000 demandes d'indemnisation.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Dans ce domaine de programme, Environnement Canada vise à long terme à améliorer la capacité des Canadiens à s'adapter aux phénomènes météorologiques violents et aux dangers connexes, à les prévoir, à les atténuer, à y résister et à s'en rétablir, ce qui aide à créer des collectivités en bonne santé où les menaces posées par les dangers environnementaux sont réduites au minimum.

Afin d'améliorer les avantages tirés des avertissements météorologiques, Environnement Canada continue de chercher des façons novatrices de diffuser l'information et les avertissements météorologiques à temps pour permettre aux Canadiens de réagir afin de protéger leur personne et leurs biens. Les médias et le secteur privé sont des partenaires clés à cet égard. Des technologies comme le téléphone cellulaire, l'assistant numérique personnel, l'ordinateur portatif, Internet et la radio numérique offrent tout un éventail de possibilités futures.

L'eau demeure une priorité de plus en plus importante au Canada et Environnement Canada joue un rôle clé dans la surveillance, la compréhension et la prévision des répercussions sur les ressources en eau du Canada. Environnement Canada collabore de près avec des partenaires provinciaux et autres afin d'assurer que la connaissance des conditions courantes et prévues de la pluie, de la neige et de la glace est disponible pour que l'on puisse atténuer les répercussions critiques des dangers causés par la sécheresse et les inondations.

Environnement Canada continue, par exemple, d'appuyer les recherches universitaires en science du climat et de l'atmosphère par l'entremise de la Fondation canadienne pour la science du climat et de l'atmosphère (FCSCA).

Principaux programmes et initiatives

En partenariat avec d'autres intervenants, Environnement Canada tient à améliorer notre capacité de prévoir les phénomènes météorologiques violents et les dangers connexes, de les atténuer, d'y résister et de s'en remettre en allongeant le temps de réaction et en améliorant l'exactitude et l'utilité des avertissements, ainsi que la satisfaction à cet égard. À cette fin, on applique les grandes stratégies suivantes.

Domaine de programme : Surveillance météorologique, hydrologique et de l'ozone stratosphérique
Activités : Technologie et approche de surveillance qui vont accroître les probabilités de détections rapides des événements météorologiques violents et des précurseurs.
Résultats attendus : – Surveillance des phénomènes météorologiques, du climat, des eaux de surface, de la glace et de l'ozone stratosphérique. – Assurer l'optimisation des données de surveillance internationale, la contribution et l'accès continu à celles-ci par des initiatives comme celles du Groupe d'observation de la Terre (GOT). – Mieux détecter les conditions météorologiques ou environnementales dangereuses ou changeantes en continuant de moderniser les équipements de surveillance. – Continuer de faire preuve de leadership en intendance de l'environnement en nettoyant les sites de surveillance fédéraux contaminés.
Indicateurs : Intégrité des réseaux de surveillance.
Partenaires : Organisations provinciales de relevés hydrologiques, provinces, municipalités, Organisation météorologique mondiale, Sommet sur l'observation de la Terre, intervenants intergouvernementaux et internationaux, Global Atmospheric Inc., sociétés aériennes, NAV Canada, National Oceanic and Atmospheric Administration/Satellite environnemental national, Services de données et de renseignements, RadarSat International, Ressources naturelles Canada, Agence spatiale européenne.
Priorité du Ministère : Services météorologiques et environnementaux et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Avertissements de temps violents et à fort impact, ainsi que de dangers connexes.
Activités : Améliorer la capacité de production et de diffusion d'avertissements en modernisant la production.
Résultats attendus : – Production transparente et continue d'avertissements par les spécialistes des prévisions à partir du regroupement de nouveaux centres de prévision des tempêtes. – Améliorations des avertissements par le transfert des connaissances scientifiques dans les opérations, l'augmentation de la formation et le perfectionnement professionnel des spécialistes des prévisions et automatisation de la production de routine. – Accessibilité, utilisation et fiabilité accrues des avertissements diffusés par les moyens d'Environnement Canada (Web, téléphone et Météomédia) et ceux de partenaires (médias, radio et télévision).
Indicateurs : Intégrité des réseaux de surveillance, nouvelles sources de données et amélioration des couvertures spatiales.
Engagements de la Stratégie de développement durable 2004-2006 : – Améliorer les prévisions des crues et communiquer aux intervenants des provinces les renseignements scientifiques sur les volumes d'eau nécessaires pour mieux avertir les Canadiens en cas d'inondation.[SDD1.3.2] – Accroître l'accessibilité des Canadiens aux avis de conditions météorologiques à fortes incidences et leur compréhension de ces dernières.[SDD1.3.3] – Élaborer une démarche nationale en matière de recherche et de développement pour combler les besoins scientifiques essentiels à l'étude des conditions météorologiques extrêmes et des phénomènes climatiques.[SDD1.1.4]

Partenaires : NAV Canada, fournisseurs de services de télécommunications, Services météorologiques internationaux, Ministère des Pêches et des Océans – Garde côtière canadienne, Pelmorex (The Weather Network/Météomédia), Association canadienne des radiodiffuseurs, Broadcast News, médias (électroniques et imprimés).
Priorité du Ministère : Services météorologiques et environnementaux et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Sécurité et interventions d'urgence
Activités : Améliorer l'appui à la préparation et aux interventions en cas d'urgence dans la population et chez les premiers intervenants, y compris la capacité de faire face aux menaces à la sécurité atmosphérique.
Résultats attendus : – Des agences d'intervention en cas d'urgence, d'autres ministères tel que Santé Canada et la Défense nationale et les Canadiens en général sont en mesure d'assurer leur propre sécurité advenant une éruption volcanique, une fuite ou une explosion nucléaire. – Achèvement de la fortification du Centre météorologique canadien (CMC) afin d'assurer qu'il soit disponible et fiable pendant les phénomènes météorologiques violents et des incidents en matière de sécurité. – Appui à la sécurité nationale, ainsi qu'à la préparation et les interventions nationales en cas d'urgence.
Indicateurs : Satisfaction des ministères fédéraux et des agences d'intervention en cas d'urgence relativement aux interventions et à la planification en matière d'urgence et de nucléaire, et aux plans de secours qui prennent en compte les menaces volcaniques et nucléaires et les mesures à prendre en cas d'urgence.
Partenaires : Sécurité publique et Protection civile Canada, Défense nationale, organismes provinciaux et municipaux de mesures et d'interventions d'urgence, médias, Santé Canada.
Priorité du Ministère : Services météorologiques et environnementaux et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Hydrométéorologie et glaciologie atmosphériques
Activités : Établissement des objectifs relatifs aux activités scientifiques en glaciologie et en hydrométéorologie atmosphériques et aux capacités de modélisation des prévisions connexes.
Résultats attendus : – Amélioration des prévision grâce aux progrès dans le domaine des prévisions numériques du temps. – Rendre les efforts scientifiques plus précis et plus grands en matière d'avertissement météorologique par l'entremise de nouveaux laboratoires nationaux. – Meilleure compréhension de la nature et des caractéristiques en matière de vulnérabilité et d'adaptation grâce à production d'analyses scientifiques, avec des partenaires le cas échéant. – Amélioration des prédictions hydrométéorologiques et de la capacité de modélisation en travaillant avec d'autres partenaires.
Indicateurs: Amélioration de la qualité et de l'utilité des services essentiels du gouvernement afin de satisfaire aux besoins des clients; amélioration de la technologie et du transfert de connaissance; amélioration apportées aux services et aux prévisions en matière de météorologie, de glace et d'hydrométrie.
Partenaires : Universités, collectivités, Institut de recherche national sur les eaux, Services météorologiques des États-Unis et Ministère des Pêches et Océans.
Priorité du Ministère : Évaluation de la durabilité de l'environnement.

Pour plus d'information

La Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA)	http://www.cfcas.org/index_f.html
Le Centre météorologique canadien (CMC)	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/cmc/index_f.html
Services Météorologiques du Canada	http://www.msc.ec.gc.ca/contents_f.html
L'Institut national de recherche sur les eaux (INRE)	http://www.nwri.ca/nwri-f.html

Section 2.3 : Activité de programme C2 – Adaptation au changements environnementaux

C2. Adaptation aux changements environnementaux

a. La collecte et l'archivage des données pour les prévisions
b. Prévisions à court terme
c. Prévisions à long terme et saisonnières
d. Sensibilisation des citoyens et des secteurs aux conditions météorologiques
e. Modélisation du climat et de la qualité de l'air
f. Science des impacts du changement climatique et de l'adaptation
g. Évaluations scientifiques intégrées

De quoi s'agit-il ?

La population et les secteurs vulnérables aux conditions météorologiques du Canada comptent sur la disponibilité des prévisions météorologiques et environnementales d'Environnement Canada pour éclairer leur planification et leurs décisions.

Les prévisions sur la variabilité du climat, la qualité de l'air, le niveau de l'eau, les précipitations et les prévisions météorologiques en général sont de plus en plus importantes pour l'agriculture, le transport maritime, la construction, les médias, la santé, la conservation de l'environnement, l'exploitation forestière, les loisirs et la population. Ces secteurs recherchent des capacités accrues de prévisions météorologiques, climatiques et environnementales à court et à long terme, ainsi qu'une capacité améliorée de prévoir la présence et l'importance des menaces dans l'air et sur l'eau.

Le Ministère doit pouvoir continuer à répondre aux besoins des clients, que ce soit en collaborant avec le secteur privé de la météorologie au Canada pour accroître la capacité globale, en augmentant les modes possibles de prestation de services à mesure que la technologie et les budgets le permettent, ou en améliorant l'accessibilité aux données et leur qualité.

Dans l'optique de la science et de la prestation des services, l'augmentation des exigences du public et de clients spécialisés qui recherchent de l'information de qualité au bon moment continuera d'exercer des pressions sur les ressources humaines et financières limitées du Ministère. Des technologies nouvelles comme la prévision d'ensemble (production de prévisions probabilistes) pourraient produire des prévisions à court et à long termes de plus grande qualité, mais elles exigeront plus d'efforts et un investissement en éducation et en communication afin d'assurer que les nouveaux produits sont interprétés et utilisés de façon appropriée.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Environnement Canada maintient des systèmes de prévision et de diffusion de données, établit activement des relations avec des clients, cherche à collaborer avec le secteur privé pour s'implanter sur de nouveaux marchés et dispose d'un personnel spécialisé en communication avec le public qui est chargé de catalyser l'utilisation de l'information météorologique d'Environnement Canada et d'en assurer l'efficacité pour ses intervenants.

La distribution efficiente de produits et de services météorologiques constitue un élément clé de la réduction du risque en optimisant les délais offerts aux décideurs. Le Ministère diffuse des informations directement sur Internet, sur son propre réseau d'émetteurs radio et au moyen de technologies téléphoniques avancées qui permettent l'accès automatisé ou en direct à l'information sur les prévisions. Environnement Canada compte aussi énormément sur les médias pour la distribution générale de ses prévisions. L'année dernière, le Ministère a reçu

quelque 40 millions d'appels téléphoniques du public à la recherche d'information météorologique et environnementale et le site Web du *Bureau météorologique* a accueilli 100 millions de visiteurs. La plupart des services du Ministère sont gratuits pour le public, mais il sert aussi les clients qui ont besoin de renseignements spécialisés non disponibles sur le marché selon un mode de recouvrement des coûts.

Principaux programmes et initiatives

Environnement Canada fournit l'infrastructure de surveillance, de production et de prestation de services nécessaire pour produire des prévisions météorologiques à long terme et saisonnières sur la qualité de l'air. Le Ministère continue d'améliorer ses services et de les raffiner à mesure que les forces motrices de la technologie, des connaissances scientifiques et de la demande le permettent. Son travail à cet égard est structuré en fonction des domaines de programme décrits ci-dessous.

Domaine de programme : La collecte et l'archivage de données pour les prévisions
Activités : Améliorer l'accès à la totalité des fonds de données en temps réel et archivés et soumettre ces informations à un contrôle de qualité de haut niveau.
Résultats attendus : – Amélioration de l'accès du public, du secteur privé et des universités aux données météorologiques, hydrométriques et climatologiques de base. – Ensembles de données améliorés pour bien documenter et comprendre les processus climatiques.
Indicateurs : Diminution des délais d'exécution et amélioration de la qualité des données de base diffusées aux Canadiens; collecte, diffusion et archivage des renseignements et des données relatives au climat canadien et nécessaires à satisfaire les besoins en général.
Partenaires : Ministère des Pêches et des Océans – Garde côtière canadienne, provinces et territoires, services météorologiques et hydrologiques internationaux.
Priorité du Ministère : Services météorologiques et environnementaux et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Prévisions à court terme
Activités : Améliorer l'accès aux prévisions à court terme et leur exactitude pour les citoyens, les industries sensibles à la température et les institutions.
Résultats attendus : – Amélioration des prévisions grâce à la formation des prévisionnistes, au perfectionnement des outils et à un meilleur milieu de travail. – Accroître l'accessibilité, l'utilisation et l'exactitude des prévisions diffusées sur les voies de service d'Environnement Canada (Web, téléphone et Radio-météo) et sur les voies de services en partenariats (media, radio et télévision). – Amélioration des services clés pour les secteurs économiques très sensible à la température, tels que les pêches, l'agriculture, l'exploitation forestière, l'énergie et les transports. – Accroître la capacité et le rôle du secteur privé afin de répondre aux besoins hydrologiques et météorologiques du Canada. – Élargissement des attributions d'Environnement Canada dans les diffusions quotidiennes médiatisées sur l'information météorologique.
Indicateurs : Données de références sur la mesure du rendement afin de fournir des prévisions plus exactes; données de référence pour assurer la qualité des prévisions à court terme, données de références visant la satisfaction des industries vulnérables à la température concernant les services météorologiques d'Environnement Canada.

Partenaires : Fournisseurs de services de télécommunications, Broadcast News, medias (radio, télévision et journaux), services météorologiques internationaux, Pelmorex (The Weather Network/Météomédia), Ministère des Pêches et Océans et Garde côtière canadienne.
Priorité du Ministère : Services météorologiques et environnementaux et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Prévisions à long terme et saisonnières
Activités : Améliorer la précision et l'utilisation des prévisions à long termes et saisonnières pour les industries sensibles à la température et les institutions.
Résultats attendus : – Amélioration des prévisions à long terme et saisonnière; – Une utilisation plus efficace de l'information sur les prévisions environnementales à long terme qui guide vers un processus décisionnel axé sur le développement durable.
Indicateurs : Collecte, diffusion et archivage des données et des renseignements sur le climat du Canada qui sont nécessaires à satisfaire les besoins généraux.
Partenaires : Services météorologiques nationaux, Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, industries sensibles à la température (p. ex., agriculture et énergie).
Priorité du Ministère : Services météorologiques et environnementaux et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Sensibilisation des citoyens et des secteurs sensibles aux conditions météorologiques.
Activités : Appuyer davantage les utilisateurs d'information par un programme de sensibilisation étendu.
Résultats attendus : – Les citoyens canadiens et les secteurs vulnérables à la température (privé et public) reçoivent des informations météorologiques à temps, les comprennent et savent comment y réagir et comment les utiliser.
Indicateurs : Satisfaction des citoyens canadiens et des secteurs vulnérables à la température relativement à la rapidité de diffusion des informations météorologiques, à leur niveau de compréhension et à l'utilisation qu'ils font de ces informations.
Partenaires : Industries sensibles aux conditions météorologiques, fournisseurs privés de services météorologiques, écoles, médias, provinces, municipalités.
Priorité du Ministère : Services météorologiques et environnementaux.

Domaine de programme : Modélisation du climat et de la qualité de l'air.
Activités : Activités de recherche et de développement, entreprises en collaboration avec le milieu universitaire et les agences internationales, et en relation avec des analyses climatiques, des processus de tendances et de modélisation, ainsi que des études relatives à la stratosphère.
Résultats attendus : – Accroissement de l'ensemble des connaissances relatives aux analyses climatiques, aux processus des tendances et des modélisations climatiques et des études sur la stratosphère. – Élaboration de politiques et de services en matière d'environnement en se fondant sur des principes objectifs des sciences de l'atmosphère.
Indicateurs : Réalisations fructueuse de nouveaux essais de scénarios GIEC et d'autres essais de modèles couplés à une résolution de plus en plus élevée, ainsi que l'élaboration fructueuse d'un modèle de « système terrestre » plus détaillé. Le Canada respecte ses engagements envers les É.-U. et le Mexique en leur fournissant ses méthodes, ses données et son expertise. Une compréhension scientifique des processus chimiques et dynamiques complexes relatifs à l'appauvrissement de l'ozone est atteinte à un niveau qui permet de relier les modèles chimiques et dynamiques aux changements dans l'ozone stratosphérique.
Engagements de la Stratégie de développement durable 2004-2006 :

Mettre au point et utiliser des modèles climatiques pour appuyer les scénarios de changements climatiques et éclairer les discussions stratégiques.[SDD1.1.2]
Partenaires : Le milieu universitaire, partenariats Ouranos, BIOCAP, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Ressources naturelles Canada (RNCan), Institut national de recherche sur les eaux (INRE), autres ministères du gouvernement (AMG), agences provinciales sur l'environnement et la qualité de l'air.
Priorité du Ministère : Évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Science des impacts du changement climatique et de l'adaptation
Activités: Activités de recherche et de développement, entreprises en collaboration avec le milieu universitaire et les agences internationales, et en relation avec les répercussions du changement atmosphérique sur divers segments de la société canadienne et sur la façon de les atténuer ou de s'y adapter. Ces activités appuient l'élaboration de politiques rationnelles et l'amélioration des services.
Résultats attendus : – Sensibilisation aux répercussions du changement climatique sur les processus de planification et de développement économique. – Scénarios et options afin d'orienter le processus décisionnel dans l'adaptation des secteurs vulnérables à un climat changeant. – Stratégies d'adaptation au changement climatique, plus particulièrement dans le Nord et au sein des municipalités, et stratégies de gestion des ressources en eau.
Indicateurs : Satisfaction des décideurs (plus de 200 partenaires et intervenants qui participent à l'élaboration de solutions d'adaptation). Sensibilisation et compréhension des enjeux et des stratégies d'adaptation par secteur économique, AMG et d'autres paliers du gouvernement.
Partenaires : AMG, provinces, territoires, municipalités, université et le secteur privé.
Priorités du Ministère : Le changement climatique et évaluation de la durabilité de l'environnement.

Domaine de programme : Évaluations scientifiques intégrées
Activités : Diriger des évaluations intégrées de la science atmosphérique concernant des enjeux stratégiques clés pour Environnement Canada et dont le but est d'améliorer la politique environnementale grâce à la science (p. ex., aider à l'établissement des objectifs de réduction des émissions ou assurer que l'options politiques choisie est maximale dans le contexte large des enjeux atmosphériques). L'appuie nécessaire aux évaluations environnementales y est aussi inclus.
Résultats attendus : – Élaborer des politiques gouvernementales relatives aux enjeux environnementaux en se fondant sur des évaluations approfondies et intégrées concernant la situation actuelle des connaissances scientifiques. – Évaluation et prise en considération de la répercussion des diverses activités humaines sur l'environnement atmosphérique.
Indicateurs : Niveau de sensibilisation et de compréhension des Canadiens relatif aux enjeux et au fondement scientifiques des politiques environnementales. Les intervenants principaux approuvent la validité de l'approche et des résultats.
Partenaires : Partenaires internationaux, Santé Canada, RNCan, Agriculture et Agroalimentaire Canada et le milieu universitaire.
Priorité du Ministère : Évaluation de la durabilité de l'environnement.

Pour plus d'information

Bureau météorologique du Canada	http://weatheroffice.ec.gc.ca/canada_f.html

SECTION III

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2005-2006 d'Environnement Canada.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenu dans le *Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : Rapports sur les plans et priorités.*

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans les Lignes directrices du SCT;
- Il est fondé sur la structure de responsabilisation approuvée du Ministère, telle qu'elle est indiquée dans sa Structure des ressources et des résultats de gestion;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées;
- Il fait état des sommes qui ont été allouées en fonction des dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor selon le RPP.

Samy Watson

Sous-ministre de l'Environnement

Renseignements sur l'organisation

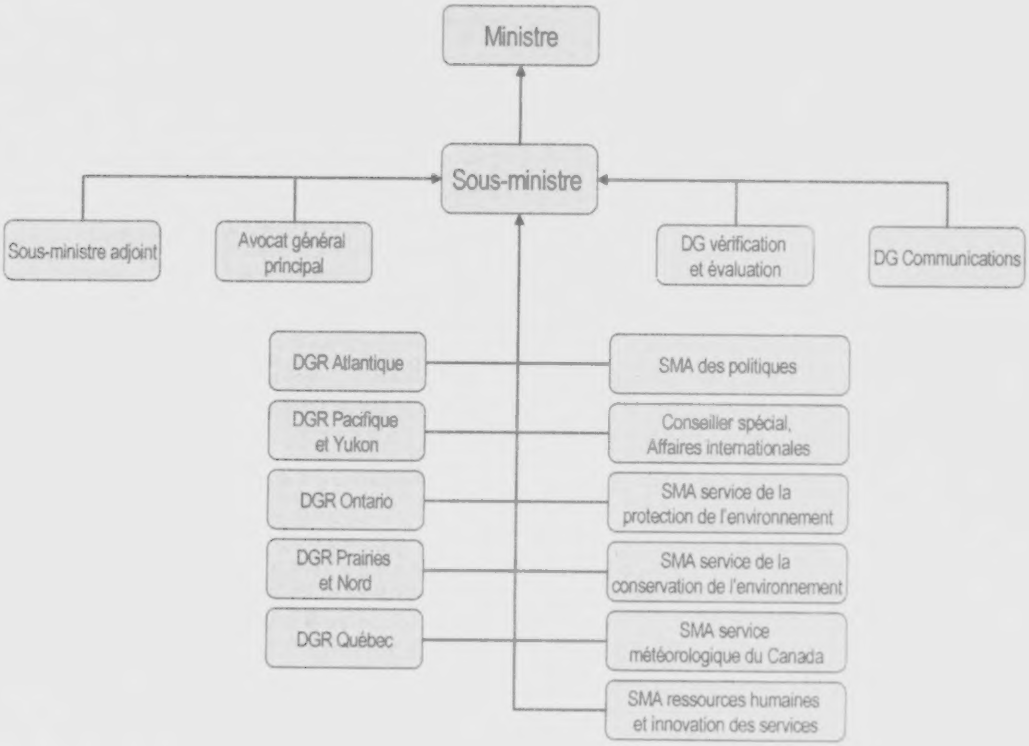

Renseignements sur l'organisation

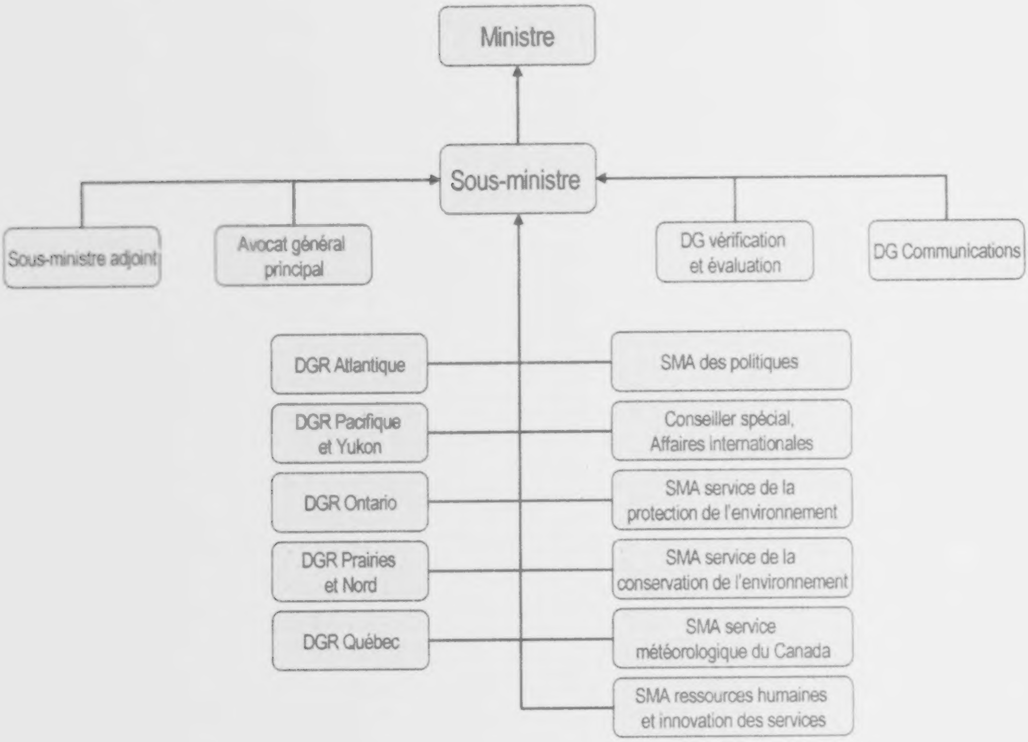

Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
La diversité biologique est conservée	108,7	**119,2**	118,1	97,3
Réduction des impacts des conditions météorologiques et dangers connexes	221.2	**203,6**	195,9	196,3
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	35,0	**54,1**	16,9	14,8
Adaptation aux changements environnementaux	116,0	**108,0**	103,5	103,6
Amélioration de la qualité de l'air	101,1	**104,4**	103,9	87,6
Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes	64,3	**69,9**	69,0	67,3
Les écosystèmes prioritaires sont conservés et restaurés	69,2	**56,1**	55,6	56,0
Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes	180,7	**199,3**	194,7	195,4
Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses (brutes)	886,2	**914,5**	857,6	818,3
Moins : Revenus disponibles	(81,0)	**(79,3)**	(78,1)	(77,7)
Total du budget principal des dépenses	805,2	**835,2**	779,5	740,6
Rajustements :				
Subvention pour appuyer la mise au point et la démonstration de technologies relatives au changement climatique et à l'air pur	100,0	-	-	-
Budget pour le fonctionnement reporté	27,0			
Activités appuyant la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du Plan d'action canadien sur le changement climatique	16,0			
Augmentations salariales causées par la signature d'une nouvelle convention collective	16,9	**3,1**	3,5	3,5
Sites contaminés	8,1			
Financement pour l'assainissement environnemental des étangs bitumineux du port de Sydney et des sites de fours à coke dans le basin de Muggah Creek	4,8			
Financement du projet du gazoduc dans les territoires du Nord	3,7	-	-	-
Financement pour offrir des économies d'impôt aux Canadiens qui font des dons de terres écosensibles par l'entremise du Programme des dons écologiques	2,4	-	-	-
Financement pour l'élaboration de normes agroenvironnementales en tant que partie intégrante du CSA	2,3			
Créer un fond de réserve pour la publicité	(3,6)			
Transferts à la *Queens Quay Land Corporation*	(4,0)	-	-	-
Autres ajustements techniques des coûts en capitaux et en fonctionnement	(9,3)	-	-	-
Indicateurs environnementaux (budget 2004)	-	**10,9**	7,1	7,3
Stratégie pour la biotechnologie	-	**1,0**	1,0	1,0
Réductions des dépenses gouvernementales	(2,5)	-	-	-

Tableau 1 (suite) : Dépenses prévues du Ministère et ETP

Annonce dans le budget				
Fonds municipaux verts	150,0	-	-	-
Plan d'action des Grands Lacs	-	**8,0**	8,0	8,0
Réexamen des dépenses gouvernementales	-	**(5,3)**	(10,2)	(17,1)
Dépenses nettes prévues	1 117,1	**852,9**	788,9	743,3
Moins : Revenus non disponibles	(10,0)	**(11,8)**	(11,8)	(11,8)
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	68,4	**72,3**	71,5	82,1
Coût net pour le Ministère	1 175,5	**913,4**	848,6	813,6
Équivalents temps plein	5,784	**5,662**	5,595	5,595

* Rend compte des meilleures prévisions des dépenses totales prévues à la fin de l'année fiscale.

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Le gouvernement a annoncé, comme faisant partie du Budget 2005, les points suivants :

- Son support au Plan sur le changement climatique du Canada en y investissant des ressources différentielles d'un montant de plus de 4 milliards sur cinq ans (2 milliards en nouveau financement et 2 milliards en financement existant) dans différentes mesures d'action à contrer le changement climatique. Environnement Canada est un partenaire clé du Plan sur le changement climatique du Canada et travaillera conjointement avec d'autres partenaires afin de faire des progrès substantiels vers l'atteinte de ses objectifs sur le plan du changement climatique. Les détails sur les affectations futures au sein du Ministère sont sujets à une évaluation et un examen de la part des ministres.

- Des ressources différentielles, d'un montant pouvant atteindre 872 millions de dollars sur cinq ans, ont été allouées au soutien de l'environnement naturel du Canada. Une partie de ces montants est affectée plus particulièrement au Plan d'action sur les océans (28 millions de dollars) et à s'attaquer au problème des espèces envahissantes (85 millions de dollars). Les détails sur les affectations futures sont encore sujets à des discussions interministérielles et à la procédure publique d'autorisation.

- Le gouvernement a aussi annoncé son appuie aux autres initiatives relatives à l'environnement telles que les Jeux Olympiques de 2010 à Vancouver (environ 87 millions de dollars sur sept ans) et le développement du pétrole et du gaz du Nord (environ 150 millions de dollars sur 4 ans).

Tableau 2 : Activités de programme

Activité de programme (en millions de dollars)	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Dépenses brutes	Revenus	Total pour le budget principal	Rajustements *	Total des dépenses prévues
La diversité biologique est conservée	96,5	0,5	22,2	119,2	(1,4)	117,8	-1,9	115,9
Réduction des impacts des conditions météorologiques et dangers connexes	189,1	12,0	2,5	203,6	(47,9	155,7	0,3	156,0
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	42,7	0,2	11,2	54,1	(0,5)	53,6	0,0	53,6
Adaptation aux changements environnementaux	101,7	5,7	0,5	108,0	(15,5)	92,4	0,2	92,6
Amélioration de la qualité de l'air	90,6	5,2	8,5	104,4	(1,3)	103,1	-0,4	102,8
Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes	67,9	1,7	0,3	69,9	(4,7)	65,2	0,1	65,3
Les écosystèmes prioritaires sont conservés et restaurés	48,6	0.5	7,0	56,1	(0,8)	55,3	18,0	73,3
Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes	190,5	5,4	3,4	199,3	(7,1)	192,2	1,2	193,4
Totaux	**827,7**	**31,2**	**55,7**	**914,5**	**(79,3)**	**835,2**	**17,7**	**852,9**

* Les ajustements aux dépenses prévues non inclus dans les totaux du budget principal

Des dépenses peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Tableau 3 : Postes votes et législatifs indiqués dans le budget principal des dépenses

2005-2006			(en millions de dollars)
Poste voté ou législatif	**Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif**	**Budget principal actuel**	**Budget précédent**
1	Dépenses de fonctionnement	**671,5**	626,4
5	Dépenses en capital	**31,2**	42,2
10	Subventions et contributions	**55,7**	57,6
15	Paiements qui permettent de financer la *Queens Quay West Land Corporation*	----	4,0
(S)	Ministre recevant un salaire X et une allocation automobile	**0,1**	0,1
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	**76,7**	75,0
	Total pour le Ministère	**835,2**	805,2

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Explications de la variation nette de 30 millions de dollars entre l'exercice 2004-2005 et l'exercice 2005-2006.

45,1 millions de dollars – Fonctionnement

L'augmentation en fonctionnement est principalement due à :

- 27,5 M$ pour la mise en œuvre du plan d'action accéléré pour les sites fédéraux contaminés. Le Plan, annoncé lors du Budget 2003, est une approche intégrée à l'échelle du gouvernement pour la gestion du risque et la restauration des sites qui posent un risque notable à la santé humaine et à l'environnement.

- 24 M$ pour le Plan du Canada sur les changements climatiques. Le Plan sur les changements climatiques, annoncé en décembre 2002, est une initiative intégrée à l'échelle du gouvernement instaurée pour mettre en oeuvre les exigences du Protocole de Kyoto qui a été ratifié le 17 décembre 2002. Le Protocole exige le Canada à réduire ses émissions de gaz à effet de serre par 6 pourcent en moyenne, sous les niveaux de 1990, entre 2008 et 2012.

- 6,5 M$ pour la mise en oeuvre de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Cette loi, adoptée en 1999, protège l'environnement et la santé humaine des Canadiens et Canadiennes des risques engendrés par la pollution.

- 3,5 M$ pour la mise en oeuvre de la Loi sur les espèces en péril. Cette loi, adoptée en 2000, appuiera une stratégie nationale pour la protection des espèces en voie de disparition et leur habitat.

- et 3 M$ pour le développement énergétique du Nord. Cette initiative permettra au Canada de s'acquitter ses obligations liées au développement d'oléoducs dans les Territoires du Nord-ouest (T.N.-O).

Ces augmentations sont contrebalancées par les réductions suivantes :

- 8 M$ pour le Plan d'action des Grands Lacs. Le financement de ce programme ne faisait pas partie du budget principal de 2005-2006 car le renouvellement du programme était en révision.

- 4,1 M$ pour la transformation du Service météorologique canadien en raison de la diminution graduelle des besoins initiaux dans les premières années de la transformation. Ces besoins sont liés au recrutement et à la formation des remplaçants pour les fonctions clés (météorologistes, techniciens atmosphériques et hydrologiques, et scientifiques de recherche, au développement du curriculum et des méthodes de prestation de la formation de base pour les météorologistes, ainsi qu'à la réinstallation et la re-formation des employés affectés par la consolidation et la modernisation des opérations de prévision.

- 3,6 M$ représentant la contribution d'EC envers la Réserve pour publicité. Le STC a approuvé la création de la Réserve pour publicité à être mise en œuvre grâce à un retour permanent des sources de financement provenant des ministères.

- et 3,2 M$ pour la contribution d'EC envers l'exercice de réaffectation de 1 milliard de dollars du gouvernement fédéral. Ce montant amène les contributions totales d'Environnement Canada à 9 millions de dollars.

(11,0) millions de dollars – Capital

La diminution en capital est due à :

- 5,7 M$ de diminution en financement pour l'Annexe sur l'ozone en raison de l'achèvement de la construction des installations de ce programme.

- 3,0 M$ de diminution pour des projets de santé et sécurité pour le Service météorologique du Canada puisque le projet en immobilisation a été complété.

- 1,7 M$ de réduction pour le financement de la transformation du Service météorologique canadien en raison de l'achèvement des investissements initiaux requis pour la consolidation et la modernisation des opérations de prévision météorologique.

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère au cours de l'année budgétaire

2005-2006	
(en millions de dollars)	**Total**
Dépenses nettes prévues (budget principal des dépenses plus rajustements selon le tableau sur les dépenses prévues	**852,9**
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**37,6**
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	**30,7**
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	**1,5**
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	**2,5**
	72,3
Moins : Revenus non disponibles	**(11,8)**
Coût net pour le Ministère en 2005-2006	**913,4**

Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre à cause de l'arrondissement des chiffres.

Tableau 5 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par activité de programme

(en millions de dollars) Activité de programme	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
La diversité biologique est conservée	0,6	0,5	0,5	0,5
Réduction des impacts des conditions météorologiques et des dangers connexes	15,7	12,0	11,2	11,2
Réduction des émissions des gaz à effet de serre	0,2	0,2	0,3	0,4
Adaptation aux changements environnementaux	8,3	5,7	5,4	5,4
Amélioration de la qualité de l'air	7,5	5,2	5,9	5,7
Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes	1,8	1,7	1,7	1,7
Les écosystèmes prioritaires sont conservés et restaurés	0,6	0,5	0,5	0,5
Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes	8,3	5,4	5,8	6,0
Total	**43,2**	**31,2**	**31,3**	**31,3**

Le plan d'investissement à long terme (PILT) est un sous-ensemble du plan d'affaire du Ministère et, de ce fait, présente les investissements en capitaux d'Environnement Canada en secteur d'activité et en fonction de résultats.

Environnement Canada est un Ministère axé sur la science et un producteur national important de science et technologie (S-T). Le mandat du Ministère, selon la *Loi sur le ministère de l'Environnement*, englobe la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel, des ressources renouvelables, de la météorologie, le renforcement des règlements de la Commission mixte internationale Canada-États-Unis et la coordination des programmes et des politiques fédérales sur l'environnement.

Étant un Ministère axé sur la science, la plupart des biens immobiliers d'Environnement Canada sont utilisés pour la recherche et d'autres activités scientifiques qui produisent des « biens public » - fournir des connaissances appuyant l'élaboration de politiques, mettre au point de nouvelle méthodes afin d'améliorer la prestation de services et donner des solutions technologiques visant à accomplir la mission du Ministère. Environnement Canada gère 15 instituts de recherche et laboratoires, 49 réserves nationale de faune, et plus de 4 600 stations de surveillance sur l'air, le climat et l'eau dans toutes les régions du pays (plusieurs d'entre elles sont exploitées en collaboration avec les provinces, les universités canadienne et les agences scientifiques internationales).

Les quatre grandes catégories d'investissement en capital sont :

- Les installations spécialisées et les régimes de possession qui produisent les recherches en sciences environnementales, mettent au point des technologies et protèges les réserves de faune essentielles.
- L'équipement scientifique nécessaire aux analyses en laboratoire et à la surveillance des états et des tendances au sein de l'environnement.
- Les infrastructures de technologie de l'information et équipement connexe nécessaire au fonctionnement de l'équipement scientifique et facilitant les communications.
- La flotte, y compris les véhicules hors route, nécessaire au transport du personnel sur les sites d'études et qui permet une réponse rapide aux besoins des programmes.

Tableau 6 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles par activité de programme

Revenus disponibles (en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2004-2005*	**Revenus prévus 2005-2006**	Revenus prévus 2006-2007	Revenus prévus 2007-2008
La diversité biologique est conservée				
Services professionnels et scientifiques	0,2	**0,9**	0,9	0,9
Produits d'information	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Biens immobiliers (installations)	0,2	**0,1**	0,1	0,1
Services de réglementation	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Sous-total	0,8	**1,4**	1,4	1,4
Réduction des impacts des conditions météorologiques et des dangers connexes				
Services professionnels et scientifiques	9,5	**10,3**	10,8	11,1
Produits d'information	38,2	**36,7**	36,3	36,1
Biens immobiliers (installations)	0,5	**0,9**	0,9	0,9
Sous-total	48,3	**47,9**	48,0	48,4
Réduction des émissions des gaz à effet de serre				
Services professionnels et scientifiques	0,9	**0,5**	0,5	0,5
Sous-total	0,9	**0,5**	0,5	0,5
Adaptation aux changements environnementaux				
Services professionnels et scientifiques	4,1	**4,4**	4,5	4,5
Produits d'information	12,1	**10,8**	10,7	10,7
Biens immobiliers (installations)	0,2	**0,3**	0,3	0,3
Vente de commandites	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Sous-total	16,4	**15,5**	15,5	15,6
Amélioration de la qualité de l'air				
Services professionnels et scientifiques	1,2	**1,2**	1,2	1,2
Biens immobiliers (installations)	0,0	**0,1**	0,1	0,1
Sous-total	1,2	**1,3**	1,3	1,3
Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes				
Services professionnels et scientifiques	4,4	**4,2**	4,1	4,0
Biens immobiliers (installations)	0,5	**0,5**	0,5	0,5
Sous-total	4,9	**4,7**	4,6	4,5
Les écosystèmes prioritaires sont conservés et restaurés				
Services professionnels et scientifiques	0,9	**0,5**	0,4	0,4
Produits d'information	0,0	**0,1**	0,1	0,1
Biens immobiliers (installations)	0,3	**0,2**	0,2	0,2
Sous-total	1,3	**0,8**	0,7	0,7
Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes				
Services professionnels et scientifiques	4,2	**4,3**	3,1	3,1
Produits d'information	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Biens immobiliers (installations)	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Services de réglementation	2,5	**2,4**	2,4	1,7
Divers	0,0	**0,1**	0,1	0,1
Sous-total	7,1	**7,1**	6,0	5,2
Total des revenus disponibles	**81,0**	**79,3**	**78,1**	**77,7**

Tableau 6 (suite) : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles par activité de programme

Revenus non disponibles (en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2004-2005*	**Revenus prévus 2005-2006**	Revenus prévus 2006-2007	Revenus prévus 2007-2008
La diversité biologique est conservée				
Services de réglementation	4,4	**4,4**	4,4	4,4
Sous-total	4,4	**4,4**	4,4	4,4
Réduction des impacts des conditions météorologiques et des dangers connexes				
Redevances	1,0	**0,0**	0,0	0,1
Produits d'information	1,6	**1,6**	1,6	1,6
Divers	2,2	**3,7**	3,7	3,7
Sous-total	3,9	**5,3**	5,3	5,4
Adaptation aux changements environnementaux				
Redevances	0,3	**0,0**	0,0	0,1
Produits d'information	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Divers	0,5	**1,0**	1,0	1,0
Sous-total	1,2	**1,4**	1,4	1,5
Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes				
Équipement scientifique	0,4	**0,5**	0,5	0,5
Sous-total	0,4	**0,5**	0,5	0,5
Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes				
Divers	0,0	**0,1**	0,1	0,1
Sous-total	0,0	**0,1**	0,1	0,1
Total des revenus non disponibles	10,0	**11,8**	11,8	11,8
Total des revenus disponibles et non disponibles	91,0	**91,2**	89,8	89,5

*** Rend compte des meilleures prévisions des dépenses totales prévues à la fin de l'année fiscale.**

Le tableau 6 donne la liste de diverses sources de revenus disponibles et non disponibles. Afin de clarifier les types de revenus énumérés dans le tableau, voici quelques définitions :

Services professionnels et scientifiques : recherches et analyses, télécommunications, hydrométriques, services de consultations, formation et études et sondage sur les espèces sauvages.

Produits d'information : extraction de données et accès à celles-ci, publications et produits hydrométriques et météorologiques.

Divers : Recouvrement du régime d'avantages sociaux des employés (RASE) et frais de stationnement des étudiants.

Services de réglementation : frais d'application et de surveillance des permis d'immersion en mer, notification sur les nouvelles substances chimiques et autres frais et permis.

Biens immobiliers (installations) : habitations, logements, redevance d'entrée, concessions et recouvrement des édifices de l'Institut national de recherche sur les eaux.

Redevances : revenus provenant de la concession de licences pour la propriété intellectuelle.

Vente de commandites : vente de commandites et d'annonces publicitaires.

En bout de ligne, la faible augmentation du revenu est dû à l'ajout de 1,6 million dans les recouvrements du RASE et à la diminution des ventes de produits d'information découlant de la réduction de la consommation des produits, de la réduction des services et des changements au sein des normes.

Tableau 7 : Besoins de ressources par direction (ou secteur) et activité de programme

2005-2006	
(en millions de dollars)	**Total des dépenses ministérielles prévues**
La diversité biologique est conservée	115,9
Réduction des impacts des conditions météorologiques et des dangers connexes	156,0
Réduction des émissions des gaz à effet de serre	53,6
Adaptation aux changements environnementaux	92,6
Amélioration de la qualité de l'air	102,8
Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes	65,3
Les écosystèmes prioritaires sont conservés et restaurés	73,3
Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes	193,4
Total	852,9

Ce tableau représente les ressources nécessaires au niveau ministériel pour Environnement Canada.

Le Ministère est actuellement en processus de réorganisation afin de bien harmoniser ses opérations sous une nouvelle structure de responsabilisation.

Tableau 8 : Frais d'utilisation

Nom de l'activité d'imposition de frais	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Raison de l'imposition ou de la modification des frais	Date d'entrée en vigueur du changement prévu	Processus de consultation et d'examen prévu
1. Règlement sur la chasse aux oiseaux migrateurs : - Permis	Règlementaire - recouvrement des coûts	- *Loi sur la gestion des finances publiques;* - *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs.*	- Lorsque nécessaire		
2a. Règlement sur les réserves d'espèces sauvages : a) Annexe II : - Frais d'admission pour Cap Tourmente (QC)	Service - recouvrement des coûts	- *Loi sur les espèces sauvages au Canada; Loi sur les frais d'utilisation*	Augmentation des frais d'utilisation		Les consultations se tiendront dans les régions au printemps 2005.
2b. Règlement sur les réserves d'espèces sauvages : b) Annexe III : - Permis pour la chasse à l'oie blanche	Service - recouvrement des coûts	- *Loi sur les espèces sauvages au Canada; Loi sur les frais d'utilisation*	Accroissement des frais (pour le recouvrement des frais) et les délais expirés dans l'Annexe.		Les consultations se tiendront dans les régions au printemps 2005.

Tableau 9 : Principales initiatives réglementaires

Protection contre la pollution – Résultat stratégique/Activités de programme	
Initiatives réglementaires en vertu de la *LCPE 1999* (2005-2006)	**Résultats escomptés**
Modifications du nouveau Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (produits chimiques et polymères) – (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Réduction du risque provenant des substances toxiques et autres substances préoccupantes (prévention de la pollution). Des modifications corrélatives au *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles* (organismes) et au *Règlement sur les droits concernant les substances nouvelles* sont aussi apportées à la suite de ces modifications.
Règlement sur l'électrodéposition du chrome, l'anodisation au chrome et la gravure inversée (GC I terminé le 11 février 2005. À publier dans GC II à l'automne 2005)	Contrôler les rejets atmosphériques de chrome hexavalent provenant du secteur de l'électrodéposition soit en limitant le rejet à une source ponctuelle, soit en précisant les conditions d'utilisation. Le règlement produira une approche uniforme du contrôle des rejets de chrome hexavalent produit par ce secteur au Canada.
Décret ministériel d'inclusion de l'hexachlorobutadiène (HCBD) à la liste de quasi-élimination (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Décréter la quasi-élimination de l'HCBD dans les rejets dans l'environnement. Il s'agit en définitive de réduire la quantité ou la concentration de HCBD dans les rejets pour la ramener au-dessous du niveau de quantification prescrit par le Ministre dans la liste de quasi-élimination.
Règlement fédéral sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada, en juin 2005)	Dresser un cadre plus complet pour prévenir efficacement la contamination des sols et des eaux souterraines par les systèmes de stockage du domaine fédéral et des territoires autochtones. On comblera aussi une lacune de la réglementation, puisque les règlements provinciaux ne s'appliquent généralement pas aux terres domaniales et autochtones.
Modifications du Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM) (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada, automne 2005)	Environnement Canada prévoit modifier le REMM pour régler certains problèmes techniques dégagés lors de la mise en œuvre, clarifier davantage l'interprétation, harmoniser certaines exigences du REMM avec les éléments constituants pertinents du *Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers* modifié récemment et aborder des problèmes reliés à l'inscription à la liste des bassins d'accumulation de résidus (BAR).
Règlement limitant les émissions de gaz à effet de serre des grands émetteurs finaux (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Atteindre l'intensité visée des émissions des grands émetteurs finaux.
Exportation et importation de déchets et de produits recyclables dangereux (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Réviser le Règlement existant sur l'exportation et l'importation de déchets et de produits recyclables dangereux (1992) et ajouter de nouveaux éléments nécessaires pour contribuer davantage à la protection de l'environnement et de la santé humaine contre les risques posés par le transport transfrontalier des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses.
Règlement sur les biphényles polychlorés (BPC) (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Moderniser le cadre de contrôle de l'utilisation et du stockage des BPC et de leur rejet dans l'environnement en éliminant graduellement dans des délais prescrits les matériaux contenant des BPC toujours en service, mettre en œuvre de nouvelles dispositions de suivi des BPC habituellement utilisés et appliquer un délai de stockage des BPC.
Modifications du *Règlement sur certaines substances toxiques interdites, 2005 (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)*	Interdire les substances toxiques [2-méthoxyéthanol (2-ME), tétrachlorobenzènes (TeCBs) et pentachlorobenzène (QCB)] qui menacent sérieusement la santé ou l'environnement au Canada afin d'assurer que ces substances n'entrent pas sur le marché canadien.
Règlement sur les émissions des moteurs à explosion de type marin et des véhicules récréatifs hors route (à publier dans les parties I et II de la Gazette du Canada)	Appliquer des normes sur les émissions des gros moteurs à allumage commandé comme ceux que l'on trouve dans les chariots élévateurs et les resurfaceuses de glace en modifiant le règlement pour y inclure les moteurs à allumage commandé de plus de 19 kW. Ces modifications harmoniseront les normes sur les émissions avec celles des États-Unis et imposeront des limites rigoureuses pour les émissions de NOx, d'hydrocarbures et de monoxyde de carbone.
Règlement limitant la teneur en 2-butoxyéthanol dans les produits de consommation (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Réduire les concentrations de 2-butoxyéthanol (2-BE) dans l'air intérieur pendant qu'on utilise des produits de consommation contenant la substance au-dessous de la concentration tolérable établie.

Tableau 9 : Principales initiatives réglementaires

Protection contre la pollution – Résultat stratégique/Activités de programme	
Initiatives réglementaires en vertu de la *LCPE 1999* (2005-2006)	**Résultats escomptés**
Modifications du nouveau Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (produits chimiques et polymères) – (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Réduction du risque provenant des substances toxiques et autres substances préoccupantes (prévention de la pollution). Des modifications corrélatives au *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles* (organismes) et au *Règlement sur les droits concernant les substances nouvelles* sont aussi apportées à la suite de ces modifications.
Règlement sur l'électrodéposition du chrome, l'anodisation au chrome et la gravure inversée (GC I terminé le 11 février 2005. À publier dans GC II à l'automne 2005)	Contrôler les rejets atmosphériques de chrome hexavalent provenant du secteur de l'électrodéposition soit en limitant le rejet à une source ponctuelle, soit en précisant les conditions d'utilisation. Le règlement produira une approche uniforme du contrôle des rejets de chrome hexavalent produit par ce secteur au Canada.
Décret ministériel d'inclusion de l'hexachlorobutadiène (HCBD) à la liste de quasi-élimination (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Décréter la quasi-élimination de l'HCBD dans les rejets dans l'environnement. Il s'agit en définitive de réduire la quantité ou la concentration de HCBD dans les rejets pour la ramener au-dessous du niveau de quantification prescrit par le Ministre dans la liste de quasi-élimination.
Règlement fédéral sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada, en juin 2005)	Dresser un cadre plus complet pour prévenir efficacement la contamination des sols et des eaux souterraines par les systèmes de stockage du domaine fédéral et des territoires autochtones. On comblera aussi une lacune de la réglementation, puisque les règlements provinciaux ne s'appliquent généralement pas aux terres domaniales et autochtones.
Modifications du Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM) (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada, automne 2005)	Environnement Canada prévoit modifier le REMM pour régler certains problèmes techniques dégagés lors de la mise en œuvre, clarifier davantage l'interprétation, harmoniser certaines exigences du REMM avec les éléments constituants pertinents du *Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers* modifié récemment et aborder des problèmes reliés à l'inscription à la liste des bassins d'accumulation de résidus (BAR).
Règlement limitant les émissions de gaz à effet de serre des grands émetteurs finaux (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Atteindre l'intensité visée des émissions des grands émetteurs finaux.
Exportation et importation de déchets et de produits recyclables dangereux (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Réviser le Règlement existant sur l'exportation et l'importation de déchets et de produits recyclables dangereux (1992) et ajouter de nouveaux éléments nécessaires pour contribuer davantage à la protection de l'environnement et de la santé humaine contre les risques posés par le transport transfrontalier des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses.
Règlement sur les biphényles polychlorés (BPC) (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Moderniser le cadre de contrôle de l'utilisation et du stockage des BPC et de leur rejet dans l'environnement en éliminant graduellement dans des délais prescrits les matériaux contenant des BPC toujours en service, mettre en œuvre de nouvelles dispositions de suivi des BPC habituellement utilisés et appliquer un délai de stockage des BPC.
Modifications du *Règlement sur certaines substances toxiques interdites, 2005 (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)*	Interdire les substances toxiques [2-méthoxyéthanol (2-ME), tétrachlorobenzènes (TeCBs) et pentachlorobenzène (QCB)] qui menacent sérieusement la santé ou l'environnement au Canada afin d'assurer que ces substances n'entrent pas sur le marché canadien.
Règlement sur les émissions des moteurs à explosion de type marin et des véhicules récréatifs hors route (à publier dans les parties I et II de la Gazette du Canada)	Appliquer des normes sur les émissions des gros moteurs à allumage commandé comme ceux que l'on trouve dans les chariots élévateurs et les resurfaceuses de glace en modifiant le règlement pour y inclure les moteurs à allumage commandé de plus de 19 kW. Ces modifications harmoniseront les normes sur les émissions avec celles des États-Unis et imposeront des limites rigoureuses pour les émissions de NOx, d'hydrocarbures et de monoxyde de carbone.
Règlement limitant la teneur en 2-butoxyéthanol dans les produits de consommation (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Réduire les concentrations de 2-butoxyéthanol (2-BE) dans l'air intérieur pendant qu'on utilise des produits de consommation contenant la substance au-dessous de la concentration tolérable établie.

Initiatives réglementaires en vertu de la *LCPE 1999* (2006-2007)	Résultats escomptés
Modifications du Règlement sur certaines substances toxiques interdites, 2005 (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Interdire les substances toxiques [2-méthoxyéthanol (2-ME), tétrachlorobenzènes (TeCBs) et pentachlorobenzène (QCB)] qui menacent sérieusement la santé ou l'environnement au Canada afin d'assurer que ces substances n'entrent pas sur le marché canadien.
Modifications du Règlement sur les émissions des moteurs à allumage par compression des véhicules tout-terrain (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Établir des normes plus rigoureuses sur les émissions de « niveau 4 » des moteurs diesel de l'année 2008 et par la suite utilisés dans le matériel de construction, d'agriculture, d'exploitation minière et forestière. Ces modifications prévues s'imposent pour maintenir l'harmonisation avec les normes sur les émissions des États-Unis et réduiront les niveaux d'émission permissibles de jusqu'à 95 % dans le cas des particules et de jusqu'à 40 % dans celui des NOx et des hydrocarbures.
Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) contenus dans les peintures et les enduits (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Appliquer des normes nationales sur les émissions de COV à certaines catégories d'enduits de conservation en architecture et dans l'industrie; s'aligner sur les exigences américaines relatives à la réduction des émissions de COV (précurseurs de la formation de particules en suspension et d'ozone troposphérique) dans l'atmosphère.
Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) contenus dans les produits de consommation (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Appliquer des normes nationales sur les émissions de COV à certaines catégories de produits de consommation en fonction des exigences américaines relatives à la réduction de ces émissions (les COV sont des précurseurs de la formation de particules en suspension et de l'ozone troposphérique) dans l'atmosphère.
Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) dans les produits de remise en état des automobiles (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Élaborer des normes nationales sur la teneur en COV des produits de remise en état des automobiles harmonisées avec les normes correspondantes des États-Unis et du CCME (les COV sont un précurseur de la formation de particules en suspension et de l'ozone troposphérique) sur la réduction de ces émissions dans l'atmosphère.
Modifications du nouveau Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes vivants) (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Publication du rapport de consultation décrivant le résultat des consultations multilatérales sur l'application du Règlement aux organismes vivants. Réduction du risque provenant de substances toxiques et d'autres substances préoccupantes (prévention de la pollution)
Règlement limitant la teneur en 2-butoxyéthanol contenu dans les produits de consommation (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Réduire les concentrations de 2-butoxyéthanol (2-BE) dans l'air intérieur pendant qu'on utilise des produits de consommation contenant la substance au-dessous d'une concentration tolérable établie.
Modifications du Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM) (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada, printemps 2006)	Environnement Canada prévoit modifier le REMM pour régler certaines questions techniques dégagées par l'expérience relative à la mise en œuvre, clarifier l'interprétation, harmoniser certaines exigences du REMM avec des éléments pertinents du Règlement sur les effluents de fabriques de pâtes et papiers modifié récemment et régler des questions qui ont trait à l'ordonnancement des bassins d'accumulation de résidus (BAR).
Règlement interdisant l'utilisation d'articles de pêche en plomb (à publier dans la partie I de la Gazette du Canada)	Réduire la quantité de plomb qui entre dans l'environnement en interdisant l'utilisation d'articles de pêche en plomb.
Réglementation en vertu de la Loi sur les pêches relative aux eaux résiduaires rejetées par les systèmes de traitement des eaux usées municipaux et de propriété publique (publication prévue de l'ébauche du règlement en 2007).	Le résultat escompté consiste en une application juste, uniforme et prévisible de la *Loi sur les pêches* et en le fait de s'assurer que les rejets des eaux usées ne posent aucun risque grave pour la santé des humains, celle des écosystèmes et pour les ressources halieutiques. Environnement Canada travaille de concert avec les autres juridictions, par l'entremise du CCME, afin d'élaborer une stratégie pancanadienne sur la gestion des eaux résiduaires municipales provenant du traitement des eaux usées. La stratégie devrait être terminée d'ici 2006 et comprendra notamment : un cadre de réglementation conforme comprenant des normes nationales, une coordination de la science et de la recherche et un modèle de gestion du risque sur le plan de l'environnement afin d'orienter le processus décisionnel. La réglementation en vertu de la *Loi sur les pêches* sera l'instrument principal d'Environment Canada dans la mise en œuvre de la stratégie pancanadienne du CCME.

Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) contenus dans les peintures et les enduits (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Appliquer des normes nationales sur les émissions de COV à certaines catégories d'enduits de conservation en architecture et dans l'industrie; s'aligner sur les exigences américaines relatives à la réduction des émissions de COV (précurseurs de la formation de matières particulaires et d'ozone troposphérique) dans l'atmosphère.
Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) contenus dans les produits de consommation (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Appliquer des normes nationales sur les émissions de COV à certaines catégories de produits de consommation en fonction des exigences américaines relatives à la réduction de ces émissions (les COV sont des précurseurs de la formation de matières particulaires et de l'ozone troposphérique) dans l'atmosphère.
Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) dans les produits de remise en état des automobiles (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Élaborer des normes nationales sur les émissions de COV pour les produits de remise en état des automobiles en fonction des normes correspondantes des États-Unis et du CCME (les COV sont un précurseur de la formation de matières particulaires et de l'ozone troposphérique) sur la réduction de ces émissions dans l'atmosphère.
Conservation de la biodiversité – Résultat stratégique/Activités de programme	
Initiatives réglementaires (2005-2006)	**Résultats escomptés**
Amendements à la Loi sur les espèces en péril afin de modifier la liste légale des espèces et autres dispositions, au besoin (publier le règlement en 2005-2006).	Modifier l'Annexe I et ajouter d'autres dispositions au besoin.
Règlement sur la chasse annuelle, en vertu de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, qui fixe les dates de la saison de chasse, les limites de prises et de possession du gibier migrateur (publier le règlement au plus tard au premier trimestre de 2005-2006).	En se fondant sur les meilleures données scientifiques disponibles, permettre la chasse à des niveaux durables.
Règlement sur l'oie blanche surabondante, en vertu de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, afin d'établir des saisons de conservation spéciales (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2005-2006).	Maintenir une saison de chasse printanière de l'oie des neiges comme mesure de réduction de la population, s'il y a lieu.
Frais de permis et d'inspection, tenue de livres, marquage de spécimens et port d'entrée désigné spécial (publier le règlement avant le dernier trimestre de 2005-2006).	Prévoir l'administration plus efficiente, par le Canada, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
Dispositions relatives aux spécimens avant la convention et d'élevage (publier le règlement avant le dernier trimestre de 2005-2006).	Prévoir un règlement d'exemption à l'égard de certains spécimens autorisés en vertu de la Convention.
Amendements aux lois régissant les réserves d'espèces sauvages du Canada en vertu de la Loi sur les espèces sauvages au Canada.	Convertir les refuges d'oiseaux migrateurs en réserve nationale de faune et mettre en œuvre la première réserve faunique marine du Canada (réserve nationale de faune des îles Scott) et deux nouvelles réserves fauniques nationales (réserves nationales de faune de Igaliqtuuq et de Cap Searle/Baie Reid).
Initiatives réglementaires (2006-2007)	**Résultats escomptés**
Amendements à la liste légale des espèces et autres dispositions, au besoin (publier le règlement en 2006-2007).	Modifier l'Annexe I et ajouter d'autres dispositions au besoin.
Règlement sur la chasse annuelle, en vertu de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, qui fixe les dates de la saison de chasse, les limites de prises et de possession du gibier migrateur (publier le règlement avec le premier trimestre de 2006-2007).	En se fondant sur les meilleures données scientifiques disponibles, permettre la chasse à des niveaux durables.
Règlement sur l'oie blanche surabondante, en vertu de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, afin d'établir des saisons de conservation spéciales (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2006-2007).	Maintenir une saison de chasse printanière de l'oie des neiges comme mesure de réduction de la population, s'il y a lieu.

Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) contenus dans les peintures et les enduits (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Appliquer des normes nationales sur les émissions de COV à certaines catégories d'enduits de conservation en architecture et dans l'industrie; s'aligner sur les exigences américaines relatives à la réduction des émissions de COV (précurseurs de la formation de matières particulaires et d'ozone troposphérique) dans l'atmosphère.
Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) contenus dans les produits de consommation (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Appliquer des normes nationales sur les émissions de COV à certaines catégories de produits de consommation en fonction des exigences américaines relatives à la réduction de ces émissions (les COV sont des précurseurs de la formation de matières particulaires et de l'ozone troposphérique) dans l'atmosphère.
Règlement limitant les composés organiques volatils (COV) dans les produits de remise en état des automobiles (à publier dans la partie II de la Gazette du Canada)	Élaborer des normes nationales sur les émissions de COV pour les produits de remise en état des automobiles en fonction des normes correspondantes des États-Unis et du CCME (les COV sont un précurseur de la formation de matières particulaires et de l'ozone troposphérique) sur la réduction de ces émissions dans l'atmosphère.
Conservation de la biodiversité – Résultat stratégique/Activités de programme	
Initiatives réglementaires (2005-2006)	**Résultats escomptés**
Amendements à la Loi sur les espèces en péril afin de modifier la liste légale des espèces et autres dispositions, au besoin (publier le règlement en 2005-2006).	Modifier l'Annexe I et ajouter d'autres dispositions au besoin.
Règlement sur la chasse annuelle, en vertu de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, qui fixe les dates de la saison de chasse, les limites de prises et de possession du gibier migrateur (publier le règlement au plus tard au premier trimestre de 2005-2006).	En se fondant sur les meilleures données scientifiques disponibles, permettre la chasse à des niveaux durables.
Règlement sur l'oie blanche surabondante, en vertu de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, afin d'établir des saisons de conservation spéciales (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2005-2006).	Maintenir une saison de chasse printanière de l'oie des neiges comme mesure de réduction de la population, s'il y a lieu.
Frais de permis et d'inspection, tenue de livres, marquage de spécimens et port d'entrée désigné spécial (publier le règlement avant le dernier trimestre de 2005-2006).	Prévoir l'administration plus efficiente, par le Canada, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
Dispositions relatives aux spécimens avant la convention et d'élevage (publier le règlement avant le dernier trimestre de 2005-2006).	Prévoir un règlement d'exemption à l'égard de certains spécimens autorisés en vertu de la Convention.
Amendements aux lois régissant les réserves d'espèces sauvages du Canada en vertu de la Loi sur les espèces sauvages au Canada.	Convertir les refuges d'oiseaux migrateurs en réserve nationale de faune et mettre en œuvre la première réserve faunique marine du Canada (réserve nationale de faune des îles Scott) et deux nouvelles réserves fauniques nationales (réserves nationales de faune de Igaliqtuuq et de Cap Searle/Baie Reid).
Initiatives réglementaires (2006-2007)	**Résultats escomptés**
Amendements à la liste légale des espèces et autres dispositions, au besoin (publier le règlement en 2006-2007).	Modifier l'Annexe I et ajouter d'autres dispositions au besoin.
Règlement sur la chasse annuelle, en vertu de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, qui fixe les dates de la saison de chasse, les limites de prises et de possession du gibier migrateur (publier le règlement avec le premier trimestre de 2006-2007).	En se fondant sur les meilleures données scientifiques disponibles, permettre la chasse à des niveaux durables.
Règlement sur l'oie blanche surabondante, en vertu de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, afin d'établir des saisons de conservation spéciales (publier le règlement avant le quatrième trimestre de 2006-2007).	Maintenir une saison de chasse printanière de l'oie des neiges comme mesure de réduction de la population, s'il y a lieu.

Tableau 10 : Renseignements sur les dépenses de projets

Au cours des trois prochaines années, les projets suivants ont excédé ou excéderont leur pouvoir délégué d'approbation.

<u>2005-2006</u>

1. Construction d'une station météorologique Eureka (T.N.-O.) (AEP)
2. Programme hydrométrique (AEP)
3. Centre météorologique canadien – agrandissement des installations (AEP)
4. Modernisation du programme d'observation du climat (AEP)

<u>2006-2007</u>

1. Construction d'une station météorologique Eureka (T.N.-O.) (AEP)
2. Centre météorologique canadien - agrandissement des installations (AEP)
3. Modernisation du programme d'observation du climat (AEP)

<u>2007-2008</u>

1. Centre météorologique canadien - agrandissement des installations (AEP)

AEP = approbation effective de projet (AEP)

Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site suivant :

http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 11 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada effectuera l'administration des programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars suivants :

2005-2006

1. Contributions destinées à appuyer des initiatives axées sur l'environnement et sur le développement durable
2. Contributions au Programme d'intendance de l'habitat
3. Contributions au programme ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire
4. Contribution au Programme de l'enveloppe des nouvelles possibilités

2006-2007

1. Contributions destinées à appuyer des initiatives axées sur l'environnement et sur le développement durable
2. Contributions au Programme d'intendance de l'habitat
3. Contributions au programme ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire
4. Contribution au Programme de l'enveloppe des nouvelles possibilités

2007-2008

1. Contributions destinées à appuyer des initiatives axées sur l'environnement et sur le développement durable
2. Contributions au Programme d'intendance de l'habitat
3. Contributions au programme ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire

Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 12 : Fondations (subventions conditionnelles)

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada versera des contributions aux fondations suivantes par l'entremise de subventions conditionnelles.

2005-2006

1. Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA)
2. Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD)
3. Fonds municipaux verts (FMV) de la fédération canadienne des municipalités (FCM)
    a. Le Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV)
    b. Le Fonds d'investissement municipal vert (FIMV)
4. Clayoquot Biosphere Trust

2006-2007

1. Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA)
2. Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD)
3. Fonds municipaux verts (FMV) de la fédération canadienne des municipalités (FCM)
    a. Le Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV)
    b. Le Fonds d'investissement municipal vert (FIMV)
4. Clayoquot Biosphere Trust

2007-2008

1. Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA)
2. Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD)
3. Fonds municipaux verts (FMV) de la fédération canadienne des municipalités (FCM)
    c. Le Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV)
    d. Le Fonds d'investissement municipal vert (FIMV)
4. Clayoquot Biosphere Trust

Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 13 : Initiatives horizontales

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada participera aux initiatives horizontales suivantes à titre de ministère responsable ou de partenaire.

2005-2006

1. Plan d'action accéléré pour les sites fédéraux contaminés (Environnement Canada)
2. Stratégie canadienne de la biotechnologie (SCB) (Partenaires)
3. Partenariat rural canadien (Partenaires)
4. Changement climatique (co-dirigé par Environnement Canada et RNCan)
5. Plan d'action des Grands Lacs (Environnement Canada)
6. Mise en oeuvre de la *Loi sur les espèces en péril* (Environnement Canada)
7. Équipe Canada Inc. (Partenaires)
8. Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (Partenaires)
9. Stratégie emploi jeunesse (SEJ) (Partenaires)

Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Section 4.1 : La Stratégie de développement durable 2004-2006

La Stratégie de développement durable (SDD) 2004-2006 d'Environnement Canada présente à la population canadienne les engagements clés que le Ministère entend tenir pendant cette période de trois ans afin d'appuyer nos objectifs reliés au développement durable.

La SDD 2004-2006 porte avant tout sur des thèmes qui améliorent la capacité décisionnelle intégrée et accroissent la durabilité des aspects opérationnels du Ministère :

- information au service de la prise de décision;
- instruments d'innovation;
- partenariats pour le développement durable;
- gestion au service du développement durable.

La Stratégie vise avant tout à créer une solide assise de savoir qui place le capital humain et naturel sur le même pied que le capital économique, éclaire le débat public et appuie la prise de décision intégrée. Elle préconise des instruments stratégiques innovateurs afin d'assurer que les signaux du marché appuient et favorisent une économie plus concurrentielle et prospère, ainsi que la protection améliorée de notre environnement naturel. La Stratégie met l'accent sur les partenariats et les modèles de gouvernance qui permettent la prise de décision horizontale aux échelons gouvernemental, communautaire et ministériel. Elle oblige enfin à prêcher par l'exemple dans nos propres activités.

La Stratégie vise aussi, et avant tout, à renforcer la mesure du rendement et la production de rapports sur les engagements et les résultats de la SDD 2004-2006. Depuis le dépôt de la Stratégie, les travaux se sont poursuivis afin de définir des mesures du rendement, de déterminer des cibles et d'attribuer des responsabilités qui aideront à bâtir un modèle logique de la Stratégie.

Le Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement est une stratégie complète et intégrée qui vise à porter la qualité de l'environnement à son niveau le plus élevé, à renforcer la compétitivité à long terme du Canada et à assurer la santé et le mieux-être de sa population. Le Cadre dote le Ministère d'un important outil stratégique qui lui permet de mobiliser d'autres partenaires pour tendre vers la durabilité de l'environnement. Pendant cette période de transformation, au cours de laquelle le Ministère concentrera ses efforts sur la mise en œuvre du Cadre, la SDD 2004-2006 continuera de dégager des possibilités pour Environnement Canada d'améliorer sa contribution au développement durable en :

- renforçant la capacité du Ministère d'intégrer les facteurs sociaux et économiques dans nos décisions relatives aux politiques, aux programmes et aux opérations;

- créant et diffusant l'information, les instruments innovateurs et les partenariats qui permettront à la population et aux institutions du Canada de mieux appuyer le développement durable.

Pour en savoir davantage sur la Stratégie de développement durable 2004-2006, veuillez consultez le site http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/SDS2004/index_f.cfm.

La Stratégie de développement durable 2004-2006

Environnement Canada a pour mission de faire du développement durable une réalité au Canada en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qui doit être protégé, respecté et sauvegardé.

Thème I Information pour la prise de décisions	**Thème II** Instruments novateurs	**Thème III** Partenariats pour le développement durable	**Thème IV** Gestion en fonction du développement durable
Résultats à long terme			
Résultats I Les institutions et les citoyens du Canada prennent des décisions favorables au développement durable.	**Résultats II** Une gamme optimale d'instruments est utilisée pour atteindre les objectifs en matière d'environnement et de développement durable.	**Résultats III** Les partenariats d'Environnement Canada appuient de façon efficace la mise en oeuvre du développement durable.	**Résultats IV** Les activités fédérales sont gérées de façon durable et transparente, et Environnement Canada donne l'exemple tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'appareil gouvernemental.
Résultats à moyen terme			
1.1 Environnement Canada collabore à un réseau canadien des sciences de l'environnement intégré et performant qui appuie le développement durable.	**2.1** Des instruments économiques novateurs sont élaborés et appliqués pour soutenir le développement durable.	**3.1** Les partenariats efficaces favorisent le développement durable des collectivités canadiennes.	**4.1** Les employés et les gestionnaires d'Environnement Canada comprennent la notion de développement durable et en intègrent les principes à leurs décisions courantes. Cela est renforcé par l'intégration du système de gestion environnementale au cadre de la gestion et des activités du Ministère.
1.2 Environnement Canada intègre de façon efficace les connaissances et les indicateurs sur les facteurs socio-économiques, le capital naturel et l'environnement et diffuse cette information afin d'influencer les décideurs.	**2.2** Négociation d'ententes novatrices avec l'industrie pour la réalisation des objectifs du développement durable.	**3.2** Les partenariats d'Environnement Canada avec le secteur des entreprises favorisent la productivité et la performance environnementale de l'industrie canadienne.	
1.3 Renforcement des capacités de prévision et de partage de l'information visant à réduire l'incidence des menaces environnementales sur la santé et la sécurité des Canadiens.		**3.3** Les partenariats d'Environnement Canada avec d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement facilitent l'application de son programme environnemental et contribuent à l'adoption d'un programme de développement durable coordonné à l'échelle du Canada.	**4.2** La performance environnementale des activités du gouvernement du Canada s'est clairement améliorée.

La Stratégie de développement durable 2004-2006

Environnement Canada a pour mission de faire du développement durable une réalité au Canada en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qui doit être protégé, respecté et sauvegardé.

Thème I	**Thème II**	**Thème III**	**Thème IV**
Information pour la prise de décisions	Instruments novateurs	Partenariats pour le développement durable	Gestion en fonction du développement durable
Résultats à long terme			
Résultats I Les institutions et les citoyens du Canada prennent des décisions favorables au développement durable.	**Résultats II** Une gamme optimale d'instruments est utilisée pour atteindre les objectifs en matière d'environnement et de développement durable.	**Résultats III** Les partenariats d'Environnement Canada appuient de façon efficace la mise en oeuvre du développement durable.	**Résultats IV** Les activités fédérales sont gérées de façon durable et transparente, et Environnement Canada donne l'exemple tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'appareil gouvernemental.
Résultats à moyen terme			
1.1 Environnement Canada collabore à un réseau canadien des sciences de l'environnement intégré et performant qui appuie le développement durable.	**2.1** Des instruments économiques novateurs sont élaborés et appliqués pour soutenir le développement durable.	**3.1** Les partenariats efficaces favorisent le développement durable des collectivités canadiennes.	**4.1** Les employés et les gestionnaires d'Environnement Canada comprennent la notion de développement durable et en intègrent les principes à leurs décisions courantes. Cela est renforcé par l'intégration du système de gestion environnementale au cadre de la gestion et des activités du Ministère.
1.2 Environnement Canada intègre de façon efficace les connaissances et les indicateurs sur les facteurs socio-économiques, le capital naturel et l'environnement et diffuse cette information afin d'influencer les décideurs.	**2.2** Négociation d'ententes novatrices avec l'industrie pour la réalisation des objectifs du développement durable.	**3.2** Les partenariats d'Environnement Canada avec le secteur des entreprises favorisent la productivité et la performance environnementale de l'industrie canadienne.	**4.2** La performance environnementale des activités du gouvernement du Canada s'est clairement améliorée.
1.3 Renforcement des capacités de prévision et de partage de l'information visant à réduire l'incidence des menaces environnementales sur la santé et la sécurité des Canadiens.		**3.3** Les partenariats d'Environnement Canada avec d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement facilitent l'application de son programme environnemental et contribuent à l'adoption d'un programme de développement durable coordonné à l'échelle du Canada.	

Section 4.2 : Gestion, administration et politiques

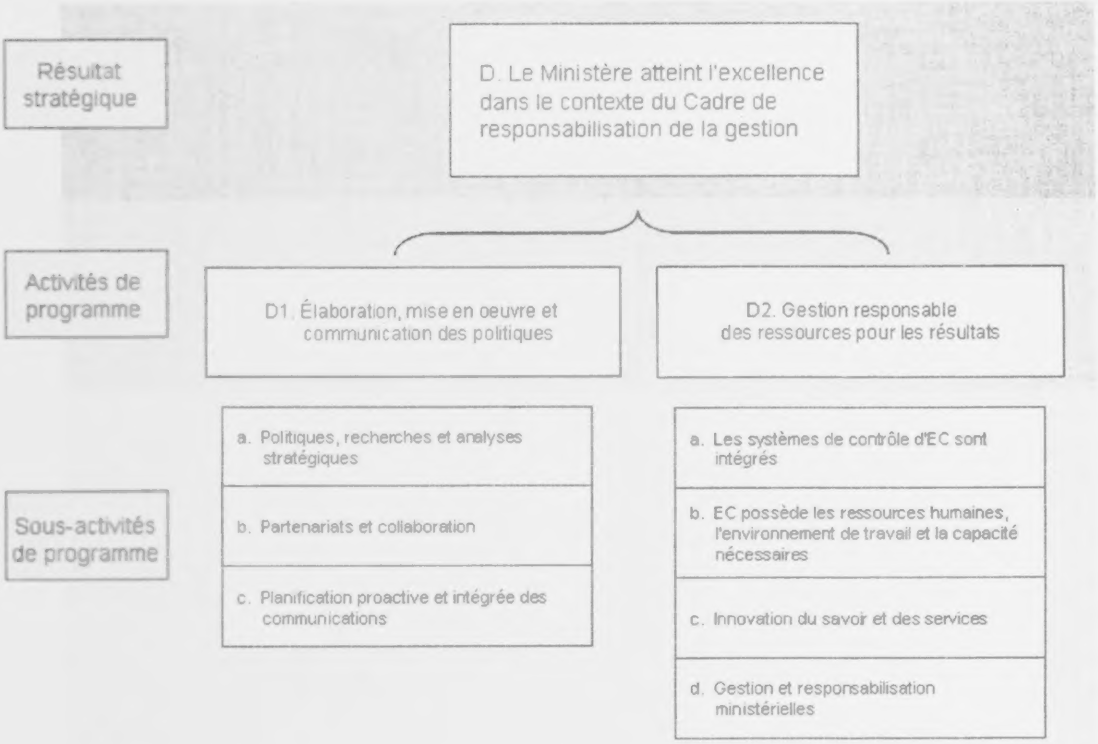

De quoi s'agit-il ?

Le contexte opérationnel d'Environnement Canada est complexe. Les enjeux environnementaux ont un caractère général, les domaines de compétence sont partagés et le défi posé par l'intégration des considérations environnementales dans le processus décisionnel économique et social est grand. À ce titre, il est important d'avoir à l'interne les ressources humaines, les processus, les systèmes et les collaborations nécessaires pour que le Ministère puisse se concentrer sur l'intégration des considérations environnementales dans le processus décisionnel et sur la réalisation des priorités environnementales pour les Canadiens.

L'élaboration d'un programme clair sur les politiques et la transformation de la façon dont Environnement Canada gère et opère ses activités, l'aidera à concentrer son travail, à établir ses priorités et à construire sur les assises de ses succès antérieurs afin de mettre en œuvre une approche globale « un seul Ministère » et ainsi atteindre ses objectifs.

Transformer la façon dont le Ministère fonctionne lui permettra de prodiguer des conseils plus détaillés et plus conformes, de maximiser les investissements dans les résultats attendus et de devenir une organisation de pointe qui a conscience de sa capacité, qui continue de s'améliorer et qui peut déployer ses ressources où cela est nécessaire afin d'aborder de façon efficace les priorités immédiates et celles en cours.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Les activités, initiatives, programmes et services corporatifs sont repensés et harmonisés de nouveau en tant que parties intégrantes de la mise en œuvre de la transformation ministérielle et du travail en cours pour l'élaboration de programmes de gestion horizontale et de politiques intégrées.

Section 4.2 : Activité de programme des services corporatifs D1 – Élaboration, mise en œuvre et communications des politiques

De quoi s'agit-il ?

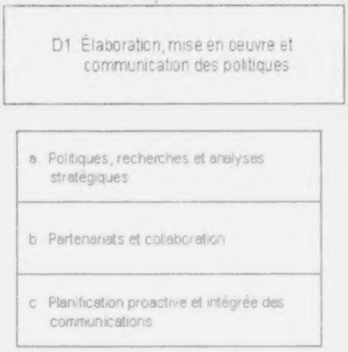

Les enjeux environnementaux ont un caractère général et complexe. Ils ont aussi des incidences économiques, sociales et locales à grande portée.

La lutte au changement climatique, par exemple, est un défi mondial et les moyens qu'il faut utiliser afin d'y remédier auront sans doute une incidence majeure sur l'économie et plus particulièrement sur la façon de se déplacer au quotidien, de même que sur les décisions relatives à l'énergie au Canada. La pollution de l'air, les pluies acides et la salubrité de l'eau ne se limitent pas qu'aux frontières des pays, ce sont des enjeux qui ont un sérieux impact sur la santé humaine et celle des écosystèmes.

L'élaboration d'un ensemble de politiques uniformes, l'établissement de partenariats opportuns et la mise au point d'outils de communication efficaces aideront à intégrer les considérations environnementales à la prise de décision quotidienne de tous un chacun.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Un cadre stratégique pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement fournira l'orientation, de même qu'un programme uniforme, au sein desquels il sera possible d'axer les enjeux environnementaux et le travail d'Environnement Canada. Une des fonctions du nouveau cadre stratégique est d'aider à aller de l'avant dans le domaine de la compétitivité à long terme pour le Canada, en proposant des approches durables pour le développement économique et en visant l'accroissement de la productivité, de l'efficience et une utilisation plus durable de l'énergie.

Même si les enjeux environnementaux touchent plusieurs ministères, Environnement Canada est responsable de la coordination des politiques et programmes du gouvernement du Canada relatifs à la conservation et à l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel. Cette responsabilité place le Ministère dans une position unique lui permettant d'exercer une influence sur les programmes des autres ministères. Cela implique aussi que la plupart des initiatives ministérielles nécessitent l'appui d'autres ministères pour atteindre le succès, puisqu'une bonne partie des étapes à suivre dans la prise de mesures est tributaire d'autres ministères. Environnement Canada a reconnu cette relation symbiotique et a pris un rôle de premier plan en élaborant un programme pangouvernemental en matière de d'environnement et de développement durable.

Pour remplir les fonctions de ce rôle, le Ministère devra explorer le potentiel d'un plus grand nombre d'outils environnementaux stratégiques, novateurs et faits sur mesure selon les enjeux auxquels ils sont destinés. Pendant que la réglementation reste une option stratégique, le Ministère élargie ses fonctions en tant qu'instrument dans les domaines de l'information, des partenariats et de l'économie.

Principaux programmes et initiatives

Domaine de programme : Politiques, recherches et analyses stratégiques.
Activités : – Élaborer et coordonner des politiques et des approches stratégiques afin de mettre de l'avant les priorités du Ministère et de diriger leur mise en œuvre. Cette activité comprend notamment les politiques régionales, les soumissions budgétaires, des éléments contenus dans le discours du Trône et le Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement. – Élaborer des approches et des instruments créatifs afin de mettre de l'avant les priorités en matière de politiques sur le développement durable, dont : l'intégration des considérations environnementales et économiques et des instruments économiques, à vocation réglementaire et non réglementaire. Cette activité comprend notamment les réformes fiscales écologiques, l'environnement et les échanges, la règlementation intelligente, l'énergie et l'environnement, les indicateurs du capital naturel et les analyses économiques. – Donner un avis ministériel sur la situation, les tendances et les perspectives relatives aux enjeux environnementaux préoccupant pour Environnement Canada.
Résultats attendus : Élaboration de politiques stratégiques, de capacités analytiques et de recherches, et d'initiatives horizontales afin d'assurer des options et des conseils stratégiques de grande qualité.
Indicateurs : Les institutions et les citoyens du Canada prennent des décisions favorables au développement durable.[SDD1.1]
Partenaires : Provinces et territoires, services des finances et des échanges, énergie.
Priorité du Ministère : Transformation ministérielle (Intégration stratégique).

Domaine de programme : Partenariats et collaboration
Activités : – Élaborer des approches et donner des conseils stratégiques concernant les négociations ou ententes formelles ou non avec les groupes autochtones, les organismes autochtones nationaux, les ONG environnementales autochtones, les gouvernements fédéral-provinciaux-territoriaux et les membres de la communauté internationale (p. ex., gouvernements étrangers, ONG, organisations internationales) – Renforcer la capacité interne et externe, de même que des partenariats efficaces avec les groupes autochtones, les organismes autochtones nationaux, les ONG environnementales afin de mettre de l'avant les priorités environnementales. – Coordonner les partenariats avec l'industrie et les ONG afin de mettre de l'avant les priorités environnementales; coordonner les activités fédérales-provinciales-territoriales avec les régions, le BCP et les Affaires intergouvernementales.
Résultats attendus : Les partenariats et la collaboration facilitent la mise en œuvre des orientations stratégiques.
Indicateurs : Les institutions et les citoyens du Canada prennent des décisions favorables au développement durable.[SDD1.1]
Partenaires : Provinces et territoires, autres ministères du gouvernement (AMG) tels que Affaires étrangères Canada, Agence canadienne de développement international, Ressources naturelle Canada, Santé Canada, ONG, peuples autochtones et d'autres pays tels que les É.-U., le Mexique, le Chili, le Costa Rica et l'Inde.
Priorité du Ministère : Transformation du Ministère (Intégration stratégique).

Domaine de programme : Planification proactive et intégrée des communications
Activités : – Élaborer des approches stratégiques concernant les communications ministérielles et assurer que les orientations prioritaires et les politiques du Ministère sont présentées de manière conforme, cohérente et coordonnée. – Fournir des conseils, des services et le soutien en matière de communication pour le Ministre et les cadres supérieurs du Ministère, incluant les équipes de communication régionale (analyses et relations des médias, recherches sur l'opinion publique, analyse de l'environnement public et gestion des enjeux).
Résultats attendus : Une planification proactive et intégrée des communications qui fournit au Canadiens des informations qui facilitent et font la promotion d'une logique décisionnelle axée sur l'environnement.
Indicateurs : Les institutions et les citoyens du Canada prennent des décisions favorables au développement durable.[SDD1.1]
Partenaires : Secrétariat du Conseil du Trésor, Bureau du Conseil privé, comités du Cabinet, Travaux public et services gouvernementaux Canada, Commission des services publics, Bibliothèque nationale du Canada, Médias, public canadien, autres ministères du gouvernement (AMG) tels que Patrimoine canadien, Ressources naturelles, Santé Canada, Transport Canada, Industrie Canada, Ministère des Pêches et Océans et Agriculture et Agroalimentaire Canada.
Priorité du Ministère : Transformation du Ministère (Intégration stratégique).

Section 4.2 : Activité de programme des services corporatifs D2 – Gestion responsable des ressources pour les résultats

De quoi s'agit-il ?

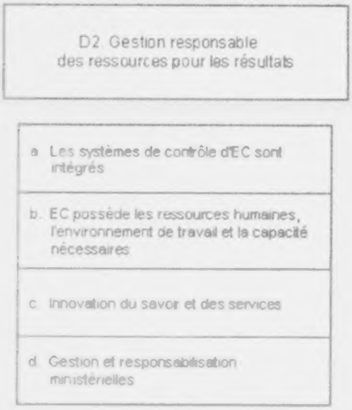

Produire des résultats pour les Canadiens n'est pas seulement une question d'atteindre des résultats ou une question de coûts, il s'agit aussi des moyens qui sont utilisés dans le processus de production de ces résultats.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à solidifier la gestion du secteur public et plus particulièrement dans les domaines de la gouvernance, de la responsabilisation, de la transparence et de la gestion financière.

Environnement Canada transforme sa façon de faire afin de satisfaire les attentes des membres du Parlement et des Canadiens en matière de gestion et de remplir son mandat de façon économique et concrète.

Que faisons-nous à ce sujet ?

Environnement Canada met en œuvre une nouvelle structure de gouvernance qui fait la promotion d'un processus décisionnel éclairé par des points de vue provenant de l'extérieur de l'unité organisationnelle responsable. Sous l'autorité du Sous-ministre et du Conseil exécutif de gestion, les conseils composés de sous-ministres adjoints et de directeurs généraux régionaux ont la responsabilité de diriger le Ministère de façon à lui faire remplir son mandat. Les conseils de l'intégration stratégique et des services de gestion du Ministère visent à produire les priorités d'Environnement Canada dans les domaines de la gestion, de l'administration et des politiques.

Les initiatives de gestion pangouvernementales aident aussi Environnement Canada à transformer sa façon de faire. Les travaux relatifs à la mise en œuvre des Système d'information sur la gestion des dépenses (SIGD), Architecture d'activité de programme (AAP) et Structure des ressources et des résultats de gestion (SRRG) à l'échelon du gouvernement sont appuyés par l'élaboration d'un ensemble de plans et de renseignements détaillés sur le rendement, visant à soutenir l'établissement des priorités et les décisions concernant l'allocation ou la réallocation des ressources.

Environnement Canada utilise aussi le cadre de responsabilisation de la gestion afin de l'aider à déterminer les domaines dans lesquels il a besoin de renforcer ses pratiques, ses politiques, ses systèmes et ses outils de gestion.

Plusieurs vérifications et évaluations sont prévues pour les trois prochaines années. Les évaluations prévues pour 2005-2006 comprennent notamment l'évaluation de la *Loi sur les espèces en péril,* la transition du Service météorologique du Canada et la gestion des dossiers autochtones. Les vérifications prévues pour l'année 2005-2006 comprennent les avances de fonds, les petites caisses et les processus de gestion financière qui sont à risque selon la Stratégie d'information financière (SIF).

Le Ministère continuera à mettre au point son cadre de gestion interne tout en se transformant et en s'organisant pour atteindre les objectifs fixés par le Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement.

Principaux programmes et initiatives

Domaine de programme : Les systèmes de contrôle d'Environnement Canada sont intégrés
Activités : Gestion des systèmes de soutien administratifs, financiers et informatiques intégrés dont la gestion, la technologie et les outils.
Résultats attendus : Les systèmes de contrôle d'Environnement Canada sont intégrés, efficaces, améliorer constamment et adapter afin de répondre aux besoins des clients.
Indicateurs : Environnement Canada procède à l'évaluation des indicateurs en matière d'intendance du CRG.
Priorités du Ministère : Transformation du Ministère (Services de gestion du Ministère).

Domaine de programme : Environnement Canada possède les ressources humaines, le milieu de travail et la capacité nécessaires.
Activités : Les systèmes, outils stratégiques et services des ressources humaines sont tenu a jour afin de garantir une main-d'œuvre motivée, spécialisée et représentative.
Résultats attendus : Environnement Canada possède les ressources humaines, le milieu de travail, la capacité et le leadership nécessaires à produire des résultats.
Indicateurs : Environnement Canada procède à l'évaluation des indicateurs en matière de ressources humaines du CRG.
Priorités du Ministère : Transformation du Ministère.

Domaine de programme : Innovation des connaissances et des services
Activités : Services internes et externes pour la gestion des connaissances, le partage de celle-ci et l'innovation des services.
Résultats attendus : Les connaissances sont partagées de façon efficace et les citoyens, les clients et les intervenants reçoivent un bon service au sein d'Environnement Canada, et ce, aux échelles nationale et internationale.
Indicateurs : Environnement Canada procède à l'évaluation des indicateurs en matière d'innovation par l'apprentissage et de gestion des changements.
Priorités du Ministère : Transformation du Ministère (Services de gestion du Ministère).

Domaine de programme : Gestion et responsabilisation ministérielle.
Activités : Les activités de planification et de soutien servent à l'amélioration de la capacité de gestion (comprenant les activités de planification et de production de rapports financiers et non financiers, la vérification et l'évaluation, les services juridiques, le développement du leadership dans la gestion environnementale et l'assemblement d'une capacité interne de gestion).
Résultats attendus : La gestion ministérielle est proactive, transparente, économique, responsable et s'améliore constamment.
Indicateurs : Environnement Canada fait l'évaluation des indicateurs du CRG en matière de gouvernance, d'orientation stratégique, d'intendance et de responsabilisation.
Priorités du Ministère : Transformation du Ministère (Services de gestion du Ministère).

Section 4.3 : Ressources électroniques et sites web choisis

Nom	Site web
Environnement Canada – La voie verte	http://www.ec.gc.ca
Le Programme canadien de retransmission des données météorologiques d'aéronefs (AMDAR)	http://www.ec.gc.ca/press/2002/020806_b_f.htm
Canada atlantique – Sensibilisation au temps violent d'été	http://www.atl.ec.gc.ca/weather/severe/summer_f.html
Direction générale des sciences atmosphériques et climatiques	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/acsd/publications/Index_f.html?
Stratégie canadienne de la biodiversité	http://www.bco.ec.gc.ca/fr/activities/ProjectsDomestCBS.cfm
Réseau canadien de surveillance communautaire	http://www.ccmn.ca/francais/
Le Registre environnemental de la *LCPE*	http://www.ec.gc.ca/Registre*LCPE*/default.cfm
Clayoquot Biosphere Trust (CBT)	http://www.clayoquotbiosphere.org/ (en anglais seulement)
Journée de l'air pur	http://www.ec.gc.ca/cleanair
Plan du Canada sur les changements climatiques : Respecter nos engagements ensemble	http://www.climatechange.gc.ca/plan_du_canada/climate/kyoto.html
Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)	http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct5/index_f.cfm
Défi transport 2004	http://www.commuterchallenge.ca
Consultations au sujet du règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la *LCPE* et du programme des substances nouvelles	http://www.ec.gc.ca/Registre*LCPE*/documents/part/nsnr-nsp_con/toc.cfm
Série de rapports du SCF sur la réglementation concernant les oiseaux migrateurs	http://www.cws-scf.ec.gc.ca/birds/status/index_f.cfm
Le réseau d'évaluation et de surveillance écologiques	http://www.eman-rese.ca/rese/naturewatch.html?language=francais
Les écosystèmes	http://www.ec.gc.ca/ecos_f.html
Environnement Canada en direct – Rapport 2003	http://www.ec.gc.ca/egov-cgouv/rapport-cgouv.html
Environnement Canada : L'air pur	http://www.ec.gc.ca/air
Cadre de gestion d'Environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/egov-cgouv/rapport-cgouv.html
Sites national et régionaux d'Environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/regfrc.html
Rapports sur les plans et les priorités d'Environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/rpp/index_f.htm
Sciences et technologie d'Environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/scitech/default.asp?lang=Fr&n=92CF755E-0
Lois et règlements environnementaux	http://www.ec.gc.ca/EnviroRegs
Science de l'eau et politiques : Atelier sur la surveillance de la qualité des eaux : *État actuel des activités scientifiques et des pratiques*	http://www.ccme.ca/assets/pdf/monitoring_workshop_current_state_fr.pdf
Initiative fédérale prêcher par l'exemple	http://www.fhio.gc.ca
Fédération canadienne des municipalités	http://www.fcm.ca
ÉcoGouvernement	http://www.greeninggovernment.gc.ca
Rapport de mise en oeuvre de la stratégie de développement durable 2001-2003 d'Environnement Canada	http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/dpr2003table_f.html
Service météorologique du Canada	http://www.weatheroffice.ec.gc.ca
Inventaire national des rejets de polluants	http://www.ec.gc.ca/pdb/npri/npri_home_f.cfm?
Attention nature	http://www.naturewatch.ca/francais/
Pollution	http://www.ec.gc.ca/pollution_f.html
Résumé de l'étude d'impact de la réglementation	http://www.ec.gc.ca/seadisposal/regs/min_reg_g2_f.html
Rapport sur les plans et les priorités	http://www.ec.gc.ca/rpp
Direction de l'évaluation et de l'intégration scientifiques	http://www.msc-smc.ec.gc.ca/saib
Espèces en péril	http://www.speciesatrisk.gc.ca
La base d'informations sur l'état de l'environnement	http://www.ec.gc.ca/soer-ree
Intendance du Canada	http://www.stewardshipcanada.ca/intendancecanada/intendancecanada.asp?sProv=ca
Technologies du développement durable Canada	http://www.sdtc.ca
Soutenir l'environnement et les ressources pour les Canadiens	http://www.environmentandresources.gc.ca
La voie verte – Changement climatique	http://www.ec.gc.ca/climate
Loi sur les ressources en eau	*http://www.ec.gc.ca/water/fr/policy/legreg/f_legis.htm*
Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (WAPPRIITA)	http://www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/wappa/index_f.cfm